



Compagnie Financière Tradition

RAPPORT ANNUEL

ANNUAL REPORT

2019

SOMMAIRE

CONTENT

01

MESSAGE DU PRÉSIDENT

03 / 04

CHIFFRES CLÉS

05 / 48

RAPPORT DE GESTION

05 / COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION EN BOURSE
07 / ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019
09 / 11 TRADITION, UN PARTENAIRE MONDIAL DE PREMIER
PLAN POUR NAVIGUER SUR LES MARCHÉS
15 / UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE
17 / 25 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
35 / 36 CONSEIL D'ADMINISTRATION
39 / DIRECTION GÉNÉRALE
41 / 48 RAPPORT D'ACTIVITÉ

02

CHAIRMAN'S MESSAGE

03 / 04

KEY FIGURES

06 / 56

MANAGEMENT REPORT

06 / INFORMATION FOR SHAREHOLDERS
08 / SIMPLIFIED GROUP STRUCTURE AT 31 DECEMBER 2019
12 / 14 TRADITION, A LEADING GLOBAL PARTNER
FOR OUR CLIENTS IN NAVIGATING MARKETS
16 / A DIVERSIFIED GEOGRAPHIC PRESENCE
26 / 34 CORPORATE GOVERNANCE
37 / 38 BOARD OF DIRECTORS
40 / EXECUTIVE BOARD
49 / 56 OPERATING REVIEW

57 / 147

COMPTES CONSOLIDÉS

- 59 / 64 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR L'AUDIT DU GROUPE
- 65 / COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
- 66 / ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
- 67 / 68 BILAN CONSOLIDÉ
- 69 / TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
- 70 / TABLEAU DE VARIATION
DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
- 71 / 147 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

148 / 163

COMPTES ANNUELS

- 149 / 151 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR LES COMPTES ANNUELS
- 152 / COMPTE DE RÉSULTAT
- 153 / 154 BILAN
- 155 / 162 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- 163 / PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI
DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN

164 / 170

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

- 165 / 166 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR LA VÉRIFICATION DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION
- 167 / 170 RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

57 / 147

CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

- 59 / 64 STATUTORY AUDITOR'S REPORT ON THE AUDIT
OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
- 65 / CONSOLIDATED INCOME STATEMENT
- 66 / CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME
- 67 / 68 CONSOLIDATED BALANCE SHEET
- 69 / CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT
- 70 / CONSOLIDATED STATEMENT
OF CHANGES IN EQUITY
- 71 / 147 NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

148 / 163

COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

- 149 / 151 REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR
ON THE FINANCIAL STATEMENTS
- 152 / INCOME STATEMENT
- 153 / 154 BALANCE SHEET
- 155 / 162 NOTES TO THE COMPANY FINANCIAL STATEMENTS
- 163 / PROPOSED APPROPRIATION
OF AVAILABLE EARNINGS

164 / 170

REMUNERATION REPORT

- 165 / 166 REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR
ON THE REMUNERATION REPORT
- 167 / 170 REMUNERATION REPORT

Présent dans 29 pays, Compagnie Financière Tradition SA figure parmi les leaders mondiaux du secteur des IDB (Inter Dealer Broker). Le Groupe fournit des services d'intermédiation sur une vaste gamme de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, environnement, métaux précieux). L'action Compagnie Financière Tradition SA est cotée à la bourse suisse (CFT).

Compagnie Financière Tradition SA is one of the world's largest interdealer brokers (IDB) with a presence in 29 countries. The Group provides broking services for a complete range of financial products (money market products, bonds, interest rate, currency and credit derivatives, equities, equity derivatives, interest rate futures and index futures) and non-financial products (precious metals, and energy and environmental products). Compagnie Financière Tradition SA is listed on the SIX Swiss Exchange (CFT).

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2018 s'était conclue par une résurgence des risques notamment avec de nombreuses tensions géopolitiques et économiques, des taux d'intérêt orientés à la hausse aux Etats-Unis alors que l'Europe poursuivait sa politique monétaire accommodante et des marchés boursiers et prix du pétrole en forte baisse.

Ainsi, les craintes de récession ont hanté l'année 2019 mais ne se sont pas confirmées. En effet, le cycle économique et financier n'a pas connu de heurts majeurs. La croissance s'est stabilisée en zone euro et s'est seulement érodée dans les économies émergentes. Par ailleurs, dès le début de l'année 2019 sous la pression politique, la politique monétaire des Etats-Unis change d'orientation.

La détente monétaire a contribué à prolonger la phase d'expansion en cours, même à un rythme modéré. Elle s'est doublée dans plusieurs pays d'une amorce de relance budgétaire.

Ravivées au gré des révisions des prévisions de croissance, de l'inversion de la courbe des taux aux Etats-Unis ou encore de la contraction des échanges mondiaux, les craintes d'une récession ont finalement été démenties.

L'activité du Groupe en 2019, en croissance sur l'année dernière, s'est déroulée dans un environnement de marché relativement changeant. Suivant un premier semestre en légère croissance, l'activité a fortement progressé sur la période d'été pour revenir à l'équilibre sur les derniers mois de l'exercice.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Compagnie Financière Tradition s'est élevé à CHF 924,0 millions contre CHF 884,7 millions en 2018, soit une hausse de 5,1 % à cours de change constants.

Ainsi, le résultat d'exploitation s'est établi à CHF 65,5 millions contre CHF 57,9 millions en 2018, soit une hausse de 12,7 % à cours de change constants pour une marge d'exploitation de 7,1 % contre 6,5 % pour l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé a atteint CHF 64,3 millions contre CHF 55,0 millions en 2018. Le résultat net part du Groupe s'est établi à CHF 60,4 millions contre CHF 50,8 millions en 2018, en hausse de 18,8 % à cours de change constants.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2020, la distribution d'un dividende en espèce de CHF 5,00 par action. Une distribution complémentaire exceptionnelle d'actions propres sera également proposée d'une action distribuée pour 50 actions détenues.

Je remercie nos actionnaires pour leur fidélité et leur confiance.

Patrick Combes

⁽¹⁾ A titre indicatif sur la base du cours à la clôture du 14 mars 2019, soit CHF 105,50 par action.

CHAIRMAN'S MESSAGE

2018 had ended with a resurgence in risk, including widespread geopolitical and economic tension, rising bond yields in the United States while Europe maintained its loose monetary policy, and sharp falls in stockmarkets and oil prices.

The fears of a recession that haunted 2019 were not borne out. The economic and financial cycle progressed fairly smoothly. Growth stabilised in the eurozone and only emerging economies saw a deterioration. US monetary policy changed direction at the start of 2019 due to political pressure.

Monetary easing helped keep the economy growing, although the pace was moderate. In several countries, money loosening was accompanied by fiscal stimulus.

Downgraded growth forecasts, an inverted US yield curve and a contraction in global trade resulted in renewed predictions of a recession, but it failed to materialise.

The Group saw growth in its business activities in 2019, in a relatively changeable market environment. Following a modest increase in the first half of the year, business levels rose sharply over the summer before settling down again in the last few months of the year.

Against this backdrop, the Group's consolidated revenue was CHF 924.0m, a rise of 5.1% at constant exchange rates compared with CHF 884.7m in 2018.

Reported operating profit for the year grew 12.7% in constant currencies to CHF 65.5m compared with CHF 57.9m in 2018 for an operating margin of 7.1% against 6.5% in the previous year.

Consolidated net profit rose to CHF 64.3m compared with CHF 55.0m in 2018 with a Group share of CHF 60.4m against CHF 50.8m in 2018, an increase of 18.8% at constant exchange rates.

At the Annual General Meeting to be held on 19 May 2020, the Board will be seeking shareholders' approval to pay a cash dividend of CHF 5.0 per share. In addition, an exceptional distribution of treasury shares will also be proposed, with one share to be distributed for every 50 shares held.

I would like to take this opportunity to thank our shareholders for their continued loyalty and trust.

Patrick Combes

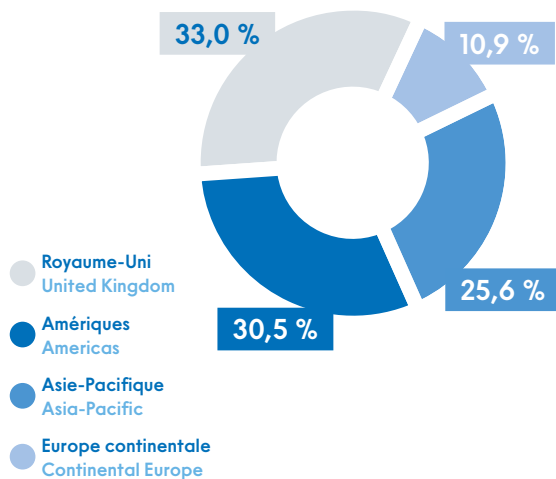
⁽¹⁾ Indicative value based on 14 March 2019 closing share price of CHF 105.50 per share.

CHIFFRES CLÉS

KEY FIGURES

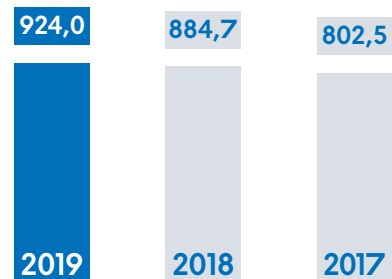
CHIFFRE D'AFFAIRES (par zone géographique)

REVENUE (by geographic region)



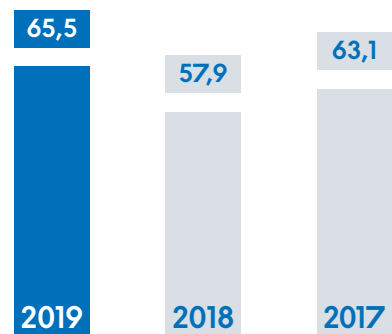
CHIFFRE D'AFFAIRES (en mCHF)

REVENUE (CHFm)



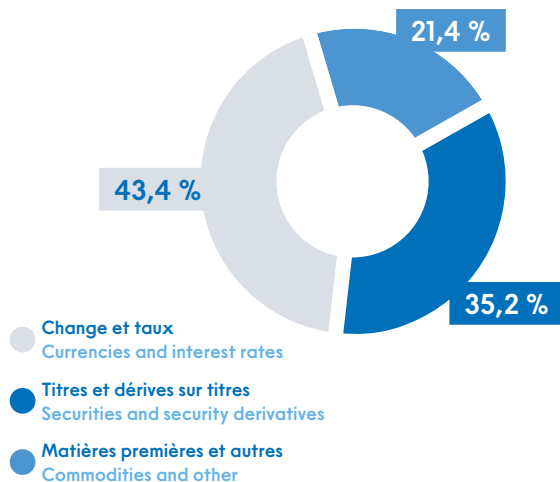
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (en mCHF)

OPERATING PROFIT (CHFm)



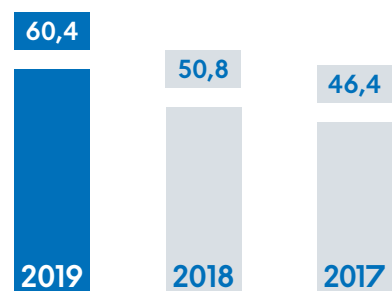
CHIFFRE D'AFFAIRES (par produit)

REVENUE (by product segment)



RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ (en mCHF)

NET PROFIT ATTRIBUTABLE TO SHAREHOLDERS (CHFm)



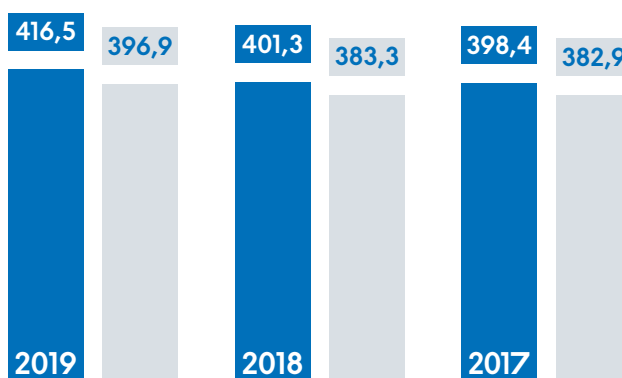
CAPITAUX PROPRES (en mCHF)

EQUITY (CHFm)

● Capitaux propres
Equity

● Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société
Shareholders' equity

Rendement des capitaux propres en 2019 : 15,5 % (2018 : 13,3 %)
Return on equity in 2019: 15.5% (2018: 13.3%)

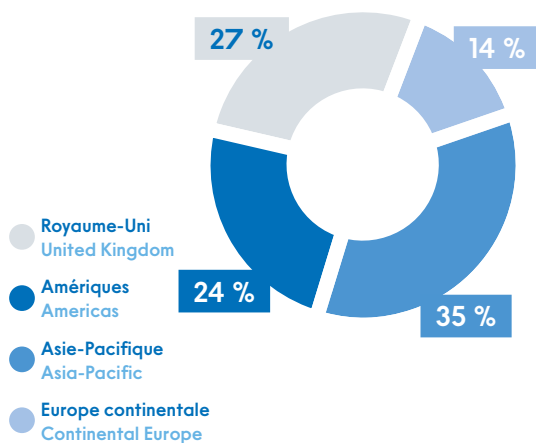


EFFECTIFS

(au 31 décembre 2019 - par zone géographique)

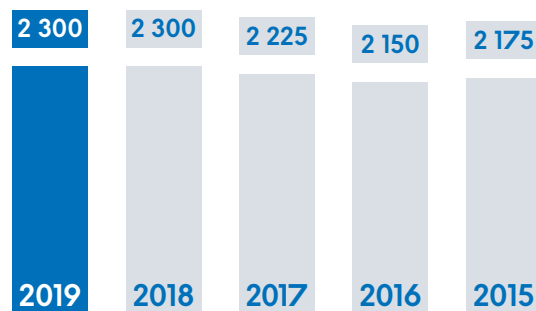
HEADCOUNT

(at 31 December 2019 - by geographic region)



ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF (au 31 décembre)

HEADCOUNT (at 31 December)



COMPAGNIE FINANCIÈRE

TRADITION EN BOURSE

L'action Compagnie Financière Tradition SA clôture l'année 2019 avec un cours de CHF 105,5 en hausse de 3,4 % pour une capitalisation boursière s'élevant à CHF 751,8 millions au 31 décembre 2019. Ses deux indices de référence, le Swiss Market Index (SMI) et le SPI EXTRA, clôturent l'année 2019 respectivement en hausse de 26,0 % et 30,4 %.

ÉVOLUTION DU TITRE

Au 1^{er} janvier 2019, l'action CFT commence l'année à CHF 102,0 et évolue ensuite en hausse touchant son plus haut en clôture le 24 mai à CHF 108,4.

Par la suite, le cours s'oriente en légère baisse pour se stabiliser dans un intervalle de prix entre CHF 98,0 et CHF 105,5 jusqu'à la fin de l'année avec une clôture à CHF 105,5 en hausse de 3,4 % sur l'année avec un volume moyen de 850 titres échangés par jour.

DONNÉES BOURSIÈRES

En CHF	2019	2018
Nombre d'actions au 31 décembre	7 426 218	7 291 218
Capitalisation boursière au 31 décembre	751 777 000	697 555 000
Cours le plus haut	108,4	110,0
Cours le plus bas	97,2	94,6
Dernier cours de l'année	105,5	102,0
Volume quotidien moyen en nombre de titres	850	950
PER ⁽¹⁾ au 31 décembre	12,4	13,7
PTB ⁽²⁾ au 31 décembre	1,9	1,8

⁽¹⁾ Multiple de capitalisation des résultats.

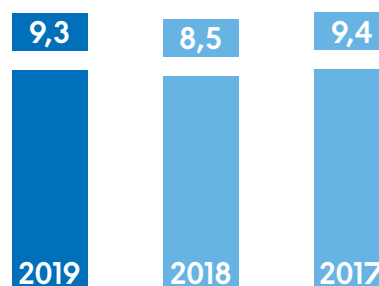
⁽²⁾ Multiple de capitalisation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société.

* Dividende en espèces de CHF 5,00 par action, assorti de la distribution d'une action propre pour 50 actions détenues.

** Dividende en espèces de CHF 5,00 par action, assorti de la distribution d'une action propre pour 35 actions détenues.

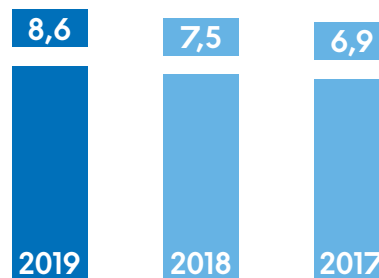
RÉSULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ PAR ACTION

(en CHF)



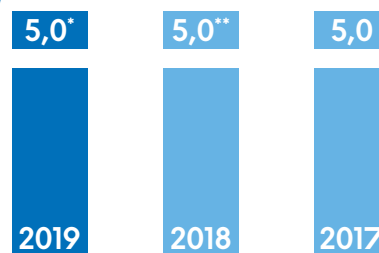
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ PAR ACTION

(en CHF)



DIVIDENDE PAR ACTION

(en CHF)



INFORMATION

FOR SHAREHOLDERS

Compagnie Financière Tradition SA shares ended the year at CHF 105.5, a rise of 3.4%, bringing the Company's market capitalisation to CHF 751.8 million at 31 December 2019. The Company's two benchmark indices, the Swiss Market Index (SMI) and the SPI EXTRA, ended 2019 up 26.0% and 30.4% respectively.

SHARE PRICE

The shares began the year at CHF 102.0 and rose steadily until 24 May, when they hit CHF 108.4, their highest closing price of the year.

They then drifted lower before settling in a range between CHF 98.0 and CHF 105.5 until the end of the year. They ended 2019 at CHF 105.5, up 3.4% on the year, with an average daily trading volume of 850 shares.

STOCK MARKET DATA

CHF	2019	2018
Number of shares at 31 December	7,426,218	7,291,218
Market capitalisation at 31 December	751,777,000	697,555,000
Highest price	108.4	110.0
Lowest price	97.2	94.6
Year-end closing price	105.5	102.0
Average daily volume in number of shares	850	950
PER ⁽¹⁾ at 31 December	12.4	13.7
PTB ⁽²⁾ at 31 December	1.9	1.8

⁽¹⁾ Price Earnings Ratio.

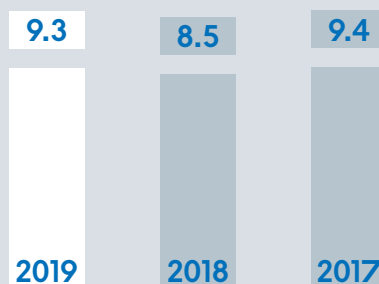
⁽²⁾ Price to Book - attributable to Company shareholders.

* Cash dividend of CHF 5.00 per share, plus a distribution of one treasury share for every 50 shares held.

** Cash dividend of CHF 5.00 per share, plus a distribution of one treasury share for every 35 shares held.

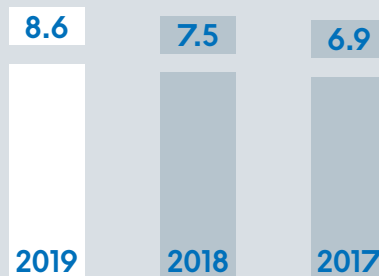
CONSOLIDATED OPERATING PROFIT PER SHARE

(CHF)



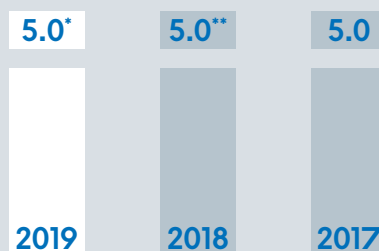
NET PROFIT ATTRIBUTABLE TO COMPANY SHAREHOLDERS PER SHARE

(CHF)



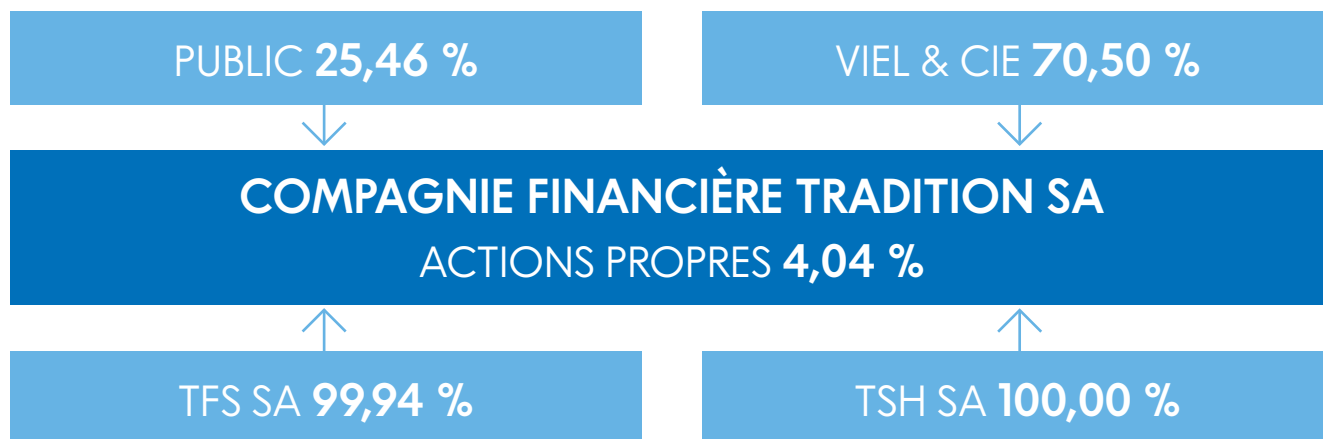
DIVIDEND PER SHARE

(CHF)



ORGANIGRAMME

AU 31 DÉCEMBRE 2019



FICHE SIGNALÉTIQUE

Exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre

Code ISIN : CH0014345117

Quotité : 1 action

Valeur nominale : CHF 2,50

Action cotée à la Bourse suisse et présente sur le 3^{ème} compartiment de la Bourse de Francfort.

CONTACTS

Compagnie Financière Tradition SA

Relations actionnaires

11, rue de Langallerie - CH - 1003 Lausanne

Tél. : 41 (0)21 343 52 87 - Fax : 41 (0)21 343 55 00

www.tradition.com

Un site dédié à la communication avec les actionnaires de Compagnie Financière Tradition : Cours de bourse, Communiqués, Agenda, Chiffres clés, Présentations.

Écrivez-nous : actionnaire@tradition.ch

CALENDRIER FINANCIER 2020

VENDREDI 24 JANVIER 2020

Publication du chiffre d'affaires consolidé du 4^{ème} trimestre 2019 (pré-bourse).

VENDREDI 13 MARS 2020

Publication des résultats pour l'année 2019 (pré-bourse).
Présentation des résultats annuels à Zurich.

VENDREDI 24 AVRIL 2020

Publication du Rapport Annuel 2019 et de la convocation à l'Assemblée générale (pré-bourse). Publication du chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2020 (pré-bourse).

MARDI 19 MAI 2020

Assemblée générale des actionnaires, Hôtel Beau Rivage à Lausanne.

VENDREDI 24 JUILLET 2020

Publication du chiffre d'affaires consolidé du 2^{ème} trimestre 2020 (pré-bourse).

VENDREDI 28 AOÛT 2020

Publication des résultats semestriels au 30 juin 2020 (pré-bourse).
Présentation des résultats semestriels à Zurich.

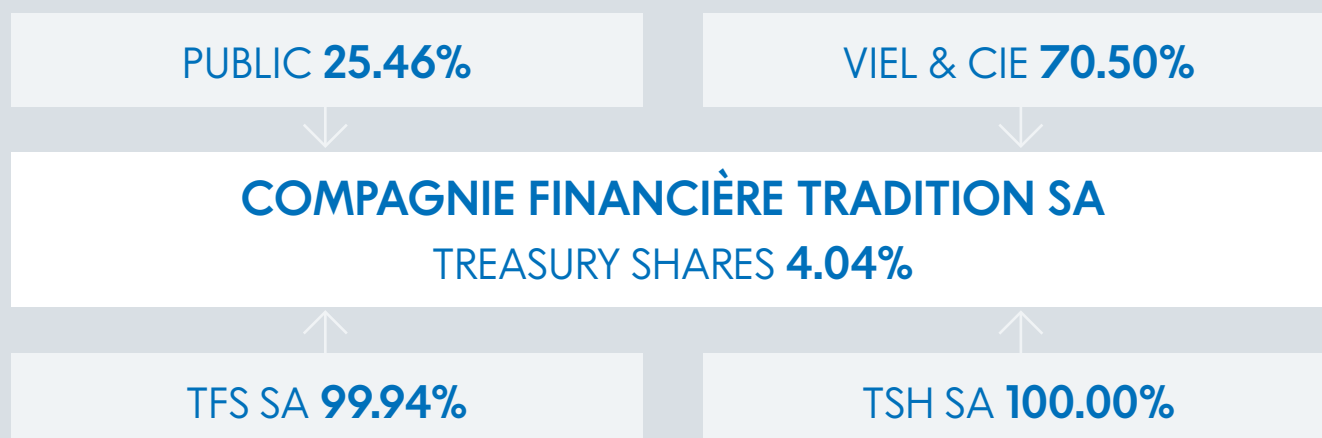
VENDREDI 23 OCTOBRE 2020

Publication du chiffre d'affaires consolidé du 3^{ème} trimestre 2020 (pré-bourse).

Un calendrier détaillé, régulièrement mis à jour, est disponible sur www.tradition.com.

GROUP STRUCTURE

AT 31 DECEMBER 2019



FACT FILE

The financial year runs from 1 January to 31 December

ISIN Code: CH0014345117

Unit of trade: 1 share

Nominal value: CHF 2.50

Shares are traded on the SIX Swiss Exchange and on the third compartment of the Frankfurt Stock Exchange.

CONTACTS

Compagnie Financière Tradition SA

Investor relations

11, rue de Langallerie - CH - 1003 Lausanne

Tel: 41 (0)21 343 52 87 - Fax: 41 (0)21 343 55 00

www.tradition.com

A website dedicated to providing information to Compagnie Financière Tradition's shareholders: Share price, Press releases, Calendar of events, Key figures, Presentations.

Contact us: actionnaire@tradition.ch

2020 FINANCIAL CALENDAR

FRIDAY, 24 JANUARY 2020

Publication of consolidated revenue for Q4 2019 (pre-market).

FRIDAY, 13 MARCH 2020

Publication of 2019 full-year results (pre-market).
Presentation of annual results in Zurich.

FRIDAY, 24 APRIL 2020

Publication of 2019 Annual Report and the notice of the General Meeting (pre-market). Publication of consolidated revenue for Q1 2020 (pre-market).

TUESDAY, 19 MAY 2020

Annual General Meeting, Hotel Beau Rivage, Lausanne.

FRIDAY, 24 JULY 2020

Publication of consolidated revenue for Q2 2020 (pre-market).

FRIDAY, 28 AUGUST 2020

Publication of half-year results to 30 June 2020 (pre-market).
Presentation of half-year results in Zurich.

FRIDAY, 23 OCTOBER 2020

Publication of consolidated revenue for Q3 2020 (pre-market).

A detailed financial calendar is updated regularly on www.tradition.com.

TRADITION, UN PARTENAIRE MONDIAL DE PREMIER PLAN POUR NAVIGUER SUR LES MARCHÉS

APERÇU DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Présente dans 29 pays, Compagnie Financière Tradition (CFT ou Tradition) est un acteur de premier plan du courtage et l'un des trois leaders mondiaux de l'intermédiation professionnelle (Interdealer Broking, IDB). Depuis l'acquisition par VIEL & Cie d'une participation majoritaire en 1996, la société s'est considérablement développée, principalement par croissance interne, et réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires équilibré entre l'Europe, les Amériques et la région Asie-Pacifique ainsi qu'entre différentes classes d'actifs. Outre son chiffre d'affaires publié pour 2019 de CHF 924,0 millions, elle bénéficie de ses coentreprises et sociétés associées développées au fil des ans avec différents partenaires, qui représentent un pool de commissions supplémentaires d'environ CHF 260 millions, dans lequel la part du Groupe représente environ CHF 110 millions actuellement.

Agissant en qualité de place de marché et d'intermédiaire pur, CFT facilite les transactions entre établissements financiers et autres traders professionnels actifs sur les marchés de capitaux. Ces transactions varient en taille et en liquidité, allant de la plus simple à la plus complexe, de la plus liquide à la plus illiquide.

Dans le contexte des nouvelles réglementations instaurées pour faire face à la crise financière suite au mandat donné par le G20 en septembre 2009, CFT s'est aussi positionnée à l'avant-garde de l'évolution de la structure du marché. Elle est reconnue pour ses initiatives électroniques telles que Trad-X, et sa position de premier plan dans l'intermédiation sur SEF (Swap Execution Facilities) de produits dérivés de taux d'intérêt aux États-Unis.

CFT doit sa réussite à sa capacité à comprendre l'évolution des besoins d'un vaste réseau de clients fidèles, allée à des compétences fortes dans les marchés de dérivés et à ses investissements continus dans une technologie distinctive afin de proposer des services d'exécution électroniques et hybrides aux côtés de services de courtage à la voix.

Forte aujourd'hui de CHF 440 millions de capitaux propres (hors actions propres) et d'une trésorerie brute de près de CHF 540 millions, CFT a acquis une part de marché critique reposant sur de solides bases pour son développement futur.

UNE CONTRIBUTION CRUCIALE AU BON FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS

VALEUR AJOUTÉE ET INDÉPENDANCE

CFT facilite la formation des prix et assure la rencontre entre acheteurs et vendeurs d'une large palette d'instruments financiers au comptant et dérivés, de gré à gré (OTC), compensés par une contrepartie centrale et négociés sur des marchés organisés.

Apportant la transparence sans nuire à la liquidité, CFT aide ses clients à trouver des prix et des contreparties. Suivant le modèle de l'intermédiation pure, dénué de tout conflit d'intérêts, son chiffre d'affaires provient principalement des commissions générées par la mise en relation de banques commerciales, de banques d'investissement et d'autres intervenants sur les marchés. Grâce à ses services, ses clients bénéficient d'un accès à une connaissance approfondie des marchés, de larges pools de liquidité et d'un anonymat qui réduit l'impact des ordres sur le marché. La société vend aussi des données de marché.

Toutes ses activités s'inscrivent dans un cadre strictement réglementé.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES DÉPENDANT DE FACTEURS CYCLIQUES ET STRUCTURELS

Le niveau d'activité de CFT est déterminé par les volumes notionnels et la fréquence des transactions exécutées par ses clients, lesquels, au-delà des innovations financières et techniques, dépendent d'un ensemble de facteurs : performance macroéconomique, déséquilibres budgétaires, émissions obligataires, cycles des matières premières, volatilité des marchés, économies émergentes, incertitudes géopolitiques. Les banques et les établissements non bancaires, de plus en plus pointus dans la gestion de leurs activités de marché, ont impérativement besoin d'accéder aux plus vastes pools de liquidité pour se décharger des risques ou rechercher du rendement.

Après la crise financière de 2008 et la refonte du cadre réglementaire du système financier de part et d'autre de l'Atlantique, les banques ont dû repenser leurs modèles économiques et réduire leurs activités de tenue de marché. Parallèlement, les politiques d'assouplissement quantitatif conduites par les banques centrales ont réduit tout à la fois la volatilité et la liquidité sur les marchés. Ces récentes évolutions structurelles ont encouragé des établissements financiers non bancaires à jouer un rôle plus actif dans le « price making ». Elles ont aussi souligné les fonctions cruciales et complémentaires des courtiers et des places de marché indépendantes dans le bon fonctionnement des marchés, quel que soit le contexte.

Historiquement, le secteur des IDB a su s'adapter aux cycles des marchés ainsi qu'aux évolutions structurelles. De nouveaux gisements de croissance s'offrent aux acteurs mondiaux tels Tradition capables de tirer profit tout à la fois d'une souplesse opérationnelle et de fortes capacités en matière de technologie et de conformité.

UN DES TROIS LEADERS MONDIAUX DE SON SECTEUR

MISE EN RELATION DE CLIENTS SUR CINQ CONTINENTS

CFT a développé un réseau mondial couvrant 29 pays où elle a noué de longue date des relations de confiance avec de nombreuses contreparties parmi lesquelles des banques d'investissement, des banques commerciales, des banques régionales, des banques centrales, des hedge funds, des sociétés de trading pour compte propre, des entreprises et certains des plus grands gérants d'actifs à l'échelle mondiale.

La société est présente sur toutes les grandes places financières du monde, mais aussi sur des places plus régionales comme en Asie du Sud-Est ou en Amérique latine. En Europe continentale, elle dispose de plusieurs filiales locales pleinement agréées.

Au total, 1 500 collaborateurs au front-office organisés en 320 desks sont mobilisés pour offrir à la clientèle un accès optimal à la liquidité et une connaissance granulaire des marchés et des produits locaux.

UNE OFFRE DE PRODUITS MONDIALE ET DIVERSIFIÉE EN CONSTANTE EXPANSION

CFT offre des services de courtage sur l'ensemble des marchés financiers et des marchés liés aux matières premières afin de proposer une couverture produits globale à ses clients. Outre une expertise historique sur les produits dérivés, la société est également active dans le courtage de transactions au comptant sur obligations et sur actions. Membre de plusieurs marchés, elle agit en qualité d'intermédiaire aussi bien sur les marchés de gré à gré que sur les marchés organisés.

La société est présente sur les marchés monétaires, les dérivés de taux et de devises, les actions et dérivés sur actions, les obligations et opérations de mise en pension, ainsi que les dérivés de crédit. Aux États-Unis, pour les dérivés de taux d'intérêt, de crédit et de change, son SEF (Swap Execution Facility) est opérationnel depuis 2013. En Europe, la société a élargi sa suite de plateformes de négociation en créant des OTF au moment de l'entrée en vigueur de la directive MIF II.

Ses activités liées aux matières premières comprennent les dérivés sur le pétrole, le gaz naturel, l'électricité, le charbon, les produits agricoles et les métaux précieux, ainsi que les marchés environnementaux.

En outre, elle développe des services d'information et vend des données de marché.

TECHNOLOGIE PROPRIÉTAIRE ET DISTINCTIVE

En partenariat avec plusieurs banques figurant parmi les plus grandes et les plus actives dans le monde, CFT gère une plateforme de négociation lancée en 2011, initialement pour les swaps de taux d'intérêt en euros, puis en dollars et en livres sterling. Conçue avec l'aide de la communauté des traders, Trad-X, l'une des deux seules plateformes de négociation basées sur un carnet d'ordres centralisé (CLOB) lancées à ce jour sur le marché des swaps de taux d'intérêt, est le prolongement logique de ses services de courtage à la voix. Basée sur une technologie propriétaire et distinctive, Trad-X est une plateforme électronique destinée à la négociation de gré à gré de produits dérivés, dotée d'un nombre étendu de fonctionnalités entièrement automatisées et hybrides, à faible latence. Leader sur le marché des swaps de taux d'intérêt Dealer-to-Dealer (D2D) en USD « sur SEF » aux États-Unis grâce à Trad-X, Tradition a prouvé sa capacité à agréger une liquidité importante et à favoriser l'innovation. En Europe et au Japon, la société gère aussi une plateforme de négociation électronique pour les swaps de taux d'intérêt en euros (MTF) et en JPY (ETP).

Cela illustre la volonté de CFT d'anticiper les évolutions réglementaires et d'accompagner ses clients dans la recherche de solutions au regard de l'évolution des structures de marché. Le Groupe tient particulièrement à offrir des capacités d'exécution hybrides modulables et des protocoles de négociation dans toute sa gamme de produits et à s'appuyer sur sa technologie pour pénétrer de nouveaux segments de marché, comme en témoigne le lancement de ParFX sur le marché des changes au comptant.

UNE STRATÉGIE FONDÉE SUR DES ATOUTS CENTRAUX ET UNE VISION À LONG TERME

NOUVELLES OPPORTUNITÉS LIÉES AUX RÉCENTES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR

Depuis la fin des années 90, les sociétés d'intermédiation professionnelle se sont consolidées autour de quelques grands groupes internationaux qui sont devenus des places de marché incontournables. Ces groupes d'envergure mondiale sont aujourd'hui au nombre de trois. Tôt ou tard, l'augmentation des coûts informatiques et de conformité devrait conduire les courtiers de niche, tous de taille nettement plus modeste, à nouer des partenariats avec ces grands groupes et à chercher à accéder à leurs infrastructures.

La mondialisation et la convergence des clients et des marchés observées ces dernières années avaient déjà suscité un intérêt accru pour les questions de structure et d'infrastructure des marchés. Les marchés organisés, après plusieurs phases de consolidation, ainsi que les plateformes électroniques traditionnellement utilisées par les banques pour communiquer les prix à leurs clients buy-side, cherchent à tirer profit des évolutions réglementaires telles que l'obligation de compensation et la négociation sur SEF pour se développer dans le domaine des opérations de gré à gré, sous forme de services de compensation pour les premiers et d'intermédiation des nouveaux flux de transactions pour les seconds.

Dix ans après, les conséquences de la crise financière et du vaste programme de réforme du secteur bancaire et des dérivés de gré à gré qui a suivi continuent d'engendrer de nombreuses évolutions dans l'organisation des métiers. Pour les plateformes de transactions mondiales telles celle que représente Tradition, ces évolutions offrent de nouvelles opportunités en termes de typologie de clients.

Par ailleurs, les exigences réglementaires, associées aux progrès réalisés dans l'analyse de données, génèrent une demande considérable d'informations de marché. Dans le contexte de l'évolution du rôle des banques en tant que fournisseurs de liquidité, la prise de conscience croissante de l'importance de la liquidité dans le fonctionnement des marchés pourrait encore amplifier ces phénomènes.

BIEN POSITIONNÉE POUR ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION RAPIDE DES MARCHÉS

CFT a pour ambition d'être un acteur de référence de son secteur et de continuer à représenter l'un des plus grands réseaux et des plus vastes pools de liquidité. Elle a amplement démontré son savoir-faire en matière de croissance interne et d'accompagnement des besoins de sa clientèle. Plus récemment, elle a prouvé sa capacité à gérer strictement les coûts afin de s'adapter aux nouvelles conditions de marché.

Avec sa part de marché importante, des revenus diversifiés en termes de fuseaux horaires et de classes d'actifs et son bilan solide, Tradition est bien positionnée dans son secteur et continuera à anticiper l'évolution des marchés, tant au niveau des produits que des zones géographiques, de la clientèle ou de la réglementation.

Les équipes de front office bénéficient de sa technologie dans de multiples classes d'actifs et géographies. Depuis 2011, CFT a développé des solutions mondiales de négociation avec ses clients, et, à chaque fois que possible, en partenariat avec eux. Son objectif est de conforter son leadership dans le courtage électronique en poursuivant ses investissements dans sa technologie propriétaire et d'offrir des services d'excellence dans le domaine de l'exécution hybride et du courtage à la voix.

CFT peut mobiliser plus de CHF 540 millions pour poursuivre sa stratégie de croissance. Elle entend mener à bien son programme de recrutement des meilleurs talents, développer ses ventes de données et, le cas échéant, étudier avec sélectivité les opportunités d'acquisition de sociétés de niche.

TRADITION, A LEADING GLOBAL PARTNER FOR OUR CLIENTS IN NAVIGATING MARKETS

COMPANY OVERVIEW

We are a world leader in wholesale brokerage, and one of only three global interdealer broking firms (IDBs), with local offices in 29 countries. Since 1996, when VIEL & Cie acquired a majority stake in Compagnie Financière Tradition SA ("CFT" or "Tradition"), we have significantly extended the size and footprint of our operations, primarily through organic growth. We have a balanced mix of revenues between EMEA, the Americas and Asia Pacific, and across a variety of asset classes. In addition to the 2019 reported revenue of CHF 924.0 million, we benefit from joint ventures and associated companies developed with various partners over the years. Altogether these represent an additional commission pool of around CHF 260 million, of which around CHF 110 million is Group share.

Acting as both a marketplace and a pure intermediary, we facilitate trading amongst financial institutions and other professional traders active in the capital markets. These transactions vary in scale and liquidity, from the simplest to the most complex, the most liquid to the most illiquid.

In the context of the new regulations initiated to respond to the financial crisis after the G20 mandate of September 2009, we have also successfully positioned ourselves at the forefront of changes in the market structure. We are recognised for electronic initiatives such as Trad-X, and our leading position in the intermediation of "on Swap Execution Facilities" (SEF) interest rate derivatives in the United States.

The key to our success is our ability to understand the evolving needs of our extensive and long-established network of clients, together with our solid expertise in derivatives markets. This is underpinned by sustained investments in proprietary technology in order to provide electronic and hybrid execution alongside high-touch broker services.

With CHF 440 million of shareholders' equity (excluding treasury shares) and gross adjusted cash balances of close to CHF 540 million, we have built a critical market share on solid foundations for our future development.

A CRITICAL CONTRIBUTION TO THE EFFICIENT FUNCTIONING OF MARKETS

ADDING VALUE, ALWAYS INDEPENDENT

We facilitate price formation and match transactions between buyers and sellers in a wide variety of cash and derivatives, over-the counter (OTC), CCP-cleared and exchange-traded financial instruments. Providing transparency without detriment to liquidity, we help our clients source prices and counterparties. Operating on the basis of a pure agency model with no conflict of interest, our revenues primarily consist of commissions earned by bringing together commercial banks, investment banks and other market participants. Our clients benefit from access to in-depth market intelligence, large pools of liquidity, and anonymity that reduces the market impact of placing orders. We also sell market data.

All of our activities operate within an extensively regulated framework.

REVENUE DRIVEN BY CYCLICAL AND STRUCTURAL FACTORS

Notional volumes and frequency of transactions traded in the markets by our clients drive our own level of activity. These are influenced by a number of factors: macroeconomic performance, budget imbalances, bond issues, commodities cycles, market volatility, emerging economies, and geopolitical uncertainties, notwithstanding financial and technical innovations. Banks and non-bank institutions have over time become increasingly sophisticated and it is imperative for them to access the deepest pools of liquidity in order to offload risks or search for yield.

In the aftermath of the 2008 financial crisis and the regulatory overhaul of the financial system on both sides of the Atlantic, the banks have been forced to reengineer their business models and retrench as market makers. At the same time, central banks' quantitative easing policies have reduced both volatility and liquidity in the markets. These recent structural changes have encouraged non-bank financial institutions to play a more active role as price makers. They have also highlighted the critical and complementary services provided by independent brokers and marketplaces and the role they play in the efficient functioning of markets.

Our industry has historically been quick to adapt to market cycles and structural changes. There are new growth opportunities to be seized by global firms like Tradition that can leverage a combination of operational flexibility, extensive IT and compliance capabilities.

WE ARE ONE OF ONLY THREE GLOBAL FIRMS IN OUR SECTOR

MATCHING CLIENTS ACROSS FIVE CONTINENTS

We have developed a worldwide network of offices spanning 29 countries where we have trusted, long-term relationships with a wide range of counterparties. Our clients include investment banks, commercial banks, regional banks, central banks, hedge funds, proprietary trading firms, corporates and some of the largest global asset managers.

We are present in all the key financial centres around the globe, as well as smaller ones such as in South East Asia or Latin America. In Continental Europe, we operate a number of fully licensed local subsidiaries.

Our 1,500 front office staff are deployed in 320 desks, providing clients with optimal access to liquidity, and specialised knowledge of local markets and products.

CONSTANTLY ENHANCING A GLOBAL AND DIVERSE PRODUCT COVERAGE

We provide brokerage services across the whole range of the financial and commodity-related markets, and aim to offer our clients global product coverage. In addition to our extensive expertise in derivatives, we are also active in cash bonds and equities brokerage. Operating in both over-the-counter (OTC) and listed markets, we are a member of several exchanges.

The financial markets we cover include money markets, interest rate and currency derivatives, equities and equity derivatives, bonds and repurchase agreements, and credit derivatives. In the US, we have successfully operated our Swap Execution Facility (SEF) for interest rate, credit and FX derivatives since 2013. In Europe, we further extended our suite of trading platforms by creating OTFs with the implementation of MiFID II.

Our commodity-related markets include derivatives in oil, natural gas, power, coal, soft commodities and precious metals, as well as environmental markets.

We also develop information services and sell market data.

PROPRIETARY TECHNOLOGY

In partnership with several of the world's largest and most active banks, we operate Trad-X, an electronic platform launched in 2011, initially for Euro Interest Rate Swaps, and since then extended to USD and GBP. Designed with the help of the trading community, Trad-X, one of only two platforms based on a central limit order book trading protocol launched so far in the interest rate swaps market, is a logical extension to our voice brokerage services.

Trad-X utilises proprietary technology to provide an electronic trading platform for OTC derivatives, characterised by low latency and rich fully automated and hybrid functionalities. With a leading market share in the Dealer-to-Dealer (D2D) USD "on SEF" interest rate swap market in the United States, thanks to Trad-X, we have proved our ability to attract deep liquidity and foster innovation. In Europe and in Japan, we also operate an electronic trading platform for Euro (MTF) and JPY (ETP) interest rate swaps respectively.

This also reflects a desire to anticipate regulatory changes and respond to our clients' quest for solutions to changing market structures. We are committed to providing flexible hybrid execution capability and trading protocols across our entire suite of products and to leveraging our technology to enter new market segments, as illustrated by the launch of ParFX in the FX spot market.

STRATEGY BASED ON CORE STRENGTHS AND A LONG-TERM VIEW

NEW OPPORTUNITIES IN RECENT INDUSTRY TRENDS

Since the end of the 1990s, IDBs have been consolidating around a few major international groups that have become indispensable marketplaces. Today, there are only three such global firms. It is expected that the increasing IT and compliance costs will at some point lead niche brokers, all significantly smaller in scale, to partner with such groups and seek access to their infrastructure.

Over the past decade, globalisation and the convergence of clients and markets have already led to increased interest in market structure and infrastructure issues. Exchanges, after several consolidation phases, as well as electronic platforms traditionally used by the banks to communicate prices to their buy-side clients, are seeking to benefit from regulatory changes such as mandatory OTC clearing and SEF trading to expand into the over-the-counter space, in the form of clearing services for the former and intermediation of new trading flows for the latter.

Ten years later, the consequences of the financial crisis and the subsequent comprehensive banking and OTC derivatives reform programme continue to lead to many shifts in the organisation of the markets. They provide new opportunities for global transactional platforms such as the one we represent, in the form of a broader range of clients.

The combination of regulatory requirements and data analytics advancements is fuelling considerable demand for financial market information. Amid the changing role of banks as liquidity providers, the rising awareness of the importance of market liquidity in the functioning of markets may yet intensify these trends.

WELL-POSITIONED IN FAST-CHANGING MARKETS

CFT has a long-term commitment to industry leadership and will continue to represent one of the largest networks and deepest pools of liquidity. We have an established track record of organic growth and responsiveness to the evolving needs of our clients. We have demonstrated our ability to rein in costs to enable us to adjust to market conditions when necessary.

With our sizeable market share, diversified revenue across time zones and asset classes, and a strong balance sheet, we are well-positioned in our industry and will continue to anticipate the evolution of the markets, whether in terms of products, geographies, customers or regulation.

Our technology supports our brokers across multiple asset classes and geographic regions. Since 2011, we have proactively developed global trading solutions with clients and, wherever possible, in partnership with them. Our objective is to further enhance our established leadership in electronic broking with continued investment in proprietary technology, as well as deliver efficiency and excellence in hybrid execution and high-touch broker services.

CFT can mobilise more than CHF 540 million to pursue its growth strategy. We aim to deliver on our programme to hire the best talents, grow data sales and, where appropriate, selectively review bolt-on acquisition opportunities.

UNE PRÉSENCE

GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE

AMÉRIQUES

Bogota / Boston / Buenos Aires / Chicago / Dallas / Houston / Mexico / Miami / New Jersey / New York / Santiago / Stamford

ASIE-PACIFIQUE

Bangkok / Hong Kong / Jakarta / Makati City / Mumbai / Séoul / Shanghai / Shenzhen / Singapour / Sydney / Tokyo

EUROPE / MOYEN-ORIENT / AFRIQUE

Amsterdam / Bruxelles / Dubaï / Francfort / Johannesburg / Küsnacht / Lausanne / Londres / Luxembourg / Milan / Monaco
Moscou / Munich / Paris / Rome / Tel Aviv / Zurich



A DIVERSIFIED

GEOGRAPHICAL PRESENCE

AMERICAS

Bogota / Boston / Buenos Aires / Chicago / Dallas / Houston / Mexico / Miami / New Jersey / New York / Santiago / Stamford

ASIA-PACIFIC

Bangkok / Hong Kong / Jakarta / Makati City / Mumbai / Seoul / Shanghai / Shenzhen / Singapore / Sydney / Tokyo

EUROPE / MIDDLE EAST / AFRICA

Amsterdam / Brussels / Dubai / Frankfurt / Johannesburg / Küsnacht / Lausanne / London / Luxembourg / Milan / Monaco / Moscow / Munich
Paris / Rome / Tel Aviv / Zurich



GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Un gouvernement d'entreprise efficace est fondamental au regard des standards de Compagnie Financière Tradition SA.

Un rapport équilibré entre direction et contrôle permet de pérenniser l'activité du Groupe. Dans un souci de transparence accrue à l'égard de ses actionnaires, la société a adopté et développé un certain nombre de mesures dans le respect de l'ensemble des dispositions de la « Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance » (DCG), de SIX Exchange Regulation, dernière version entrée en vigueur le 2 janvier 2020.

CAPITAL

Le capital de Compagnie Financière Tradition SA est uniquement composé d'actions au porteur de CHF 2,50 de valeur nominale chacune, de même catégorie et entièrement libérées. Toutes les actions donnent droit au dividende. Le montant du capital, du capital autorisé et du capital conditionnel, ainsi que l'évolution du capital au cours des trois derniers exercices de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés dans les annexes aux comptes annuels à la page 156 du rapport annuel. Les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe sont décrites en page 119 du rapport annuel.

Au 31 décembre 2019, il n'y a ni bons de jouissance, ni bons de participation Compagnie Financière Tradition SA et la Société n'a pas d'emprunt convertible en cours à cette date.

En juillet 2019, une obligation de CHF 130 millions a été émise, d'une maturité de 6 ans, portant sur un coupon de 1,75 % (code ISIN CH0483180995).

Il n'existe pas de restriction de transfert des actions de Compagnie Financière Tradition SA.

STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

L'organigramme du Groupe est présenté, sous forme simplifiée, en page 7 du rapport annuel et le périmètre de consolidation du Groupe est présenté en pages 144 et 145. Les actionnaires importants de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés en pages 156 et 157 du rapport annuel. À notre connaissance, aucun autre actionnaire ne détient au 31 décembre 2019 plus de 3,00 % des droits de vote de Compagnie Financière Tradition SA. A la connaissance de la Société, aucun pacte d'actionnaires n'existe au 31 décembre 2019. Il n'y a pas de participation croisée qui dépasse 5,00 % de l'ensemble des voix ou du capital au 31 décembre 2019. Les informations communiquées à SIX Swiss Exchange dans le cadre de la publicité des participations figurent sous le lien <https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

Selon l'article 18 des statuts, chaque action donne droit à une voix. Les statuts de la Société ne prévoient aucune dérogation aux droits de participation des actionnaires fixés par la loi, à l'exception des modalités de participation à l'Assemblée générale, l'article 17 des statuts stipulant que « un actionnaire ne peut se faire représenter à l'Assemblée générale que par son représentant légal, un autre actionnaire participant à cette Assemblée muni d'un pouvoir écrit ou le Représentant indépendant ». Selon l'article 19 des statuts, l'Assemblée générale prend ses décisions, quel que soit le nombre des actionnaires présents et des actions représentées, sous réserve des dispositions légales impératives et des cas prévus à l'article 20 des statuts. L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante.

Toujours selon l'article 19 des statuts, en cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante. En règle générale, le scrutin a lieu à main levée ; les élections se font au scrutin secret, si l'Assemblée générale n'en décide pas autrement. En outre, l'article 20 des statuts prévoit « qu'une décision de l'Assemblée générale recueillant au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentées lors d'une Assemblée générale où le 51 % au moins des valeurs nominales de l'ensemble des actions est représenté est nécessaire pour : (1) la modification du but social, (2) l'extension ou la restriction du cercle des opérations sociales, (3) l'introduction d'actions à droit de vote privilégié, (5) l'augmentation autorisée ou conditionnelle du capital-actions, (6) l'augmentation du capital-actions au moyen des fonds propres, contre apport en nature ou en vue d'une reprise de biens et l'octroi d'avantages particuliers, (7) la limitation ou la suppression du droit de souscription préférentiel, (8) le transfert du siège de la Société, (9) les décisions que la loi sur la fusion confère à la compétence de l'Assemblée générale, sous réserve des cas où une majorité plus contraignante est requise par ladite loi, (10) la dissolution de la Société ».

Conformément à l'article 699 al. 3 CO, des actionnaires représentant ensemble 10 % au moins du capital-actions peuvent demander la convocation d'une Assemblée générale.

Selon l'article 14 al. 2 des statuts, l'Assemblée générale extraordinaire doit avoir lieu dans les quarante jours qui suivent la demande de convocation.

De manière générale, l'Assemblée générale est convoquée vingt jours au moins avant la date de la réunion, par une publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. Doivent être mentionnés dans la convocation les objets portés à l'ordre du jour, ainsi que les propositions du Conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'Assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour et, en cas d'élections, les noms des candidats proposés. Il est rappelé que conformément à l'art. 699 al. 3 CO, des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA comprend huit membres au 31 décembre 2019. Le mandat des 8 administrateurs a été renouvelé lors de l'Assemblée générale du 23 mai 2019. Monsieur Pierre Languetin, ancien administrateur pendant de nombreuses années, a reçu le titre honorifique de Président d'honneur en 2018.

Le Président, M. Patrick Combes, est membre exécutif du Conseil d'administration. Il dirige la Direction générale. M. François Carrard est Vice-président et membre non exécutif. Les autres membres du Conseil d'administration sont non exécutifs et indépendants.

Ils n'ont antérieurement fait partie d'aucun organe de direction de Compagnie Financière Tradition SA ou d'aucune de ses filiales, ni n'entretiennent de relations d'affaires avec Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au 31 décembre 2019, à l'exception du recours ponctuel aux services juridiques d'avocats de l'étude Kellerhals Carrard, dont l'administrateur François Carrard est l'un des associés, et d'un contrat de prestation de conseil avec Eric Solvet.

Une description détaillée des parcours professionnels et des fonctions de chacun de ces administrateurs est présentée en pages 35 et 36 du rapport annuel. Selon l'article 23 des statuts, les membres du Conseil d'administration sont élus individuellement pour une période d'un an qui commence lors de l'Assemblée générale ordinaire qui les a élus et prend fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de l'année suivante. Les administrateurs sont rééligibles. Le Président du Conseil d'administration est aussi élu par l'Assemblée générale, parmi les membres du Conseil d'administration. La durée de ses fonctions s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante et une réélection est possible (art. 24 des statuts).

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi (art. 716a CO), des statuts et du règlement d'organisation. Les statuts sont disponibles au lien <https://www.tradition.com/about-us/articles-of-association.aspx> et le règlement d'organisation au lien <https://www.tradition.com/about-us/board-of-directors.aspx>.

Il prend notamment toute décision dans tous les domaines qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée générale ou d'un autre organe et exerce en tout temps la haute direction et la haute surveillance sur la Direction et sur les personnes chargées de représenter la Société pour s'assurer qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données. Le Conseil d'administration peut en tout temps nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation. Il peut en tout temps décider de radier avec effet immédiat leur droit de représenter la Société envers des tiers. Leurs droits découlant d'un contrat de travail demeurent réservés.

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables suivantes (art. 28 des statuts) :

- exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires ;
- fixer l'organisation ;

- fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier ;
- nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion et de la représentation pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données ;
- établir le rapport de gestion, les comptes de la Société et les comptes consolidés ;
- préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions ;
- déterminer le mode de paiement du dividende ;
- créer et fermer des filiales et des succursales ;
- informer le juge en cas de surendettement.

Le Conseil d'administration définit la stratégie du Groupe et fixe les orientations. Il adopte le budget annuel qui encadre l'activité de la Direction générale.

Le Conseil d'administration délègue à la Direction générale l'ensemble de la gestion courante de la Société (art. 30 des statuts). Le Conseil d'administration, à l'occasion de chacune de ses séances, est informé par son Président de la gestion de la Direction générale, ce qui lui permet de contrôler la façon dont celle-ci s'acquitte des compétences qui lui ont été attribuées. Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA se réunit à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels et annuels, de l'Assemblée générale et à chaque fois que les affaires l'exigent. En 2019, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois lors de séance d'une durée moyenne d'environ trois heures trente et trois fois lors de séances notariées.

Le Comité d'audit, placé sous la Présidence de M. Robert Pennone, est constitué de quatre membres : M. Robert Pennone, M. Hervé de Carmoy, M. Jean-Marie Descarpentries et M. Eric Solvet. Les membres sont tous indépendants et non exécutifs, et possèdent l'expérience et le savoir-faire nécessaires en matière de normes comptables, de finance et d'audit pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent. Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans son rôle de surveillance du processus de reporting financier, du système de contrôle interne sur le reporting financier, du processus d'audit interne et externe ainsi que des processus de l'entreprise destinés à piloter la mise en conformité avec les lois, les réglementations et le code suisse de bonne pratique.

Le Comité d'audit analyse de surcroît la performance, l'efficacité et les honoraires de la révision externe et s'assure de son indépendance. Il apprécie l'efficacité de la coopération de l'ensemble des départements financiers et de gestion des risques avec la révision externe. En outre, il a les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour conduire ou approuver des enquêtes dans tous les domaines relevant de son champ de responsabilité. Le Directeur financier, le Directeur de la conformité et le Directeur de la gestion des risques participent ponctuellement à ses séances.

L'organe de révision est également invité à participer à chaque séance du Comité d'audit examinant les comptes semestriels et annuels et lui soumet un rapport détaillé sur le déroulement de l'audit, les questions importantes liées à l'application des normes comptables et au reporting et les résultats de l'examen du système de contrôle interne.

Le Comité d'audit remet au Conseil d'administration les comptes rendus de chacune de ses séances. En 2019, le Comité d'audit s'est réuni cinq fois. La durée moyenne de ces séances était d'environ quatre heures.

Par ailleurs, le Directeur financier du groupe préside trois des Comités d'audit régionaux auxquels appartiennent également le Directeur juridique du groupe. Le Comité d'audit régional de la zone EMEA, est présidé par un administrateur indépendant du Conseil d'administration des filiales anglaises, le Directeur financier du Groupe et le Directeur juridique du Groupe en sont également membres.

La tâche de ces Comités d'audit régionaux est d'apprécier l'efficacité de l'environnement de contrôle au sein des entités du Groupe. Ceux-ci établissent des rapports périodiques à l'intention du Comité d'audit du Groupe.

Le Comité des rémunérations, placé sous la Présidence de M. François Carrard, est constitué de deux membres : M. François Carrard et M. Christian Goecking, membres indépendants et non exécutifs. Le Comité des rémunérations donne ses recommandations au Conseil d'administration sur les programmes et stratégies de rémunération et, plus spécifiquement, sur les modalités de rémunération des membres de la Direction générale, les programmes d'options de souscription d'actions et les autres programmes de primes mis en place. En 2019, le Comité des rémunérations s'est réuni une fois en séance d'une heure trente.

Conformément aux dispositions de l'ORAb, les membres du Comité des rémunérations sont individuellement et annuellement élus par l'Assemblée générale.

Les Comités instaurés par le Conseil d'administration sont consultatifs et ne disposent pas d'un pouvoir décisionnel. Ils font des recommandations au Conseil d'administration qui prend ensuite les décisions.

Le Directeur juridique du groupe, M. William Wostyn, est Secrétaire du Conseil d'administration et de ses comités. Selon l'art.24 des statuts, le Conseil d'administration désigne le secrétaire, qui peut être choisi hors du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration et ses comités bénéficient de la collaboration active de la Direction générale, qui participe ponctuellement aux séances auxquelles elle est conviée afin, notamment, de rendre compte de sa gestion et de donner des informations sur la marche des affaires et sur les développements les plus importants concernant la Société, ainsi que les filiales directes ou indirectes. En fonction de l'ordre du jour fixé par le Président de chacun des Comités, sont invités un ou plusieurs membres de la Direction générale ou des responsables de service, afin de fournir les informations souhaitées par les membres des comités et de répondre à leurs questions. Néanmoins, aucun membre de la Direction générale ne participe au Comité des rémunérations.

En dehors de ces séances, le Président du Conseil d'administration est régulièrement informé de la gestion courante de la société. Notamment, un Système Informatique de Gestion (SIG) permet un suivi régulier et fréquent de la performance et une comparaison par rapport aux objectifs. Ce suivi, en fonction des critères, s'effectue sur une base quotidienne, mensuelle, trimestrielle ou annuelle, et englobe toutes les filiales du Groupe avec une comparaison par rapport au résultat de l'année précédente et, particulièrement, avec les budgets et les objectifs de l'année en cours.

Par ailleurs, ont été mises en place des directions centralisées de gestion des risques et d'audit interne, leur fonctionnement est décrit en pages 24 et 25 du présent rapport.

DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale de Compagnie Financière Tradition SA est constituée de six personnes, y compris le Président exécutif du Conseil d'administration, qui se réunissent régulièrement et exercent les pouvoirs qui leur sont conférés par le Règlement d'organisation (https://www.tradition.com/media/315351/rules_of_organisation_15.03.2019.pdf). Dans ce cadre, le Conseil d'administration délègue à la Direction générale l'ensemble de la gestion courante de la Société. Chaque responsable de zone géographique gère les filiales du Groupe sous sa responsabilité dans le cadre de la stratégie et du budget définis par le Conseil d'administration, et dans le respect des éventuelles limitations à leur délégation de pouvoir.

Chaque membre de la Direction informe de manière régulière le Président du Conseil d'administration de la gestion courante de la Société et lui communique sans délai tout événement ou changement important au sein de la Société et de ses sociétés filles.

La Direction générale se réunit ponctuellement en Comité exécutif, sous la présidence du Président du Conseil d'administration.

Ce Comité accueille le Directeur juridique du groupe (Secrétaire du Conseil et du Comité exécutif). Le Comité exécutif permet de communiquer la stratégie du Conseil d'administration et les axes de développement ou actions à prendre conformément aux orientations définies par celui-ci. Il prépare le budget annuel présenté ensuite au Conseil d'administration pour approbation. Une description détaillée des parcours des membres de la Direction générale, comprenant leurs formations, leurs parcours professionnels, ainsi que leurs fonctions au sein de Compagnie Financière Tradition SA est présentée en page 39 du rapport annuel.

Les membres de la Direction générale n'exercent aucune fonction complémentaire au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, d'établissements ou de fondations importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public ; aucune fonction de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants, suisses ou étrangers, ni aucune fonction officielle et aucun mandat politique.

Par ailleurs, il n'existe pas, au 31 décembre 2019 de contrat de management entre Compagnie Financière Tradition SA et des sociétés ou personnes extérieures au Groupe.

DÉTENTION D' ACTIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les participations détenues dans le capital de la Société au 31 décembre 2019 ainsi que les droits de conversion et d'option détenus au 31 décembre 2019 par chaque membre du Conseil d'administration et de la Direction générale, ainsi que par les personnes qui leur sont proches, figurent en annexe aux comptes annuels, en page 161 du rapport annuel, conformément à l'article 663c, al. 3 CO.

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les indemnités versées ainsi que les sûretés, prêts, avances ou crédits octroyés par Compagnie Financière Tradition SA, ou l'une de ses filiales, aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, ainsi qu'aux personnes qui leur sont proches, figurent dans le rapport de rémunérations en pages 168 à 170 du rapport annuel, conformément aux articles 13 et suivants de l'ORAb.

Selon l'article 30bis des statuts, les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale peuvent occuper, dans des organes supérieurs de direction ou d'administration d'entités juridiques qui ont l'obligation de s'inscrire au registre du commerce ou dans un registre similaire à l'étranger et qui ne sont pas contrôlées par la société ou qui ne contrôlent pas la société, au maximum le nombre suivant de fonctions :

- dans des sociétés suisses ou étrangères dont les actions sont cotées en bourse : cinq ;
- dans des sociétés suisses ou étrangères dont les actions ne sont pas cotées : quinze ;
- dans d'autres entités à but essentiellement idéal : dix.

Les articles révisés des Statuts en fonction de l'ORAb, approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée générale de 2014, définissent les dispositions applicables à la rémunération sous condition de performance et l'attribution de titres de participation, de droits de conversion et droits d'options (art. 30quater à 30sexies), les montants supplémentaires qui peuvent être versés aux membres du Comité exécutif nommés après l'approbation des rémunérations par l'Assemblée générale (art. 20ter), les prêts, les facilités de crédit et les prestations de prévoyance alloués à la Direction générale et au Conseil d'administration (art.30quinquies) et le vote de la rémunération par l'Assemblée générale annuelle (art. 20bis).

Les détails de ces dispositions peuvent être consultés sur notre site internet : https://www.tradition.com/media/219419/CFT_Statuts.pdf.

Les modalités de rémunération des membres du Conseil d'administration sont proposées annuellement par le Comité des rémunérations et décidées par l'Assemblée générale. Le Comité des rémunérations se réunit au minimum une fois par an pour discuter de la structure, des principes et des montants de rémunération et informe le Conseil d'administration de ses délibérations, au cours de la réunion du Conseil d'administration suivante.

Elles sont actuellement définies sous la forme de jetons de présence. Cette rémunération annuelle comprend une part fixe, de CHF 20 000 par administrateur, ainsi qu'une part variable, d'un montant maximum de CHF 10 000 par administrateur, déterminée en fonction de la participation des administrateurs aux différentes réunions du Conseil d'administration de l'exercice. Chaque administrateur non exécutif membre du Comité d'audit reçoit en outre une rémunération annuelle additionnelle de CHF 20 000. Une rémunération annuelle additionnelle de CHF 10 000 s'ajoute pour chaque administrateur non exécutif membre du Comité des rémunérations.

Le montant maximal de la rémunération du Conseil d'administration est dorénavant approuvé par l'Assemblée générale chaque année pour l'année civile suivante.

Les modalités de rémunération des membres de la Direction générale sont définies par le Président du Conseil d'administration, après consultation du Comité des rémunérations. Compte tenu de la spécificité des activités, du nombre extrêmement restreint de sociétés comparables actives dans ce domaine, ainsi que de la qualité et représentativité des informations disponibles, l'utilisation de « benchmarks » est, par conséquent, inadaptée.

Les modalités de fixation des rémunérations résultent des négociations bilatérales avec les dirigeants concernés ; de la taille et du poids relatifs des activités qu'ils supervisent, de la capacité à implémenter la stratégie du groupe, prenant en compte à la fois le développement des activités et les exigences de rentabilités, ainsi que des conditions de rémunération pratiquées au sein des principaux concurrents appartenant au même secteur d'activités dans la mesure où elles sont connues. Ces modalités sont ensuite décidées à l'Assemblée générale. Elles comportent, pour les opérationnels, un salaire fixe et une part variable en fonction du résultat opérationnel des filiales dont ils assurent la gestion (sans pondération par d'autres objectifs) ou une prime discrétionnaire avec un minimum garanti le cas échéant et, pour les fonctionnels, un salaire fixe et une prime discrétionnaire. Les primes discrétionnaires sont fixées par le Président du Conseil d'administration et peuvent être selon les cas, trimestrielles ou annuelles. Le Président et les membres de la direction ne participent pas aux délibérations consultatives du Comité des rémunérations qui se prononce sur le montant des rémunérations.

A titre indicatif, en 2019, la part variable a représenté entre 0 % et 44 % du montant de la rémunération totale : elle a consisté en un pourcentage du résultat opérationnel des entités sous la responsabilité des membres opérationnels de la Direction générale en question.

Ces éléments de rémunération sont payés en numéraire. Le Conseil d'administration est informé au moins une fois par an par le Comité des rémunérations de la rémunération de la Direction générale.

Dans le cadre de notre structure de rémunération, une éventuelle attribution d'options aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale est décidée de manière discrétionnaire afin d'encourager leur contribution à la croissance à long terme de la société et sans périodicité prédéfinie par le Conseil d'administration, après consultation du Comité des rémunérations.

En 2019, le Conseil d'administration n'a pas attribué d'options aux membres du Conseil d'administration, ni aux membres de la Direction générale. L'état des options existantes est présenté en page 119 du présent rapport. Des informations complémentaires seront fournies dans le cadre de ce rapport lors de nouvelles attributions d'options, le cas échéant.

Des avantages en nature, tels que des primes d'assurance, sont également fournis aux membres de la Direction générale.

En 2019, les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale n'ont pas bénéficié de la part de Compagnie Financière Tradition SA d'honoraires additionnels à l'exception des prestations éventuellement fournies dans le cadre d'un contrat de prestation de service.

L'Assemblée générale approuve le montant des rémunérations selon les conditions statutaires conformément à l'ORAb.

Dans la mesure où l'Assemblée générale approuve la rémunération des membres de la Direction générale de manière prospective, il est nécessaire d'anticiper les situations dans lesquelles une personne rejoint la Direction générale ou est promue après l'approbation de la rémunération. Un montant complémentaire, ne pouvant excéder 50 % du dernier budget voté, est à disposition pour financer ces cas de figure conformément à l'ORAb. La Société n'a pas fait appel à des conseillers externes pour la fixation de ces rémunérations.

PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe aucune clause statutaire d'« opting out » ou d'« opting up ». Par ailleurs, les contrats de travail des membres opérationnels de la Direction générale comme ceux des principaux cadres de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales ne contiennent pas, en général, de disposition spécifique relative à un changement de contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, à l'exception de deux contrats de travail de membres de la Direction générale qui comportent une clause prévoyant leur maintien à des conditions identiques en cas de changement de contrôle, et pour l'un d'entre eux, un droit de résiliation anticipée avec un préavis de trois mois et une indemnité plafonnée à douze mois de salaire.

Les plans d'options prévoient un exercice anticipé en cas de changement de contrôle de la Société, les options pouvant être exercées dans les neuf mois de l'événement.

POLITIQUE D'INFORMATION

Compagnie Financière Tradition SA publie son chiffre d'affaires consolidé sur une base trimestrielle et ses résultats consolidés sur une base semestrielle et annuelle. Elle communique par ailleurs sur tous les événements susceptibles d'avoir une influence sur son cours, ainsi que le prévoient les articles 53 et 54 du Règlement de cotation.

L'inscription au service « push » concernant la publicité événementielle se fait en cliquant sur le lien <http://www.tradition.com/financials/press-releases/news-by-email.aspx>. Les rapports financiers se trouvent en cliquant sur <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx> et les communiqués s'obtiennent en cliquant sur <http://www.tradition.com/financials/press-releases.aspx>.

Les sources d'information permanentes et adresses de contact de Compagnie Financière Tradition SA sont mentionnées en page 7 du rapport annuel et sur le site www.tradition.com.

RISQUES

RISQUES GÉNÉRAUX RELATIFS AUX OPÉRATIONS D'INTERMÉDIATION DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA ET SES FILIALES

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- Risque de crédit et de contrepartie
- Risque opérationnel
- Risque de liquidité
- Risque de marché

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politiques et procédures de gestion des risques, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans cette section. Il n'y a pas eu de changement enregistré dans la gestion du risque au sein du Groupe en 2019.

Le Conseil d'administration a la responsabilité ultime d'établir les principes de gestion des risques du Groupe et d'exercer la haute surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est la surveillance du système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations. L'audit interne effectue ponctuellement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit.

Le département de gestion des risques est une fonction indépendante, directement rattachée au Président du Conseil d'administration.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit et de contrepartie est le risque de perte financière lorsqu'un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Compagnie Financière Tradition SA exerce le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels. Ce métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition SA a donc une exposition au risque de crédit limitée à ses seules créances dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des provisions pour pertes de valeur sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours pendant lesquels Compagnie Financière Tradition SA est exposée au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit approprié ; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc.) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition SA calcule un rating selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

Le suivi du respect des limites est assuré de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition SA, ou par les départements des risques des régions opérationnelles.

Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc.).

Les expositions se concentrent essentiellement sur des établissements financiers régulés, la vaste majorité notée « investment grade ». Le dénouement est quant à lui traité par des équipes spécialisées. À cet effet, Compagnie Financière Tradition SA dispose d'une filiale indirecte, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd. est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du Groupe jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation.

Tradition Securities and Derivatives Inc., filiale du Groupe aux États-Unis, assure par ailleurs le bon déroulement des opérations en principal aux États-Unis.

Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel résulte de l'inadéquation ou de la défaillance d'un processus, de personnes, de systèmes internes ou d'événements externes.

Le risque opérationnel est segmenté selon les recommandations du Comité de Bâle. Les risques opérationnels sont cartographiés et quantifiés selon leur fréquence et leur sévérité ; Compagnie Financière Tradition SA se concentre sur les risques critiques ou significatifs, selon l'évaluation d'experts métiers ou l'analyse de l'historique des pertes subies.

Afin d'apprécier et de maîtriser l'exposition aux risques opérationnels, le Groupe a mis en place une structure de collecte des pertes supportée par un logiciel dédié.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité intervient lorsque le Groupe connaît des difficultés à honorer ses obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, le Groupe divise ce risque en deux catégories. Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité du Groupe à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple - la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation au Groupe. Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, le Groupe veille à ce que ses filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié. Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, les principales entités opérationnelles du Groupe établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants.

Des contrôles sont effectués ponctuellement pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales pouvant être transférés aux sociétés holdings du Groupe, qui déterminent et gèrent les besoins en fonds de roulement ou de trésorerie structurelle. Au niveau des sociétés holdings, le Groupe a mis en place des financements obligataires ainsi qu'une facilité de crédit (décrits à la Note 20) qui conforte sa situation de trésorerie et sa capacité de gestion des risques de liquidité.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE CHANGE

Du fait de son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une autre monnaie que leur monnaie fonctionnelle.

Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), le yen (JPY), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

La politique de couverture du risque de change du Groupe ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles, à l'exception du Royaume-Uni où une approche systématique de couverture des principales devises étrangères est en place par le biais de contrats de change à terme.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la majeure partie de la dette est à taux fixe. La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par le Conseil d'administration.

COMITE DE PILOTAGE DES RISQUES DU GROUPE

Le Comité de pilotage des risques du Groupe (« Group Risk Steering Committee ») évalue les risques du Groupe et définit les actions permettant d'améliorer la maîtrise de ces risques. Le Comité utilise un cadre méthodologique « Group Risk Management Control Framework » approuvé par le Comité d'audit.

Le Comité de pilotage des risques du Groupe est constitué de quatre membres permanents représentant les principales directions de Compagnie Financière Tradition SA : Risque, Conformité et Juridique, Finance, Systèmes d'information, ainsi que ponctuellement de représentants de chaque région opérationnelle.

Le Comité est présidé par le Directeur de la gestion des risques.

GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET AUDIT INTERNE

Des organes indépendants gèrent les risques financiers, la conformité ainsi que la révision périodique des opérations des entités du Groupe et de la Direction générale.

Le département des risques est responsable de l'analyse des risques, de la mise en place des méthodologies et du contrôle des risques financiers pris par les entités. Le département supervise l'établissement de la cartographie des risques et s'assure de son implémentation dans les entités opérationnelles. La cartographie des contrôles est assurée en collaboration avec les services de contrôle interne et de conformité. Le département des risques déploie une gouvernance dans les régions opérationnelles à travers l'institution de comités de risques régionaux, ou la nomination de correspondants risques régionaux. Un Comité de crédit, composé d'un représentant du département des risques de Compagnie Financière Tradition SA et du responsable des risques de l'entité opérationnelle, est chargé de déterminer les limites des contreparties pour l'activité en principal.

Le département procède à l'analyse des contreparties, propose des limites au Comité de crédit et assiste les entités opérationnelles dans leur surveillance des risques. Il informe les Comités d'audit régionaux de l'état d'avancement du dispositif de maîtrise des risques dans les régions et, sur une base consolidée, le Comité d'audit de Compagnie Financière Tradition SA.

Le département de la conformité a été rattaché à la direction juridique. Il est chargé, sur une base proactive, d'identifier, d'évaluer et de prévenir les risques de conformité et de coordonner l'effort des « compliance officers » déployés dans les entités opérationnelles.

Le département d'audit interne est chargé de tester et d'évaluer l'efficacité de l'environnement de contrôle du Groupe. Afin de renforcer l'efficacité de l'audit interne et d'améliorer l'accès à des compétences pointues, le Groupe a externalisé la conduite des missions d'audit auprès d'une des quatre principales sociétés internationales du domaine de l'audit financier et comptable. L'interaction entre le cabinet externe et le Groupe est assurée par un Comité de pilotage composé du Directeur financier et du Directeur juridique.

Ce Comité est rattaché au Comité d'audit. Le programme de travail se concentre sur les risques les plus significatifs des activités des entités. Le plan de mission pluriannuel et annuel est proposé par le Comité de pilotage au Comité d'audit qui l'approuve.

Les conclusions et recommandations de l'audit interne sont revues par les Comités d'audit régionaux et le Comité d'audit du Groupe. Le cabinet auquel a été externalisé l'audit interne participe aux séances des Comités d'audit régionaux et du Comité d'audit du Groupe lequel revoit les rapports d'audit et définit le plan d'audit annuel.

La fonction Finance du Groupe, a mis en place des procédures permettant de confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des rapports financiers.

Ces fonctions, qui sont rattachées au Comité d'audit, permettent à ce dernier de superviser l'amélioration permanente de l'environnement de contrôle interne du Groupe Tradition.

ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision pour les comptes consolidés et annuels de Compagnie Financière Tradition SA est le Cabinet Ernst & Young SA à Lausanne.

DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION

Après une première nomination en 1996, l'organe de révision a été réélu la dernière fois par l'Assemblée générale du 23 mai 2019, pour une durée d'un an ; il est représenté par Mme Milena De Simone, réviseur responsable, depuis l'audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Conformément à l'article 730a al.2 du CO, la personne qui dirige la révision peut exercer ce mandat pendant sept ans au plus.

HONORAIRES DE RÉVISION

Le montant total des honoraires de révision des comptes des sociétés du Groupe facturés par Ernst & Young au titre de l'exercice 2019 s'est élevé à CHF 2 845 000 (2018 : CHF 2 650 000).

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Le montant total des honoraires supplémentaires facturés par Ernst & Young en 2019 s'est élevé à CHF 35 000 et concerne essentiellement des prestations de services relatives à des opérations sur le capital (2018 : CHF 28 000 pour des prestations de services liées à la fiscalité ainsi que d'autres prestations relatives à des opérations sur le capital).

INSTRUMENTS D'INFORMATION SUR LA RÉVISION EXTERNE

Les honoraires de révision des comptes consolidés et annuels de Compagnie Financière Tradition SA doivent être préalablement approuvés par le Comité d'audit. Le bien-fondé de ces honoraires est évalué par le Comité d'audit avec la Direction financière en fonction du résultat de l'évaluation des prestations fournies par l'organe de révision.

Le Comité d'audit évalue les prestations de l'organe de révision en se fondant sur sa connaissance des questions importantes liées à l'activité du Groupe, à l'environnement de contrôle et aux normes comptables. Afin de respecter l'indépendance de la révision externe, les prestations additionnelles à la révision des comptes doivent être approuvées préalablement par le Comité d'audit.

L'organe de révision est invité à participer à deux séances du Comité d'audit et du Conseil d'administration examinant les comptes semestriels et annuels. Ernst & Young soumet au Comité d'audit un rapport détaillé sur le déroulement de l'audit, les questions importantes liées à l'application des normes comptables et au reporting et sur les résultats de l'examen du système de contrôle interne.

En 2019, l'organe de révision a participé à trois séances du Comité d'audit et à une séance du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'élire son organe de révision parmi les quatre principales sociétés internationales du domaine de l'audit financier et comptable et s'assure annuellement du bien-fondé de sa proposition.

CORPORATE GOVERNANCE

Compagnie Financière Tradition SA is committed to the highest standards of corporate governance.

A balance between management and control underpins and safeguards the Group's activities. In its efforts to enhance transparency in shareholder relations, the Company adopted and implemented a number of measures in compliance with the provisions of the "Directive on Information Relating to Corporate Governance" (DCG), by SIX Exchange Regulation, the latest version of which entered into force on 2 January 2020.

CAPITAL

The Company's capital consists of a single class of bearer shares with a nominal value of CHF 2.50 each, fully paid-up. All shares carry the right to a dividend. The amount of the share capital, authorised capital and conditional capital, as well as the changes in capital over the past three years are presented in the notes to the financial statements, on page 156. Share options awarded to Group employees are disclosed on page 119.

Compagnie Financière Tradition SA had no dividend-right certificates or participation certificates at 31 December 2019, and the Company had no convertible loans outstanding at that date.

In July 2019, the Group issued a CHF 130m bond with a coupon of 1.75%, maturing in six years (ISIN CH0483180995).

There is no restriction on the transfer of Compagnie Financière Tradition SA shares.

GROUP STRUCTURE AND MAJOR SHAREHOLDINGS

A simplified Group structure is presented on page 8 and the basis of consolidation is set out on pages 144 and 145. The major shareholders of Compagnie Financière Tradition SA are shown on pages 156 and 157. To our knowledge, no other shareholder held over 3.00% of the voting rights at 31 December 2019. To the Company's knowledge there were no shareholder agreements and there were no cross-shareholdings exceeding 5.00% of the voting rights or share capital at 31 December 2019. Reporting information submitted to the SIX Swiss Exchange concerning shareholdings may be found at <https://www.six-exchange-regulation.com/en/home/publications/significant-shareholders.html>.

GENERAL MEETING AND SHAREHOLDERS' PARTICIPATION RIGHTS

In accordance with Article 18 of the Articles of Association, each share carries the right to one vote. The Company's Articles of Association do not provide for any restriction on shareholders' statutory rights, other than in respect of attendance at a General Meeting. Article 17 stipulates that "a shareholder may only be represented at the General Meeting by his legal representative, another shareholder attending that Meeting in possession of an instrument of proxy, or by the Independent Proxy". Article 19 provides that the General Meeting may transact business irrespective of the number of shareholders present or shares represented, subject to statutory requirements and the cases contemplated under Article 20. The resolutions and elections put to the vote of the General Meeting shall be decided by an absolute majority of the votes attached to the shares represented. If a second ballot is required, a relative majority shall suffice.

Article 19 also provides that In the case of an equality of votes, the Chairman shall have the casting vote. As a general rule, the vote shall be decided on a show of hands; elections shall be decided by a poll unless the General Meeting by resolution decides otherwise. Article 20 provides that "A resolution of the General Meeting shall require the affirmative vote of no less than two-thirds of the votes attached to the shares represented and an absolute majority of the nominal values of the shares represented at a General Meeting where no less than 51% of the nominal value of all shares is represented, for the purpose of: (1) an alteration to the Company's object, (2) the extension or restriction of the circle of corporate operations, (3) the introduction of voting right shares, (5) an authorised or conditional increase in share capital, (6) an increase in share capital using existing equity, against investments in kind or with a view to a takeover of assets and the granting of special advantages; (7) the limitation or disapplication of a pre-emptive right; (8) the transfer of the registered office of the Company; (9) decisions reserved to the General Meeting under the Merger Act, subject to cases where a more restrictive majority is required by that Act, (10) the dissolution of the Company."

Pursuant to Section 699(3) of the Swiss Code of Obligations (CO), shareholders who together represent at least 10% of the share capital may request the convening of a general meeting.

According to Article 14(2) of the Articles of Association, an extraordinary general meeting must convene within forty days following the request to call a meeting.

As a rule, the General Meeting is convened at least twenty days prior to the appointed date, by notice published in the Swiss Official Gazette of Commerce. The notice convening the meeting must indicate the items of business on the agenda, as well as any motions of the Board of Directors and shareholders who have requested the convening of the meeting or an item of business to be included on the agenda, and, in case of elections, the names of the candidates standing for election. Pursuant to Sec. 699(3) CO, shareholders whose shares together represent a nominal value of one million Swiss francs may request the inclusion of an item of business on the agenda.

BOARD OF DIRECTORS AND EXECUTIVE BOARD

BOARD OF DIRECTORS

The Board of Directors of Compagnie Financière Tradition SA comprised eight members at 31 December 2019. They were re-elected to office at the General Meeting held on 23 May 2019. In 2018, Mr Pierre Languetin, a former director for many years, was awarded the title of Honorary Chairman.

The Chairman, Patrick Combes, is an executive director. He heads the Executive Board. François Carrard is Deputy Chairman and a non-executive director. The other members are non-executive, independent directors.

They did not previously hold office in any governing bodies of Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries. They did not have any business relations with Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at 31 December 2019, other than at times using the services of Kellerhals Carrard, a law firm in which the director François Carrard is a partner, and a consulting services contract with Eric Solvet.

A detailed career history and the terms of office of each of the directors are shown on pages 37 and 38. In accordance with Article 23 of the Articles of Association, Directors are elected individually for a one-year term which commences at the Annual General Meeting at which they are elected and terminates at the end of the Annual General Meeting the following year. They are eligible for re-election. The Chair of the Board of Directors is also elected by the General Meeting, from among the members of the Board. The term of office expires at the end of the next Annual General Meeting; the Chair is eligible for re-election (Article 24 of the Articles):

The Board of Directors exercises the powers and duties conferred on it by law (Sec. 716a CO), the Articles of Association and the Company's Rules of Organisation. The Articles of Association are available on our website at <https://www.tradition.com/about-us/articles-of-association.aspx>, and the Rules of Organisation are available at <https://www.tradition.com/about-us/board-of-directors.aspx> (French only).

In particular, the Board takes all decisions in all areas that are not reserved to the General Meeting or any other governing body. It manages the Company at the highest level and exercises strict oversight at all times over the management and persons empowered to represent the Company, to ensure they comply with the law, the articles of association, the regulations, and issued instructions. The Board of Directors may at any time appoint and dismiss the persons responsible for managing and representing the Company. It may at any time and with immediate effect, withdraw their right to represent the Company in dealings with third parties, subject to their rights under an employment contract.

The Board of Directors has the following non-transferable and inalienable powers and duties (Article 28 of the Articles):

- exercise the highest level of management of the Company and issue the necessary instructions;

- establish the organisation;
- establish the accounting and auditing principles and the financial plan;
- appoint and dismiss the persons responsible for managing and representing the Company;
- exercise strict control over the persons responsible for managing and representing the Company to ensure, in particular, that they comply with the law, the Articles of Association, the regulations, and issued instructions;
- prepare the annual report, the Company accounts and the consolidated accounts;
- prepare the General Meeting and implement its resolutions;
- determine the method of payment of the dividend;
- create and close subsidiaries and branches;
- inform the Court in the event of over indebtedness.

The Board of Directors defines the Group's strategy and establishes guidance. It adopts the annual budget within which the Executive Board operates.

The Board of Directors delegates all day to day management of the Company to the Executive Board (Article 30 of the Articles). At each of its meetings, the Board of Directors is briefed by the Chairman on the Executive Board's management of the Company, which enables it to monitor the way in which the Executive Board carries out its responsibilities. The Board of Directors meets at the time of the closing of the half-year and annual accounts, the year-end General Meeting, and whenever Company business requires. In 2019, the Board held five meetings, which lasted an average of three and a half hours, and three meetings at which notarial minutes were taken.

The Audit Committee is composed of four members: Robert Pennone (Chairman), Hervé de Carmoy, Jean-Marie Descarpentries and Eric Solvet. All the members are independent and non-executive. They all have the required experience and knowledge in matters of accounting standards, finance, and auditing to carry out their remit. The role of the Audit Committee is to assist the Board of Directors in its task of overseeing the financial reporting process, the internal control of financial reporting, the internal and external auditing process, and Company procedures aimed at ensuring compliance with the law, regulations and the Swiss code of best practice.

The Audit Committee also reviews the performance, efficiency and fees of the external auditors, and ensures that they maintain their independence. It examines the effectiveness of the cooperation of all the financial and risk management departments with the external auditors. The Committee has the necessary powers and authority to carry out or approve investigations into all areas within its sphere of competence. The Chief Financial Officer and the Chief Risk Officer attend its meetings as necessary.

The auditors are also invited to attend all meetings at which the Committee reviews the half-year and year-end accounts. They submit a detailed report on the auditing process, important matters relating to the application of accounting standards and reporting, and the results of the examination of the compliance system.

Minutes of the Audit Committee meetings are forwarded to the Board of Directors. The Committee held five meetings in 2019, which lasted an average of four hours.

The Group Chief Financial Officer chairs three Regional Audit Committees which also include the Group Chief Legal Officer. The EMEA Regional Audit Committee is chaired by an independent director from the Board of Directors of the UK subsidiaries, and also comprises the Group Chief Financial Officer and the Group Chief Legal Officer.

The role of these Regional Audit Committees is to review the effectiveness of the control environments of the Group's local operations. The latter submit periodic reports to the Group Audit Committee.

The Remuneration Committee is comprised of two independent, non-executive members: François Carrard (Chairman) and Christian Goecking. The Committee makes recommendations to the Board of Directors regarding remuneration schemes and policies and, more specifically, regarding the remuneration of Executive Board members, share option schemes and other incentive schemes. It met once in 2019 for a one-and-a-half-hour meeting.

In accordance with the requirements of the Ordinance against Excessive Compensation in Publicly Listed Companies (ORAb/VegüV), the members of the Remuneration Committee are individually elected each year by the General Meeting.

Board Committees have an advisory role and have no decision-making powers. Their responsibility is to make recommendations to the Board of Directors, which then takes decisions. The Group Chief Legal Officer, William Wostyn, is Secretary to the Board of Directors and its committees. In accordance with Article 24 of the Articles of Association, the Board of Directors appoints a secretary, who may be chosen from outside the Board.

In carrying out its work, the Board of Directors and its committees receive the full support of the Executive Board, which attends meetings when invited. At these meetings the Executive Board briefs the directors on its management, business operations, important developments affecting the Company, as well as direct and indirect subsidiaries. Depending on the agenda set by the Chairman of each of the Committees, one or more Executive Board members or department heads are invited to attend the meetings, to provide information required by the Committee members and answer questions. However, no member of the Executive Board attends the Remuneration Committee.

Outside these meetings, the Chairman of the Board of Directors is kept regularly informed on the day-to-day management of the Company. In particular, performance is regularly monitored by means of a Management Information System (MIS), and compared with objectives. This control is carried out on a daily, monthly, quarterly or annual basis, depending on the criteria, and encompasses all Group subsidiaries. It entails comparisons with the previous year's results and, more particularly, comparisons with budgets and objectives for the current year.

The Group has centralised management for risk and internal audit, and this is disclosed in more detail on page 33.

EXECUTIVE BOARD

The Executive Board is comprised of six members, including the Executive Chairman of the Board of Directors. They meet on a regular basis and exercise the powers conferred on them by the Rules of Organisation (https://www.tradition.com/media/315351/rules_of_organisation_15.03.2019.pdf (french only)). The Board of Directors delegates all day-to-day management of the Company to the Executive Board. Each regional manager manages the Group's subsidiaries under his or her responsibility, applying the strategy and budget established by the Board of Directors, having regard to any restrictions on their delegation of powers.

The Executive Board members report individually to the Chairman of the Board of Directors on the day-to-day management of the Company, and provide him with timely information on all events and significant changes within the Group.

The Executive Board meets as an Executive Committee as and when necessary, and is presided over by the Chairman of the Board of Directors.

This Committee is joined by the Group Chief Legal Officer (Secretary to the Board of Directors and the Executive Committee). The Board of Directors' strategy, as well as its development priorities and the action required to comply with its guidelines are communicated

through the Executive Committee. It prepares the annual budget which is presented to the Board of Directors for approval. A detailed career history of each of the Executive Board members, including their education, professional backgrounds, and positions within Compagnie Financière Tradition SA are shown on page 40.

Members of the Executive Board do not hold any other positions in governing or supervisory bodies of major Swiss or foreign, private or public corporations, foundations or institutions. They do not exercise any management or advisory functions on behalf of major Swiss or foreign interest groups, and do not hold any official position or political office.

There were no management contracts between Compagnie Financière Tradition SA and any companies or persons outside the Group at 31 December 2019.

SHAREHOLDINGS OF MEMBERS OF THE BOARD OF DIRECTORS AND THE EXECUTIVE BOARD

Pursuant to Section 663c(3) CO, shareholdings in the Company, conversion rights and share options held by directors and Executive Board members and others in a close relationship with them at 31 December 2019 are disclosed on page 161.

REMUNERATION OF MEMBERS OF THE BOARD OF DIRECTORS AND THE EXECUTIVE BOARD

Pursuant to Articles 13 *et seq.* ORAb/VegüV, compensation paid, as well as guarantees, loans, advances or credit granted by Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries to directors, Executive Board members, and others in a close relationship with them are disclosed in the remuneration report on pages 168 to 170.

Under Article 30^{bis} of the Articles of Association, members of the Board of Directors and the Executive Board may serve on governing or administrative bodies of legal entities required to be registered in the Swiss Commercial Register, or with in a similar register abroad, and which are not controlled by the Company or do not control the Company, subject to the following conditions :

- in Swiss or foreign companies whose shares are listed on the stock exchange: no more than five appointments;
- in Swiss or foreign companies whose shares are not listed on the stock exchange: no more than fifteen appointments;
- in other entities with an essentially non-for-profit object: no more than ten appointments.

The articles of the Articles of Association amended on the basis of the Ordinance against Excessive Compensation for Publicly Listed Companies (ORAb/VegüV), which were approved by the General Meeting of Shareholders in 2014, set out the provisions applicable to performance-based compensation and the granting of equity securities, conversion rights and options (Articles 30^{quater} to 30^{sexies}), additional amounts that may be paid to members of the Executive Committee subsequent to approval of compensation by the General Meeting (Article 20^{ter}), loans, credit facilities and pension benefits granted to the Executive Board and Board of Directors (Article 30^{quinquies}) and the vote on compensation by the Annual General Meeting (Article 20^{bis}).

Details of these provisions may be found on our website: https://www.tradition.com/media/219419/CFT_Statuts.pdf (French only).

Directors' compensation terms are recommended each year by the Remuneration Committee and approved by the General Meeting. The Remuneration Committee meets at least once a year to discuss the components, principles and levels of compensation and informs the Board of Directors of its resolutions and proceedings at the next meeting of the Board of Directors.

They are presently defined in the form of directors' fees. The annual compensation for each director comprises a fixed fee of CHF 20,000 and a variable fee of up to CHF 10,000 related to attendance at Board meetings during the year. Moreover, each non-executive member of the Audit Committee receives additional annual compensation of CHF 20,000; each non-executive member of the Remuneration Committee receives additional annual compensation of CHF 10,000.

The maximum compensation for the Board of Directors is now approved by the General Meeting each year for the following calendar year.

The terms of remuneration for members of the Executive Board are defined by the Chairman of the Board of Directors, after consultation with the Remuneration Committee. Given the specific nature of activities, the handful of comparable companies in this sector, and the quality and relevance of the information available, the use of benchmarks is not appropriate. Remuneration is set on the basis of direct negotiations with the managers concerned, the relative scale and weight of the activities they supervise, their ability to implement the Group's strategy taking into account both business development and profitability requirements, and the remuneration practices of leading competitors in the business sector in which the Company operates, insofar as they are known. These remuneration terms are then submitted to the General Meeting for approval. For operational members, they include a fixed salary as well as a performance-related payment linked to the operating performance of the subsidiaries

they manage (without weighting relative to other objectives), or a discretionary bonus with a minimum guarantee where appropriate. Functional members receive a fixed salary and a discretionary bonus. The discretionary bonuses are set by the Chairman of the Board of Directors, and may be quarterly or annual depending on the case. The Chairman and Executive Board members do not take part in the discussions of the Remuneration Committee which decides on the amount of remuneration.

As a guide, in 2019, the variable part represented between 0% and 44% of total remuneration. It consisted of a percentage of the operating profit of entities under the responsibility of the operational members of the relevant Executive Board.

These remuneration elements are paid in cash. The Remuneration Committee briefs the Board of Directors at least once a year on Executive Board compensation.

As part of our compensation structure, options may be awarded to Directors or Executive Board members on a discretionary basis with the aim of encouraging their contribution to the Company's growth over the long-term. Such awards have no defined frequency and are decided by the Board of Directors after consultation with the Remuneration Committee.

No share options were awarded to Directors or members of the Executive Board in 2019. The status of existing options is disclosed on page 119. Further information will be provided in the annual report if and when new options are awarded.

Executive Board members also receive benefits in kind, such as insurance premiums.

No directors or Executive Board members received additional fees from Compagnie Financière Tradition SA in 2019, except for any services provided under a service contract.

Pursuant to the ORAb/VegüV, the General Meeting approves the total compensation in accordance with the provisions of the Articles of Association.

As the General Meeting approves the compensation of Executive Board members in advance, provisions must be made for situations in which a person joins the Executive Board or is promoted after the compensation has been approved. An additional amount, not exceeding 50% of the last approved budget, is available to fund such cases, in accordance with the ORAb/VegüV. The Company did not use the services of external consultants when setting any of this compensation.

TAKEOVERS AND DEFENSIVE MEASURES

The Articles of Association do not contain any "opting out" or "opting up" clauses. The employment contracts of operational members of the Executive Board, like those of senior executives of the Group, do not generally contain any specific provision with respect to a change in control of Compagnie Financière Tradition SA, with the exception of the employment contracts of two Executive Board members. These contracts contain a clause providing for the executives to retain office under identical employment conditions for the duration of their contracts in the event of a change in control of the Company, and, for one of them, a right to early termination of the contract upon three months' notice and an indemnity of no more than twelve months' salary.

The option schemes provide for early exercise in the event of a change in control of the Company, in which case the options can be exercised within nine months of the event.

INFORMATION POLICY

Compagnie Financière Tradition SA releases consolidated revenue figures on a quarterly basis, and consolidated results on a half-yearly and annual basis. It also issues information concerning all events that may affect its share price, in accordance with the requirements of Articles 53 and 54 of the Listing Rules.

To register to receive push notifications of ad hoc publicity, please visit our website at <http://www.tradition.com/financials/press-releases/news-by-email.aspx>. Our financial reports are available on our website at <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx>; financial press releases may be found at <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx>.

A Company Fact File and contact addresses may be found on page 8 of this Report and on our website at www.tradition.com.

RISKS

GENERAL RISKS RELATED TO GROUP BROKING OPERATIONS

The Group is exposed to four main types of risk:

- credit and counterparty risk
- operational risk
- liquidity risk
- market risk

This section details the Group's exposure to each of these risk areas, its risk management objectives, policy and procedures, and the methods it uses to measure risk. There was no change in the Group's risk management in 2019.

The Board of Directors is ultimately responsible for establishing the Group's risk management policies and for overseeing the Executive Board. It is assisted in these tasks by the Audit Committee, whose role is to oversee the internal control of financial reporting, risk management, and compliance with the laws and regulations. Internal Audit conducts timely reviews of risk management and internal control procedures, and reports its findings to the Audit Committee.

The Risk Management department operates independently and reports directly to the Chairman of the Board of Directors.

CREDIT AND COUNTERPARTY RISK

Credit and counterparty risk is the risk of financial loss in the event that a customer or counterparty to a financial instrument does not fulfil its obligations. This risk mainly concerns the item "Trade and other receivables".

Compagnie Financière Tradition SA is an interdealer broker in the financial and non-financial markets, serving a predominantly institutional clientele. This broking business consists of facilitating contact between two counterparties to a trade, and receiving a commission for services rendered. The Group's exposure to credit risk is therefore limited to its own claims in connection with these activities. The quality of counterparties is evaluated locally by the subsidiaries in accordance with Group guidelines, and commission receivables are closely monitored. Provisions for impairment losses on receivables are recognised where necessary.

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. These trades are managed through clearing houses on a cash settlement basis against delivery of the securities. The period between the transaction date and the settlement date is usually two days, during which Compagnie Financière Tradition SA is exposed to counterparty risk.

This risk is contained within the limits set by the relevant Credit Committee. The Committee bases its decisions on the creditworthiness of the counterparty, taking into account ratings published by recognised bodies (External Credit Assessment Institutions (ECAI)), and available financial information (stock market prices, credit default swaps, yields in the secondary bond markets, etc.). Where no external rating is available, the Group calculates an internal rating using internal methods. Aside from the counterparty's rating, the type of instruments traded and their liquidity are also taken into account for determining the limit.

Compliance with limits is monitored independently by Compagnie Financière Tradition SA's Risk Management department, or by the risk management departments of the operating regions.

The limits are reviewed regularly, at set frequencies or following events that could affect the creditworthiness of the counterparty or the environment in which it operates (country, type of sector, etc.).

Exposure is mainly concentrated in regulated financial institutions, the vast majority of which have investment grade ratings. The clearing itself is handled by specialised teams. It is conducted through Compagnie Financière Tradition SA's indirect subsidiary, Tradition London Clearing Ltd, which is the pivot for the Group's matched principal transactions for Europe and Asia. Tradition London Clearing Ltd. is responsible for following up trades introduced by the Group's operating entities until their final settlement in the clearing houses.

Tradition Securities and Derivatives Inc., one of the Group's US subsidiaries, is responsible for settlement of all matched principal operations in the United States.

This company is a member of the FICC (Fixed Income Clearing Corporation), a central settlement counterparty for US government securities. Membership in the FICC considerably reduces the risk of a counterparty default, since it guarantees settlement of all trades entering its net.

OPERATIONAL RISK

Operational risk is the risk of loss resulting from the inadequacy or failure of internal processes, people and systems, or from external events.

It is segmented in accordance with the Basel Committee recommendations. Operational risks are mapped and quantified according to their frequency and severity. The Group focuses on critical or significant risks identified as such by expert risk assessments or the analysis of historical losses.

In order to evaluate and control exposure to operational risks, the Group has set up a loss data collection structure utilising a dedicated software application.

LIQUIDITY RISK

Liquidity risk arises when the Group encounters difficulty in meeting its financial obligations. For risk management purposes the Group separates this risk into two types. Transactional liquidity risk concerns the Group's ability to meet cash flows related to matched principal trades or the requirements of market counterparties, for instance,

the need to fund securities in the process of settlement or to place margin or collateral with clearing houses or banks which provide clearing services to the Group. These liquidity demands are hard to anticipate but are normally short term, overnight or even intra-day, in nature. Usually these liquidity demands are met from overdrafts with the clearing entity. In order to manage these risks the Group ensures that its subsidiaries engaged in matched principal trading hold cash or cash equivalents sufficient to meet potential funding requirements using a statistical approach based on historical data, which is stress tested to establish an appropriate level of contingency funding. Balance sheet liquidity risk arises from a Group entity's inability to meet its net working capital needs over a period of time due to trading difficulties or significant investment in the activity. To manage this risk, the Group's main operating entities prepare rolling twelve-month cash flow forecasts as part of the monthly financial reporting process in order to identify any potential liquidity issues.

At the very least, all entities retain sufficient cash or cash equivalents to meet expected net cash outflows for the next three months. Controls are carried out on a timely basis to identify funds which are surplus to local requirements for up-streaming to the Group's holding companies, where working capital or structural cash requirements are identified and addressed. At the holding company level, the Group has set up financing via bond issuance and a credit facility (disclosed in Note 20) which strengthens its cash position and its ability to manage liquidity risks.

MARKET RISK

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices, and affect the Group's net profit or the value of its financial instruments. Market risk includes currency risk and interest rate risk.

CURRENCY RISK

Because of its international standing, the Group is exposed to currency risk. This risk arises when subsidiaries conduct transactions in a currency other than their functional currency.

Transactions are conducted mainly in US dollars (USD), sterling (GBP), yen (JPY), euros (EUR) and Swiss francs (CHF).

Group policy for hedging this risk is not part of a long-term hedging policy. It is dealt with on a timely basis depending on economic trends and conditions, with the exception of the UK which has adopted a systematic approach to hedging the main foreign currencies through forward exchange contracts.

INTEREST RATE RISKS

The Group's exposure to interest rate risk arises mainly from the structure of its financial debt. However, since the debt is mostly fixed rate, this risk is very marginal. Financial debt commitments within the Group must be approved by the Board of Directors.

GROUP RISK STEERING COMMITTEE

The Group Risk Steering Committee assesses the risks affecting the Group and defines actions to improve the management of those risks. It uses a Group Risk Management Control Framework approved by the Audit Committee.

The Group Risk Steering Committee is comprised of four permanent members representing Compagnie Financière Tradition SA's principal spheres of management - Risk, Compliance & Legal, Finance, and IT Systems - as well as representatives of each operational zone as and when required.

It is chaired by the Chief Risk Officer.

RISK MANAGEMENT, COMPLIANCE AND INTERNAL AUDIT

Independent bodies are responsible for managing the financial risks, compliance and periodic auditing operations of Group entities and the Executive Board.

The Risk Management department is responsible for risk analysis, implementing measurement methodologies, and monitoring financial risks taken by Group companies. The department oversees risk mapping and its implementation in the operating companies. Control mapping is conducted in consultation with the Internal Audit and Compliance departments.

The Risk Management department organises governance in the operating regions by setting up regional risk committees, or appointing regional risk correspondents. A Credit Committee, comprised of a representative from Compagnie Financière Tradition SA's Risk Management department and a risk manager from the operating entity, is responsible for setting counterparty limits for matched principal activities.

The department analyses counterparties, recommends limits to the Credit Committee and assists the operating entities to monitor risks. It briefs the regional audit committees on the status of risk control operations in the regions, and provides consolidated information to the Group Audit Committee.

The Compliance department is attached to the Legal department. It is responsible for proactively identifying, evaluating and preventing compliance risks, and coordinating the efforts of compliance officers working in the operating entities.

The Internal Audit department is responsible for testing and evaluating the effectiveness of the Group's control environment. In order to strengthen the effectiveness of the internal audit and draw on specialised knowledge and expertise, the Group has outsourced the management of auditing missions to one of the Big Four accounting firms. Interaction between this firm and the Group is the responsibility of a Steering Committee, composed of the Group Chief Financial Officer and Group Chief Legal Officer.

This Committee is attached to the Audit Committee. The work programme focuses on the most significant business risks within the Group's entities. The Steering Committee submits an annual and multi-year mission statement to the Audit Committee for approval.

The conclusions and recommendations of the internal audit are examined by the regional audit committees and the Group Audit Committee. Representatives of the firm responsible for the internal audit attend the meetings of the regional audit committees as well as the Group Audit Committee, which reviews the audit reports and establishes the annual auditing plan.

The Group Finance service, has implemented procedures to ensure the proper functioning of an internal control system for financial reporting.

These functions fall within the ambit of the Group Audit Committee, and enable it to supervise the ongoing process of improving the compliance environment within the Tradition Group.

INDEPENDENT AUDITORS

Ernst & Young S.A., Lausanne, are the independent auditors for Compagnie Financière Tradition SA's consolidated and Company financial statements.

TERM OF APPOINTMENT

The independent auditors were first appointed in 1996; they were last re-appointed by the Annual General Meeting of 23 May 2019 for a one-year term. The firm has been represented by Ms Milena De Simone, auditor in charge, since the audit of the accounts for the year ended 31 December 2017. In accordance with Sec. 730a(2) of the Swiss Code of Obligations, the person leading the audit may serve in this capacity for no more than seven years.

AUDITING FEES

Ernst & Young billed auditing fees of CHF 2,845,000 for the 2019 financial year (2018: CHF 2,650,000) for auditing the accounts of Group companies.

ADDITIONAL FEES

Ernst & Young billed additional fees of CHF 35,000 in 2019, consisting mainly of services related to capital transactions (2018: CHF 28,000 for tax-related services and other services related to capital transactions).

INFORMATION ON THE INDEPENDENT AUDITORS

Fees for auditing the consolidated and Company financial statements must be approved beforehand by the Audit Committee. The Audit Committee together with the senior financial management examines the justifiability of these fees following an evaluation of the auditors' services.

The Committee evaluates the services of the independent auditors based on its knowledge of the important issues regarding the Group's activities, the audit environment, and accounting standards. In order to ensure the auditors' independence, services other than those for auditing the accounts must be approved beforehand by the Audit Committee.

The auditors are invited to attend two meetings of the Audit Committee and the Board of Directors at which the half-year and year-end accounts are reviewed. Ernst & Young submits a detailed report to the Audit Committee on important issues regarding application of accounting standards and reporting, and the results of its examination of the compliance system.

The independent auditors attended three Audit Committee meetings and one meeting of the Board of Directors in 2019.

The Board of Directors recommends that the General Meeting appoint its auditors from among the Big Four accounting firms, and each year ensures that this recommendation is justified.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PATRICK COMBES

NATIONALITÉ FRANÇAISE

Président du conseil d'administration
Directeur général - Membre exécutif

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 23 mai 2019.

Fonctions exercées au 31 décembre 2019 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président-Directeur général de Viel et Compagnie-Finance SE (France), Président-Directeur général de VIEL & CIE S.A. (France), Président du Conseil d'administration de Financière Vermeer N.V. (Pays-Bas), Membre du Conseil de surveillance de Swiss Life Banque Privée SA (France), Président de la Compagnie Vendome SAS (France), Membre du Conseil d'administration de Paris Europlace (France), Membre de la Commission BIM (Fédération Bancaire Française), Membre du Conseil d'administration de l'O.C.B.F. (France), Membre du Comité stratégique international de Columbia Business School à New-York (USA), Membre du Conseil d'administration de Wansquare (France) et Vice-Président du Cercle Turgot (France).

Formation : ESCP-EAP, Paris. MBA de l'Université de Columbia.

Biographie : Patrick Combes, à son retour de New York en 1979, rachète VIEL & Cie et va progressivement transformer la société, tant par croissance interne qu'externe, française puis internationale, en un acteur global sur les marchés financiers mondiaux. En 1996, VIEL & Cie prend le contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, dont Patrick Combes devient Président du Conseil d'administration. Patrick Combes est Chevalier de la Légion d'honneur.

HERVÉ DE CARMOY

NATIONALITÉ FRANÇAISE

Administrateur
Membre du comité d'audit

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 29 septembre 1997. Réélu le 23 mai 2019.

Fonctions exercées au 31 décembre 2019 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Aucunes.

Formation : Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. MBA de l'Université de Cornell.

Biographie : Hervé de Carmoy rejoint, en 1963, la Chase Manhattan Bank dont il sera Directeur général pour l'Europe occidentale. En 1978, il entre à la Midland Bank PLC. Il est nommé en 1984 Chief Executive, Administrateur et membre du Comité exécutif du groupe Midland plc, Londres. De 1988 à 1991, il est Administrateur délégué de la Société Générale de Belgique. En 1992, il est nommé Président-directeur général de la BIMP. De 1998 à 2004, il est Associé gérant, à New York, de Rhône Group LLC. Il devient ensuite Executive Chairman puis Président du Conseil de surveillance de Almatris GmbH-Frankfurt, leader mondial des produits chimiques dérivés de l'alumine, puis Président exécutif de Almatris Holding B.V. (Pays-Bas). De 2007 à 2013, il est Président du Conseil de surveillance d'Étam Développement.

FRANÇOIS CARRARD

NATIONALITÉ SUISSE

Vice-président du conseil
d'administration
Président du comité des rémunérations

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 23 mai 2019.

Fonctions exercées au 31 décembre 2019 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président du Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace S.A. Lausanne (Suisse) et du Lausanne-Palace S.A. (Suisse) ainsi que de la Fondation du Festival de Jazz de Montreux (Suisse), Membre de divers conseils d'administration, dont OBS Olympic Broadcasting Services S.A. (Suisse) et IOC Television & Marketing Services S.A. (Suisse), SFF AG S.A. (arts graphiques) (Suisse) et Tupperware Suisse S.A. Eysins (Suisse).

Formation : Docteur en droit de l'Université de Lausanne.

Biographie : François Carrard exerce la profession d'avocat depuis 1967. Il est associé depuis 2015 dans l'étude d'avocats Kellerhals Carrard à Lausanne. Il est spécialisé dans le droit international, le droit des sociétés, plus particulièrement celles du secteur bancaire et financier, l'arbitrage international et la médiation, ainsi que dans le droit du sport (notamment conseiller juridique du Comité International Olympique - dont il a été le directeur général de 1989 à 2003 - et de diverses autres fédérations sportives internationales).

JEAN-MARIE DESCARPENTRIES

NATIONALITÉ FRANÇAISE

Administrateur
Membre du comité d'audit

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 23 mai 2019.

Fonctions exercées au 31 décembre 2019 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président d'honneur de la FNEGE (France), Administrateur de VIEL & Cie (France), Administrateur-Délégué de la Fondation Philippe Descarpentries (Belgique).

Formation : Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris.

Biographie : Jean-Marie Descarpentries, ex « partner » chez McKinsey, a exercé des fonctions de Direction générale dans de grands groupes industriels européens (Shell (France), Danone (Bénélux), St-Gobain (Espagne/Portugal), Interbrew (Belgique), Ingenico (France)). De 1982 à 1991, il est Président-directeur général de Carnaud Metalbox puis, de 1994 à 1997, Président-directeur général de Bull, dont il assure le redressement et la privatisation.

CHRISTIAN GOECKING

NATIONALITÉ SUISSE

Administrateur

Membre du comité des rémunérations

Mandat auprès de Compagnie Financière

Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 23 mai 2019.

Fonctions exercées au 31 décembre 2019

au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Consultant bancaire et financier du groupe suisse Berney Associés S.A. (business associate of Crowe Global), Administrateur de Carmeuse Trading & Services S.A., filiale à 100 % du Groupe belge Carmeuse (world industry leader for the extraction, distribution and trading for lime and limestone)

Formation : Diplômé HEC de l'Université de Lausanne.

Biographie : Christian Goecking exerce depuis 50 ans les métiers de la banque, de la finance et en particulier de l'intermédiation financière. Il a exercé ces métiers auprès de grandes institutions bancaires en Suisse et auprès de brokers anglais à des postes de direction et d'Administrateur délégué. De 1991 à 1993, il a occupé le poste de Directeur de la gestion privée de la banque Julius Baer à Genève. De 1995 à 2019, il a été Vice-Président du Conseil d'administration et Président du comité d'audit de la CIM Banque (Suisse) S.A. à Genève et pendant 20 ans, membre de Conseils d'administration des entités faisant parties du Groupe Berney Associés S.A. (Audit, tax, accounting, advisory firm). Depuis 1993, il exerce activement une activité de management et de conseils auprès de sociétés et d'entreprises suisses et internationales.

ROBERT PENNONE

NATIONALITÉ SUISSE

Administrateur

Président du comité d'audit

Mandat auprès de Compagnie Financière

Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 23 mai 2019.

Fonctions exercées au 31 décembre 2019

au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public :

Président de HPF Holding de Participations de Famille SA (Suisse).

Formation : Expert-comptable diplômé.

Biographie : Robert Pennone devient associé de Deloitte en 1975. De 1979 à 1987, il s'associe avec le cabinet d'avocats Lenz à Genève pour développer la société Revex / Audiba jusqu'à la fusion de cette dernière avec Ernst & Whinney. Il devient alors Administrateur délégué de l'entité suisse jusqu'en 1989 lorsque Ernst & Whinney fusionne avec Arthur Young pour devenir Ernst & Young. De 1989 à la fin de 1993, Robert Pennone est membre du Conseil d'administration et du Comité exécutif d'Ernst & Young. Durant cette période, il fait partie du « Worldwide Banking Committee » et exerce également la fonction de Managing Director d'Ernst & Young M+A Europe. En 1994, Robert Pennone crée Pennone & Partners S.A. et participe au développement de MC Securities Group. En 2004, il devient co-fondateur de GS Banque S.A. Il devient Président du Conseil d'administration en décembre 2013.

URS SCHNEIDER

NATIONALITÉ SUISSE

Administrateur

Mandat auprès de Compagnie Financière

Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 23 mai 2019.

Fonctions exercées au 31 décembre 2019

au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public :

Économiste, Administrateur indépendant.

Formation : Diplômé HEC de l'Université de St-Gall.

Biographie : Urs Schneider, après deux années passées chez LEICA, Heerbrugg, occupe, de 1971 à 1984, différentes responsabilités auprès de l'IMI/IMD (International Management Institute), Lausanne. Il en est, entre autres, Directeur administratif et Directeur du programme MBA. De 1985 à 2004, il est Directeur de la fondation IFC/IFRI (International Financial Risk Institute). De 1989 à 2012, il fait partie du corps enseignant du Swiss Finance Institute et, de 2006 à 2011, il enseigne la finance internationale et la gestion des risques à l'International University à Genève.

ÉRIC SOLVET

NATIONALITÉ FRANÇAISE

Administrateur

Membre du comité d'audit

Mandat auprès de Compagnie Financière

Tradition SA : 1^{ère} élection le 24 mai 2018. Réélu le 23 mai 2019.

Fonctions exercées au 31 décembre 2019

au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Aucune.

Formation : Titulaire d'un MBA de l'université de Stanford.

Biographie : Depuis 2013, Eric Solvet est professeur adjoint de finance à l'université de Chulalongkorn (Thaïlande). Il a été consultant chez McKinsey, où il a conseillé des institutions financières mondiales, des fonds souverains, des investisseurs majeurs et des gouvernements (de 2004 à 2006, puis de 2007 à 2012). Avant cela, de 1999 à 2001, il a été banquier d'affaires chez Normura International, spécialisé dans les fusions et acquisitions internationales et dans le conseil financier, ainsi qu'un analyste spécialisé dans la division des equities. Plus tôt dans sa carrière, il a travaillé au sein de banques d'affaires ainsi que dans des fonds de capital-investissement. Il détient un MBA de l'université de Stanford et le titre d'analyste financier agréé.

AUTRES FONCTIONS

Aucun des administrateurs n'exerce de fonction officielle ou politique au 31 décembre 2019.

Aucun des administrateurs n'exerce de fonction de direction opérationnelle au sein du Groupe au 31 décembre 2019 à l'exception de Patrick Combes, Directeur général de Compagnie Financière Tradition SA.

BOARD OF DIRECTORS

PATRICK COMBES

FRENCH CITIZEN

**Chairman of the Board of Directors
CEO - Executive Director**

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 23 May 2019.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2019: Chairman and CEO of VIEL Compagnie-Finance SE (France), Chairman and CEO of VIEL & CIE S.A. (France), Chairman of the Board of Directors of Financière Vermeer B.V. (Netherlands), member of the Supervisory Board of Swiss Life Banque (France), President of Compagnie Vendôme SAS (France), Director of Paris Europlace (France), member of the BIM Committee (Fédération Bancaire Française), Director of the O.C.B.F. (France), member of the International Strategy Committee of Columbia Business School, New York (USA), Director of Wansquare (France) and Vice-President of the Cercle Turgot (France).
Education: ESCP-EAP, Paris. MBA from Columbia University.

Career history: On his return from New York in 1979, Patrick Combes took over VIEL & Cie, gradually transforming the Company through organic and acquisition-led growth, first in France and then on the international level, into a global player on the world's financial markets. In 1996, when VIEL & Cie took control of Compagnie Financière Tradition SA, he became Chairman of the Board of Directors. Patrick Combes is a Knight of the Legion of Honour.

HERVÉ DE CARMOY

FRENCH CITIZEN

**Director
Member of the Audit Committee**

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 29 September 1997. Re-elected on 23 May 2019.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2019: None.

Education: Graduate of the Institut d'Etudes Politiques, Paris. MBA from Cornell University.
Career history: Hervé de Carmoy joined Chase Manhattan Bank in 1963, where he was Managing Director for Western Europe. In 1978, he joined Midland Bank Plc, and in 1984 was appointed Chief Executive, Director and member of the Executive Committee of the Midland Plc Group, London. From 1988 to 1991, he was Deputy Director of Société Générale of Belgium. In 1992 he was appointed Chairman and CEO of the BIMP, and then from 1998 to 2004, he was a Managing Partner of Rhône Group LLC, New York. He was appointed Executive Chairman and then Chairman of the Supervisory Board of Almatris GmbH Frankfurt, world leader in alumina chemical products, then Executive Chairman of Almatris Holding B.V. (Netherlands). From 2007 to 2013, he was Chairman of the Supervisory Board of Etam Développement.

FRANÇOIS CARRARD

SWISS CITIZEN

**Vice Chairman
of the Board of Directors
Chairman of the Remuneration
Committee**

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 23 May 2019.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2019: Chairman of the Board of Directors of Beau-Rivage Palace S.A., Lausanne (Switzerland), Lausanne-Palace S.A. (Switzerland), and the Fondation du Festival de Jazz de Montreux (Switzerland). He holds several directorships including OBS Olympic Broadcasting Services S.A. (Switzerland) and IOC Television & Marketing Services

S.A. (Switzerland), SFF Arts Graphiques S.A. (graphic arts) (Switzerland) and Tupperware Suisse S.A., Eysins (Switzerland).

Education: LL.D., University of Lausanne.

Career history: François Carrard has been a practising attorney since 1967. He became a partner in the law firm of Kellerhals Carrard, Lausanne, in 2015. He is a specialist in international law, corporate law - particularly banking and finance, international arbitration and mediation, and sports law. He is legal counsel to the International Olympic Committee - he was its former Director General from 1989 to 2003 - and other international sports federations.

JEAN-MARIE DESCARPENTRIES

FRENCH CITIZEN

**Director
Member of the Audit Committee**

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 23 May 2019.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2019: Honorary Chairman of the FNEGE (France), Director of VIEL & Cie (France), Managing Director of Fondation Philippe Descarpentries (Belgium).
Education: Graduate of the Ecole Polytechnique (Paris).

Career history: Jean-Marie Descarpentries, former partner at McKinsey, has been a senior executive of some of Europe's major industrial groups (Shell (France), Danone (Benelux), Saint-Gobain (Spain/Portugal), Interbrew (Belgium), Ingenico (France)). From 1982 to 1991, he was CEO of Carnaud Metalbox, then from 1994 to 1997, he was CEO of Bull and was responsible for turning the company around and its privatisation.

CHRISTIAN GOECKING

SWISS CITIZEN

Director
Member of the Remuneration
Committee

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 23 May 2019.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2019: Banking and financial consultant at the Swiss group Berney & Associés S.A. (business associate of Crowe Global), Director of Carmeuse Trading & Services S.A., wholly-owned subsidiary of the Belgian group Carmeuse (world industry leader for the extraction, distribution and trading for lime and limestone).

Education: Graduate of the Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), University of Lausanne.

Career history: Christian Goecking has spent 50 years in banking and finance, particularly in financial broking. He has served in senior management positions and as managing director at major Swiss banks and English brokerage houses. From 1991 to 1993, he was Manager of private asset management at Banque Julius Baer in Geneva. From 1995 to 2019, he was Vice Chairman of the Board of Directors and Chairman of the Audit Committee of CIM Banque (Suisse) S.A. in Geneva, and for 20 years he served on the Boards of Directors of entities in the Groupe Berney Associés S.A. (audit, tax, accounting, advisory firm). Since 1993, he has been actively involved in management and consulting for Swiss and international companies and corporations.

ROBERT PENNONE

SWISS CITIZEN

Director
Chairman of the Audit Committee

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 23 May 2019.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2019: President of HPF Holding de Participations de Famille S.A. (Switzerland).

Education: Certified accountant

Career history: Robert Pennone joined Deloitte as a partner in 1975. In 1979, he partnered with Lenz law firm, Geneva, to develop Revex / Audiba until that company merged with Ernst & Whinney in 1987. He then became Deputy Director of the Swiss entity until 1989, when Ernst & Whinney merged with Arthur Young to become Ernst & Young. He was a member of the Board of Directors and the Executive Board of Ernst & Young from 1989 until end-1993. During that time he was also a member of the Worldwide Banking Committee, and Managing Director of Ernst & Young M&A Europe. In 1994, he established Pennone & Partners S.A. and participated in developing the MC Securities Group. In 2004, he became co-founder of GS Banque S.A., and in December 2013 he was appointed Chairman of the Board of Directors.

URS SCHNEIDER

SWISS CITIZEN

Director

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997.

Re-elected on 23 May 2019.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2019: Economist, independent Director.

Education: Graduate of the Hochschule für Wirtschafts-, Rechts- und Sozialwissenschaften (HSG) of the University of St. Gallen

Career history: Urs Schneider spent two years at LEICA, Heerbrugg, before joining the IMI/IMD (International Management Institute), Lausanne, where he held different positions from 1971 to 1984, including Administrative Director and Director of the MBA programme. He was Director of the IFCI/FRI Foundation - International Financial Risk Institute from 1985 to 2004. From 1989 to 2012, he was a member of the academic staff of the Swiss Finance Institute and, from 2006 to 2011 he taught international finance and risk management at the International University, Geneva.

ÉRIC SOLVET

FRENCH CITIZEN

Director
Member of the Audit Committee

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 24 May 2018. Re-elected on 23 May 2019.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2019: None.

Education: MBA from Stanford University

Career history: Eric Solvet has served as an adjunct professor of finance at Chulalongkorn University (Thailand) since 2013. From 2004 to 2006, then from 2007 to 2012, he was a consultant with McKinsey, where he advised global financial institutions, sovereign funds, major investors and governments. Previously, from 1999 to 2001, he was an investment banker with Nomura International focusing on cross-border M&As and corporate finance advisory, and a senior analyst in the bank's equities division. Earlier in his career, he worked in merchant banking and private equity investing. He holds an MBA from Stanford University and is a Chartered Financial Analyst.

OTHER POSITIONS

No directors held any official or political positions at 31 December 2019.

No directors held an executive management position within the Group at 31 December 2019, except Patrick Combes, CEO of Compagnie Financière Tradition SA.

DIRECTION GÉNÉRALE

PATRICK COMBES

NATIONALITÉ FRANÇAISE

Président du conseil d'administration
Directeur général

Après un MBA délivré par la Columbia Business School, Patrick Combes rachète VIEL & Cie fin 1979 et va progressivement transformer la société, tant par croissance interne qu'externe, française puis internationale, en un acteur global des marchés financiers mondiaux. En 1996, lorsque VIEL & Cie prend le contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, il est nommé Président du Conseil d'administration. Il est Chevalier de la Légion d'honneur.

ADRIAN BELL

NATIONALITÉ AUSTRALIENNE

Directeur général opérationnel
Asie-Pacifique

Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires à Sydney, Adrian Bell a étudié le japonais et le mandarin en Australie. En 1986, il déménage à Tokyo et commence sa carrière sur les marchés monétaires. Il a travaillé à Tokyo et Singapour en tant que courtier et a ensuite dirigé des unités commerciales japonaises jusqu'à 2002, où il a assumé des responsabilités régionales pour l'Asie. Adrian Bell a supervisé l'expansion de Tradition en Asie et en Australie, englobant désormais tous les principaux marchés de produits dérivés, de titres à revenu fixe, de matière premières et de marchés monétaires de toute la région Asie-Pacifique, où Tradition est désormais connu comme le principal groupe de courtage interprofessionnel.

FRANÇOIS BRISEBOIS

NATIONALITÉ CANADIENNE

Directeur financier du groupe

François Brisebois est Directeur financier du Groupe et membre de la Direction générale depuis 2012. Il s'est joint à Compagnie Financière

Tradition en 2002, d'abord comme responsable du reporting financier puis contrôleur financier du Groupe en 2009. Avant de rejoindre Compagnie Financière Tradition, il débuta sa carrière chez Ernst & Young au Canada puis en Suisse. Titulaire d'un Baccalauréat en Administration des Affaires et d'une Licence en Science Comptable de l'Université Laval (Canada), François Brisebois est comptable agréé et membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

MICHAEL LEIBOWITZ

NATIONALITÉ AMÉRICAINE

Directeur général opérationnel
Amériques et EMEA

Michael Leibowitz débute sa carrière chez Tradition Financial Services en 1991 et devient Responsable des opérations de change mondiales de TFS à Londres en 1993. De 2000 à 2005, il est Directeur général de TFS-ICAP Volbroker, un important fournisseur de liquidité dans le domaine des options de change, et en 2006, il est nommé Directeur général de TFS Europe et Directeur des Produits actions pour le Groupe. En novembre 2007, il est nommé Directeur général délégué aux opérations de courtage du Groupe Tradition à Londres (TFS Europe et Tradition UK), puis Directeur général délégué aux Opérations pour l'Europe du Groupe Tradition en décembre 2008. Il est également Directeur des Opérations du Groupe Tradition (à l'exception de l'Asie et Paris). Titulaire d'un diplôme en droit de l'université de Hofstra, New York, et d'un diplôme de sciences économiques de l'Université de l'État de New York, il est membre du Foreign Exchange Committee (FXC).

LARRY ROSENSHEIN

NATIONALITÉ AMÉRICAINE

Directeur général opérationnel (COO)
de Tradition Amériques

Larry Rosenshein débuté sa carrière chez Tradition Financial Services en 1987 et s'installe

au Japon en 1989 où il prend la responsabilité des Options de change pour l'Asie. En 1998, il est nommé Directeur de TFS Asia et en 2001, Directeur des Opérations de TFS-ICAP Volbroker, premier fournisseur de liquidité dans le domaine des options de change mondiales. En 2008 et 2009, il agit à titre de Co-responsable informatique du Groupe. En août 2009, il est nommé Président de TFS Energy et Responsable des activités de TFS pour la région Amériques. En 2014, il devient COO de Tradition Amériques. Titulaire d'une licence en sciences et systèmes d'information de gestion de l'Université du Delaware et d'un MBA en finance de l'université Fairleigh Dickinson, il est membre du Kappa Alpha Order.

DOMINIQUE VELTER

NATIONALITÉ FRANÇAISE

Directrice du marketing stratégique

Titulaire d'un Master en économie appliquée de l'université Paris-Dauphine (France), Dominique Velter intègre la banque des marchés de Thomson (aujourd'hui Thalès), la BATIF, à sa création en 1986. En 1989, elle est nommée Directrice de la trésorerie et du financement du groupe Bernard HAYOT, spécialiste de la distribution. Titulaire d'un MBA délivré par HEC Paris (France) en 1996, elle rejoint VIEL & Cie, la société mère de Compagnie Financière Tradition SA, pour aider le Président dans ses projets de développement. En 1999, elle crée la société de courtage en ligne de VIEL & Cie, Capitol.fr, dont elle est Présidente-directrice générale jusqu'en avril 2001. Depuis 1997, elle est Directrice du Marketing stratégique de Compagnie Financière Tradition SA.

Les précédents rapports annuels peuvent être consultés sur la page suivante <https://www.tradition.com/financials/reports.aspx>.

EXECUTIVE BOARD

PATRICK COMBES

FRENCH CITIZEN

**Chairman of the Board of Directors
Chief Executive Officer**

On his return from New York after obtaining an MBA from Columbia Business School, Patrick Combes took over VIEL & Cie in 1979, gradually transforming the Company through organic and acquisition-led growth, first in France and then on the international level, into a global player in the world's financial markets. In 1996, when VIEL & Cie took control of Compagnie Financière Tradition SA, he became Chairman of the Board of Directors. He is a Knight of the Legion of Honour.

ADRIAN BELL

AUSTRALIAN CITIZEN

COO Asia-Pacific

After graduating from high school in Sydney, Adrian Bell studied Japanese and Mandarin in Australia. He moved to Tokyo in 1986 where he began his career in the money markets. He worked in Tokyo and Singapore as a broker and then managed Japanese business units until 2002, when he took on regional responsibilities for Asia. He has overseen the expansion of Tradition in Asia and Australia, encompassing all major markets in derivatives, fixed income, commodities and money markets across the Asia-Pacific region, where Tradition is now recognised as the leading interdealer broking group.

FRANÇOIS BRISEBOIS

CANADIAN CITIZEN

Group Chief Financial Officer

François Brisebois has served as Group Chief Financial Officer and member of the Executive Board since 2012. He joined Compagnie Financière Tradition in 2002 as head of Group financial reporting before being appointed Group financial controller in 2009. He began

his career at Ernst & Young, in Canada and then Switzerland, prior to joining Compagnie Financière Tradition. He holds a Bachelor's degree in Business Administration and a Licence en Science Comptable from Laval University (Canada). He is a chartered accountant, member of the Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

MICHAEL LEIBOWITZ

U.S. CITIZEN

COO Americas and EMEA

Michael Leibowitz began his career at Tradition Financial Services in 1991, and in 1993 became head of TFS Global Foreign Exchange operations in London. From 2000 to 2005, he was CEO of TFS-ICAP Volbroker, the leading liquidity provider in Global Foreign Exchange Options, and in 2006 he was appointed CEO of TFS Europe and Director of Global Group Equity Products. In November 2007, he was appointed CEO of Tradition Group's combined brokerage operations in London (TFS Europe and Tradition UK), and then CEO of Tradition Group's European operations in December 2008. Michael Leibowitz is also Tradition Group's Chief Operating Officer - Americas and EMEA. He holds a law degree from Hofstra University, New York, and an economics degree from New York State University. Michael Leibowitz is a member of the Federal Foreign Exchange Committee (FXC).

LARRY ROSENSHEIN

U.S. CITIZEN

COO Tradition Americas

Larry Rosenshein began his career at Tradition Financial Services in 1987 and moved to Japan in 1989 as Asian Head of FX Options. In 1998, he was appointed Director of TFS Asia and in 2001 as COO of TFS-ICAP Volbroker, the leading liquidity provider in global foreign exchange options. In 2008 and 2009, he acted as Co-head of technology for the Group. In August 2009, he was appointed Chairman of

TFS Energy and Managing Director of TFS Americas and in 2014, he became COO of Tradition Americas. He holds a BSc degree in Finance and Management Information Systems from University of Delaware and an MBA in Finance from Fairleigh Dickinson University. He is a member of the Kappa Alpha Order.

DOMINIQUE VELTER

FRENCH CITIZEN

Strategic Marketing Director

Dominique Velter holds a Master's degree in Applied Economics from the University of Paris-Dauphine (France). She joined BATIF, the capital market banking arm of Thomson (now Thales), when it was formed in 1986. In 1989, she was appointed Head of Treasury and Financing at the Bernard Hayot Group, specialists in wholesale and retail distribution. She obtained an MBA from HEC Paris (France) in 1996, and joined VIEL & Cie, the parent company of Compagnie Financière Tradition SA, to assist the Chairman on development projects. In 1999, she established VIEL & Cie's online broker, Capitol.fr, and was its Chair and CEO until April 2001. Since 1997, she has served as Strategic Marketing Director of Compagnie Financière Tradition SA.

Previous annual reports are available on our website <https://www.tradition.com/financials/reports.aspx>.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'activité du Groupe en 2019, en croissance sur l'année dernière, s'est déroulée dans un environnement de marché relativement changeant. Suivant un premier semestre en légère croissance, l'activité a fortement progressé sur la période d'été pour revenir à l'équilibre sur les derniers mois de l'exercice. En outre, l'activité d'intermédiation professionnelle continue à bénéficier des efforts de recrutement afin de renforcer la présence du Groupe dans certaines régions et classes d'actifs.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires consolidé ajusté du Groupe atteint CHF 1 012,4 millions contre CHF 971,7 millions en 2018, soit une hausse de 4,2 % à taux de change courants et 4,7 % à cours de change constants. Le chiffre d'affaires ajusté de l'activité d'intermédiation professionnelle ressort en hausse de 5,0 % à cours de change constants pour atteindre CHF 975,7 millions alors que l'activité dédiée à une clientèle de particuliers au Japon, Gaitame.com, est en légère baisse de 2,7 % à CHF 36,7 millions.

Ainsi, le résultat d'exploitation ajusté hors éléments exceptionnels s'établit à CHF 107,9 millions contre CHF 101,1 millions en 2018, soit une progression de 6,7 % à taux de change courants et 6,6 % à cours de change constants pour une marge d'exploitation de respectivement 10,7 % et 10,4 %. Les charges exceptionnelles représentent CHF 24,1 millions contre CHF 23,5 millions lors de l'exercice précédent.

Le Groupe est présent sur toutes les grandes places financières et effectue des opérations dans plusieurs devises ; de ce fait, ses résultats sont affectés par les fluctuations des cours de change utilisés pour convertir les chiffres locaux en francs suisses.

Dans les tableaux ci-dessous, les variations de l'activité par rapport à l'exercice 2018 sont présentées à cours de change constants afin de permettre une analyse plus fine des performances sous-jacentes, mais aussi à cours de change courants retenus pour l'établissement du compte de résultat.

Le Groupe consolide les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres partenaires selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans ses rapports de gestion (« ajusté »), car elle permet une évaluation plus précise de ses performances économiques et de ses indicateurs clés. Cette méthode de présentation est utilisée dans la publication des informations par secteur figurant dans les notes aux comptes intermédiaires et annuels.

Le Groupe présente ci-après son chiffre d'affaires et son résultat d'exploitation sur une base ajustée, accompagnés d'un rapprochement avec les montants publiés.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Analyse du chiffre d'affaires par activité et famille de produits :

en millions de CHF	2019	2018	Variation à cours de change courants	Variation à cours de change constants
Change et taux d'intérêt	437,1	429,5	+1,8 %	+2,1 %
Titres et dérivés sur titres	328,3	302,9	+8,4 %	+9,6 %
Matières premières et autres	210,3	202,6	+3,8 %	+4,4 %
Intermédiation professionnelle	975,7	935,0	+4,4 %	+5,0 %
Autres activités	36,7	36,7	+0,2 %	-2,7 %
Total du chiffre d'affaires ajusté	1 012,4	971,7	+4,2 %	+4,7 %
Mise en équivalence des coentreprises	-88,4	-87,0		
Total du chiffre d'affaires publié	924,0	884,7	+4,4 %	+5,1 %

Ventilation géographique du chiffre d'affaires consolidé :

en millions de CHF	2019	2018	Variation à cours de change courants	Variation à cours de change constants
Royaume-Uni	321,9	318,0	+1,2 %	+3,6 %
Europe continentale	113,4	100,3	+13,1 %	+16,8 %
Europe, Moyen-Orient et Afrique	435,3	418,3	+4,0 %	+6,8 %
Amériques	296,0	286,7	+3,3 %	+2,5 %
Asie - Pacifique	281,1	266,7	+5,4 %	+4,0 %
Total du chiffre d'affaires ajusté	1 012,4	971,7	+4,2 %	+4,7 %
Mise en équivalence des coentreprises	-88,4	-87,0		
Total du chiffre d'affaires publié	924,0	884,7	+4,4 %	+5,1 %

EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

Nos activités dirigées depuis notre bureau de Londres, principal centre d'activité du Groupe, réalisent 31,8 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté en 2019 contre 32,7 % en 2018. Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires progresse de 3,6 % à cours de change constants par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent. En Europe continentale, le chiffre d'affaires est en hausse de 16,8 % à cours de change constants. La région représente 11,2 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté, contre 10,3 % la période précédente.

Le chiffre d'affaires de cette région comprend celui des plateformes de courtage électronique du Groupe, Trad-X pour les dérivés de taux d'intérêt en euros et en sterling, et ParFX pour le change au comptant.

AMÉRIQUES

Le chiffre d'affaires ajusté s'inscrit en hausse de 2,5 % à taux de change constants par rapport à la période précédente. Dans l'ensemble, les activités conduites aux États-Unis génèrent 29,2 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté contre 29,5 % en 2018. Le chiffre d'affaires de Trad-X pour les dérivés de taux d'intérêt en dollars est inclus dans les chiffres de cette région.

ASIE - PACIFIQUE

Le chiffre d'affaires ajusté augmente de 4,0 % à cours de change constants par rapport à 2018. La région représente 27,8 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté contre 27,4 % pour la période précédente.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation ajusté sous-jacent (qui exclut les charges exceptionnelles nettes) s'établit à CHF 107,9 millions contre CHF 101,1 millions en 2018, soit une hausse de 6,6 % à cours de change constants. La marge d'exploitation ajustée sous-jacente atteint 10,7 % du chiffre d'affaires consolidé contre 10,4 % pour la période précédente.

Le résultat d'exploitation ajusté sous-jacent de l'activité d'intermédiation professionnelle est en hausse de 7,6 % à cours de change constants à CHF 91,9 millions pour une marge de 9,4 % contre 9,2 % en 2018.

En outre, le résultat d'exploitation de Gaitame.com atteint CHF 16,0 millions contre CHF 15,4 millions en 2018 pour une marge de 43,6 % contre 42,1 % en 2018.

Les charges exceptionnelles nettes, essentiellement constituées de frais juridiques ainsi que de frais de restructuration, représentent CHF 24,1 millions contre CHF 23,5 millions pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation publié s'établit à CHF 65,5 millions contre CHF 57,9 millions en 2018, soit une hausse de 12,7 % à cours de change constants pour une marge d'exploitation de 7,1 % contre 6,5 % pour l'exercice précédent.

Le rapprochement entre le résultat d'exploitation ajusté sous-jacent et le résultat d'exploitation publié s'effectue comme suit :

en millions de CHF	2019	2018	Variation à cours de change courants	Variation à cours de change constants
Résultat d'exploitation ajusté sous-jacent	107,9	101,1	+6,7 %	+6,6 %
Marge d'exploitation ajustée sous-jacente en %	10,7 %	10,4 %		
Charges exceptionnelles nettes	-24,1	-23,5		
Résultat d'exploitation ajusté	83,8	77,6	+8,0 %	+7,2 %
Marge d'exploitation ajustée en %	8,3 %	8,0 %		
Mise en équivalence des coentreprises	-18,3	-19,7		
Résultat d'exploitation publié	65,5	57,9	+13,1 %	+12,7 %
Marge d'exploitation publiée en %	7,1 %	6,5 %		

RÉSULTAT NET

En 2019, le Groupe enregistre une charge financière nette de CHF 11,0 millions contre CHF 5,1 millions en 2018. Les résultats de change nets dus aux fluctuations de cours des devises ont un impact négatif sur le résultat financier du Groupe et représentent une perte de CHF 1,7 millions pour l'exercice contre un gain de CHF 0,6 million en 2018. Les charges d'intérêt sur les emprunts bancaires et obligataires, nettes des produits d'intérêt liés aux placements de trésorerie, s'élèvent à CHF 6,4 millions contre CHF 5,1 millions pour la période précédente suite à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire au mois de juillet. En outre, suite à l'adoption de la norme IFRS 16 Contrats de location au 1^{er} janvier 2019, une nouvelle charge d'intérêt complémentaire de CHF 2,9 millions a été constatée sur les obligations locatives en 2019.

La quote-part dans le résultat des sociétés associées et des coentreprises s'élève à CHF 17,9 millions contre CHF 17,5 millions en 2018, en hausse de 2,2 % à cours de change courants et 1,9 % à cours de change constants, grâce notamment à la bonne performance de l'activité du Groupe en Chine Continentale.

Le résultat avant impôt s'élève à CHF 72,4 millions contre CHF 70,3 millions en 2018. La charge fiscale du Groupe atteint un montant CHF 8,1 millions contre CHF 15,3 millions en 2018 pour un taux d'imposition effectif de 15 % contre 29 % en 2018, suite à la reconnaissance de pertes fiscales aux États-Unis.

Ainsi, le résultat net consolidé ressort à CHF 64,3 millions contre CHF 55,0 millions en 2018. Le résultat net part du Groupe s'établit à CHF 60,4 millions contre CHF 50,8 millions en 2018, en hausse de 18,8 % à cours de change constants.

BILAN

Le Groupe a maintenu son attention historique sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette. En effet, avant déduction des actions propres pour un montant de CHF 24,0 millions, les capitaux propres consolidés sont de CHF 440,4 millions pour une trésorerie ajustée incluant la quote-part du Groupe dans la trésorerie nette des coentreprises d'un montant de CHF 174,8 millions au 31 décembre 2019.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent au 31 décembre 2019 à CHF 416,5 millions (31 décembre 2018 : CHF 401,3 millions) dont CHF 396,9 millions sont attribuables aux actionnaires de la société mère (31 décembre 2018 : CHF 383,3 millions). Le montant total de la trésorerie ajustée, incluant les actifs financiers à la juste valeur, net de la dette financière, ressort à CHF 77,4 millions au 31 décembre 2019 contre CHF 96,7 millions au 31 décembre 2018.

Par ailleurs, profitant de conditions de marché favorables, le Groupe a refinancé par anticipation d'une prochaine échéance, par l'émission en juillet d'un nouvel emprunt obligataire d'une valeur de CHF 130 millions avec un coupon à 1,75 % pour une durée de six ans.

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

ÉTATS-UNIS

Après le « *shutdown* » de l'administration début 2019, les États-Unis ont poursuivi, principalement via la CFTC, leur action centrée sur les modifications et clarifications urgentes à apporter aux règles promulguées après la mise en œuvre du Titre VII du Dodd Frank Act. Tout le monde s'accorde à penser que certains éléments des règles initiales étaient mal placés dans le contexte des modèles opérationnels des marchés de swaps américains, comme en témoignent les multiples lettres d'absence de mesures (*No-Action Relief*) et courriers de recommandations (*Guidance letters*). En outre, il est généralement admis que l'application transfrontière de ces règles a « dépassé » l'objectif déclaré de la CFTC. Hormis l'activité de la CFTC, la SEC a adopté des règles relatives aux exigences opérationnelles des courtiers en swaps sur titres, mais elle n'a pas encore adopté ni appliqué de règles définitives sur la création et le fonctionnement des SEF de titres.

La nouvelle direction de la CFTC a été installée mi-2019, avec la prise de fonctions, le 15 juillet, du Président Heath Tarbert. Parmi les fonctions récentes exercées avant sa nomination, M. Tarbert a été Secrétaire adjoint aux marchés internationaux, puis Sous-secrétaire aux affaires internationales au département du Trésor américain. Plusieurs personnes ont été nommées dans des domaines stratégiques de la CFTC après la nomination du nouveau Président, notamment le chef de la division Supervision des marchés, et ceux des divisions Swap dealers et intermédiaires et Compensation et risques.

En dépit de ces changements et sachant qu'on aborde une année électorale aux États-Unis, la modification des règles liées à la négociation des swaps a progressé, bien qu'aucune règle définitive n'ait encore été publiée. Il ressort des consultations des professionnels du secteur concernant de précédentes propositions de règles que la plupart des commentateurs sont favorables à des modifications « pratiques », axées sur des domaines où les lettres d'absence de mesures ont permis le bon fonctionnement de certains segments de marché.

Le secteur continue de résister aux changements portant sur des questions plus complexes comme les communications pré-transactions, les règles de détermination des produits obligatoirement négociés, les critères d'accès aux plateformes de négociation, le rôle des courtiers introducteurs et les méthodes d'exécution des transactions, notamment la pratique du « *post-trade name give-up* », consistant à révéler l'identité de chaque contrepartie à l'autre après l'appariement anonyme d'une transaction, qui a fait l'objet de propositions de règles et de consultations particulières.

Dans l'ensemble, l'intention de la Commission sous cette nouvelle structure de direction semble rester très proche de ce qu'elle était auparavant : a) accroître le nombre de plateformes d'exécution de swaps tenues de s'enregistrer en tant que SEF auprès de la CFTC, b) renforcer l'efficacité du cadre national de négociation des swaps, c) accroître le nombre de swaps négociés sur des plateformes réglementées (SEF), d) renforcer l'efficacité des SEF en améliorant la flexibilité des méthodes d'exécution, e) modifier les critères d'accès aux SEF et f) rendre plus transparente la procédure de découverte des prix pour tous les intervenants du marché.

En dehors des aspects nationaux, les régulateurs américains sont restés attentifs à la question critique du Brexit et ont uniformément maintenu leur approche consistant à publier des orientations et à communiquer sur leur stratégie afin de garantir que les accords trouvés entre l'Union européenne (UE) et les États-Unis pour les plateformes de négociation, les contreparties centrales et d'autres domaines fondamentaux pour l'efficacité de la communauté internationale des traders soient autant que possible honorés pour le Royaume-Uni lors de la mise en œuvre du Brexit. Tradition suit attentivement les développements sur ce front afin de s'assurer que chacune des plateformes de négociation qu'elle exploite dans chaque territoire concerné soit couverte par les mesures de ce type prises par les autorités de régulation.

À l'international, la CFTC a également poursuivi la promotion de son modèle basé sur la reconnaissance des plateformes de négociation, l'intention étant d'étendre les modèles en place à Singapour, en Europe et au Royaume-Uni à d'autres territoires en pointe comme le Japon, Hong Kong, l'Australie, le Canada et la Suisse. En principe, ce modèle devrait réduire la complexité de la négociation des swaps lorsque les plateformes de négociation (telles celles qu'exploite Tradition dans son activité de courtage mondiale) interagissent avec des personnes américaines hors des États-Unis.

EUROPE

Brexit

La course à la direction du Parti conservateur, qui avait commencé avec dix candidats en juin, s'est achevée en juillet par l'accession de Boris Johnson, ancien maire de Londres et ancien ministre des Affaires étrangères, à la tête du parti et au poste de Premier ministre du Royaume-Uni après Theresa May. Le premier vote de Boris Johnson en tant que Premier ministre s'est soldé par une défaite, 21 députés Tories rebelles s'étant alliés à l'opposition pour autoriser un débat sur un projet de loi qui bloquerait un Brexit sans accord, finalement adopté en troisième lecture. Face à ce revers, Boris Johnson a proposé la suspension du Parlement pendant cinq semaines. Cependant, la Cour suprême a jugé que la suspension était illégale « parce qu'elle avait pour effet de contrarier ou d'empêcher le Parlement de s'acquitter de ses fonctions constitutionnelles sans motif raisonnable ».

En revanche, Boris Johnson a progressé sur la proposition d'une alternative au *backstop* irlandais, tant décrié. Cette proposition repose sur l'idée que puisque l'Irlande du Nord fera partie du marché unique européen pour toutes les marchandises, l'alignement de la réglementation est indispensable. Cette alternative est très proche du « plan de Chequers » de Theresa May, que Johnson avait jugé « poussif » et « pitoyable » lorsqu'il avait été dévoilé en 2018. Néanmoins, un accord de retrait révisé entre le Royaume-Uni et l'Union européenne a été convenu en octobre. La plupart des modifications portaient sur l'alternative de Boris Johnson au *backstop* irlandais, les autres dispositions restant inchangées par rapport à l'accord de retrait proposé par Theresa May. La proposition a franchi la première étape au Parlement, mais Boris Johnson a interrompu la procédure législative lorsque le programme d'approbation accéléré n'a pas recueilli le soutien nécessaire et a annoncé son intention d'organiser une élection générale.

Après un report de trois mois de la date du Brexit, désormais fixée au 31 janvier 2020, l'élection a débouché sur une victoire écrasante des Conservateurs avec une majorité de 80 sièges, soit un gain net de 48 sièges. Le Parti travailliste, conduit par Jeremy Corbyn, a emporté 202 sièges, marquant son pire résultat depuis 1935 et le démantèlement du Mur rouge, son bastion de longue date du nord de l'Angleterre. Avec le nouveau délai accordé, le Royaume-Uni entrera dans une période de transition courant du 1^{er} février au 31 décembre 2020. Durant cette période, la législation européenne restera applicable au Royaume-Uni et les dispositifs de passeport continueront. La FCA a également confirmé que durant cette période, les entreprises de services financiers dans tout État membre de l'Espace économique européen pourront utiliser le régime de passeports pour s'implanter ou exécuter les activités autorisées dans tout autre État membre.

MIF 2 (directive/règlement concernant les marchés d'instruments financiers)

L'entrée en application de toutes les dispositions de la directive et du règlement a suscité, parmi les intervenants du marché, des préoccupations nouvelles et grandissantes sur certains aspects du cadre, à l'origine de plusieurs demandes de révision et de réforme. Le ministère des Finances fédéral allemand, en particulier, a publié une position de principe décrivant son expérience depuis la mise en œuvre de la directive et du règlement et proposant des modifications à court et moyen terme. Ce document, qui a été remis à la Commission européenne, se fondait sur les constats d'une consultation publique engagée par le ministère des Finances allemand un an après la mise en œuvre. Les constats sont divisés en insuffisances techniques à court terme nécessitant une révision prioritaire et en questions fondamentales et litigieuses à moyen terme susceptibles de nécessiter un complément d'analyse de la Commission européenne. Parmi les carences à court terme, le document pointe l'obligation de négociation pour les actions, les régimes de publication différée du détail des transactions sur les instruments autres que des actions ou instruments assimilés et les limites de positions, tandis que les constats à moyen terme concernent le coût des données de marché, l'harmonisation des régimes de déclaration et le traitement des dérivés sur matières premières. Les constats tirés dans ce document se retrouvent globalement dans un document de synthèse de l'EFSA (European Forum of Securities Association), qui demande elle aussi à la Commission européenne d'envisager un réaménagement du régime en vigueur.

Indépendamment de la révision du régime MIF 2 par la Commission européenne prévue pour 2020, l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) a commencé à travailler sur le fonctionnement de certains aspects du régime. Au second semestre, elle a ouvert une série de consultations en vue d'améliorer certains éléments du régime MIF 2.

→ **Limites de positions** : le document de consultation de l'AEMF présente une évaluation initiale de l'impact des limites de positions et de la gestion des positions sur les marchés de dérivés de matières premières et sollicite l'avis des parties prenantes sur les modifications qu'elle propose d'apporter au régime. Il suggère également de revoir le nombre et la taille minimaux des positions ouvertes à satisfaire par les dérivés de matières premières, les quotas d'émission et leurs dérivés devant faire l'objet de rapports de positions hebdomadaires établis par la plateforme de négociation concernée.

→ **Fonction conformité** : l'AEMF a publié des lignes directrices destinées à apporter des clarifications et à favoriser la convergence dans la mise en œuvre de certains aspects des nouvelles exigences du régime MIF 2 visant la fonction conformité, remplaçant les lignes directrices émises par l'AEMF en 2012 sur le sujet, mais élargies ou affinées pour répondre aux nouvelles exigences édictées par MIF 2. Les lignes directrices définitives sont attendues au T2 2020.

Soulignons au passage que la FCA britannique a elle aussi publié sa revue des gérants d'actifs, qui a jugé que les règles de séparation de la recherche instaurées par MIF 2 fonctionnent bien pour les investisseurs. La revue de la FCA notait qu'après MIF 2, la plupart des gérants d'actifs ont choisi de financer la recherche sur leurs propres revenus au lieu d'utiliser les fonds de leurs clients. Les sociétés ont également progressé sur le terrain de la responsabilité et du contrôle des coûts de recherche et d'exécution, y compris lorsqu'elles ont choisi de facturer les coûts de recherche à leurs clients. Ces constats vont à l'encontre des préoccupations exprimées par les gérants d'actifs qui estiment que l'offre de recherche diminue, en particulier celle qui couvre les PME.

Règlement / directive sur les entreprises d'investissement

Le Conseil de l'UE a publié les textes adoptés en première lecture pour le règlement et la directive sur les entreprises d'investissement (règlement IFR/directive IFD). Ces deux instruments instaurent des exigences prudentielles adaptées pour les entreprises d'investissement, modifiant la directive CRD IV et le dispositif MIF 2.

Le nouveau cadre juridique formé par le règlement IFR et la directive IFD devrait entrer en vigueur 18 mois après sa publication au Journal officiel, le 26 juin 2021, pour les entreprises d'investissement de l'UE, tandis que les entreprises britanniques ne seront probablement pas visées par le dispositif après le 31 décembre 2020, fin de la période de transition, car il s'agit de textes européens.

La FCA a néanmoins déclaré dans son business plan 2019/20 qu'elle a l'intention de lancer une consultation sur un nouveau régime prudentiel pour les entreprises soumises au régime MIF 2 qui sera aligné sur le régime IFR/IFD. En outre, le règlement IFR et la directive IFD étaient tous deux présentés dans le projet de loi sur les services financiers (législation d'exécution) indiquant que le gouvernement britannique les mettrait en œuvre dans le cadre d'un Brexit sans accord.

C'est pourquoi il n'est pas inutile de résumer quelques modifications essentielles apportées au régime prudentiel applicable aux entreprises d'investissement.

Le nouveau régime abandonnera la classification basée sur les services instaurée par le régime MIF 2 au profit d'indicateurs quantitatifs (appelés k-facteurs) des risques que le nouveau régime prudentiel entend traiter. Les k-facteurs visent à saisir le risque que l'entreprise d'investissement peut poser à ses clients, au marché ou à elle-même.

Le régime IFR/IFD sépare les entreprises d'investissement en trois catégories :

→ **Entreprises de classe 1 - dites grandes entreprises d'investissement.**

Ce sont les entreprises d'investissement remplissant les critères d'entreprises d'importance systémique ; elles seront reclassifiées en établissements de crédit soumis à la directive CRD IV et au règlement CRR. Elles seront considérées comme dotées de modèles économiques et de profils de risques similaires à ceux des établissements de crédit importants. En conséquence, leurs activités les exposent au risque de crédit, principalement sous la forme de risque de crédit de contrepartie, ainsi qu'à un risque de marché pour les positions qu'elles prennent pour leur compte propre, que ce soit ou non en rapport avec leurs clients. Entrent également dans cette catégorie les grandes entreprises d'investissement qui n'ont pas une importance systémique comme les entreprises d'investissement visées plus haut mais dont la taille et les activités présentent certains risques pour la stabilité financière. Elles resteront soumises au règlement CRR et à la directive CRD IV, mais elles ne seront pas tenues de solliciter un nouvel agrément d'établissement de crédit.

→ **Entreprises de classe 2 - autres entreprises d'investissement dépassant les seuils pour être qualifiées de petites entreprises d'investissement non interconnectées.**

Les entreprises d'investissement de la classe 2 seront soumises à l'ensemble des dispositions du régime prudentiel IFR/IFD.

→ **Entreprises de classe 3 - petites entreprises d'investissement non interconnectées.**

Ces entreprises seront également soumises au nouveau régime IFR mais elles pourront bénéficier de diverses exonérations et modifications car les risques qu'elles encourent sont pour la plupart limités.

En résumé, les nouvelles règles comporteront probablement des exigences de fonds propres plus élevées pour la plupart des entreprises d'investissement, mais leur mise en œuvre sera progressive. En outre, de nouvelles règles sont instaurées en matière de gouvernance, de rémunération, d'informations à publier et de déclarations.

ASIE-PACIFIQUE

Japon

Aucune modification importante n'a impacté le fonctionnement des marchés de dérivés, mais des changements notables sont intervenus dans le traitement international, avec la publication, le 11 juillet 2019, d'une ordonnance de la CFTC exonérant certains ETP régulés par la JFSA de l'obligation de s'enregistrer en tant que SEF auprès de la CFTC. La JFSA poursuit le développement de la réglementation et d'autres éléments de l'infrastructure financière afin de les aligner sur l'ordonnance d'exemption et de promouvoir l'équivalence.

Toutefois, en juin 2019, la JFSA a publié un rapport de conformité soulignant l'importance de l'attitude de la direction des entreprises à l'égard du risque de conformité, de la façon dont les cadres intermédiaires relaient les messages de la direction aux autres employés et de l'audit interne indépendant. La surveillance de la JFSA devrait ensuite se concentrer davantage sur le comportement et sur une approche consultative du contrôle.

Le 29 novembre 2019, la BOJ a publié un compte rendu de la consultation publique relative aux indices de référence destinés à remplacer le LIBOR pour les swaps de taux d'intérêt en JPY. Quick Corp a été sélectionnée pour être l'administrateur des nouveaux indices de référence des swaps de taux d'intérêt. Sur le segment des matières premières, les contrats à terme d'électricité ont été introduits au TOCOM (Tokyo Commodity Exchange) le 17 septembre 2019 ; les réactions des intervenants de marché seront observées et une expansion des intervenants et des instruments est prévue.

Hong Kong

La Securities and Futures Commission (SFC) et la Hong Kong Monetary Authority (HKMA) ont rendu des conclusions communes à l'issue de la consultation sur la mise à jour annuelle de la liste des prestataires de services financiers (PSF) visés par l'obligation de compensation pour les transactions de gré à gré sur dérivés outre la conclusion de la consultation sur l'utilisation obligatoire du LEI à partir d'avril 2020. S'agissant de la déclaration des transactions de gré à gré sur produits dérivés au référentiel central de la HKMA, les spécifications techniques ont été adaptées aux récentes évolutions du marché.

En mai 2019, la SFC a actualisé la liste des États et territoires comparables pour les courtiers en dérivés de gré à gré qui avait été établie en décembre 2018. Elle a également publié les règles de conduite et les contrôles internes qu'elle attend des sociétés agréées fournissant des services de facilitation aux clients afin d'éviter les conflits d'intérêts.

En juin 2019, la SFC a publié des mises à jour des modifications apportées au paragraphe 5.1 du code de conduite afin de faciliter de nouvelles approches pour l'ouverture des comptes. Ces modifications visaient à répondre au besoin qu'ont les intermédiaires d'adapter leurs pratiques au développement des activités en ligne afin de garantir toutes les mesures raisonnables pour établir l'identité réelle de chacun de leurs clients.

Le Groupe d'action financière (GAFI) a publié le rapport d'évaluation mutuelle de Hong Kong le 4 septembre 2019. À la suite de ce rapport, la SFC a publié une circulaire visant à mieux comprendre les risques en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC/FT), à renforcer la mise en œuvre des mesures de lutte contre le BC/FT et à améliorer la surveillance et la déclaration des transactions suspectes.

En octobre 2019, face au développement du stockage en ligne des données, la SFC a émis une circulaire adressée aux sociétés agréées concernant l'utilisation du stockage en ligne des données comme la documentation légale à tenir à jour et les mesures de contrôle supplémentaires requises lorsque la documentation légale est enregistrée auprès de prestataires de stockage de données en ligne.

Singapour

En mars 2019, l'agrément de Tradition Singapore Pte Ltd en tant qu'opérateur de marché reconnu (RMO) a été annoncé dans la gazette de la Monetary Authority of Singapore (MAS) ; il a été suivi peu après d'une ordonnance d'exemption de la CFTC (concernant l'enregistrement en tant que SEF) et de l'annonce de l'équivalence par la Commission européenne. Les autres IDB soumis au régime réglementaire applicable aux marchés organisés et aux intermédiaires sur les marchés de capitaux ont fait acte de candidature. La consultation ouverte en février 2018 sur le projet de règlement pour l'obligation de négociation des contrats dérivés s'est achevée en 2019 et les contrats dérivés spécifiés seront soumis à l'obligation de négociation sur un marché organisé, RMO compris, à compter du 1^{er} avril 2020.

En mars 2019, la MAS a ouvert deux consultations, l'une sur un projet de révision des lignes directrices relatives à la continuité de l'activité, l'autre sur un projet de révision des lignes directrices relatives à la gestion des risques technologiques. Ces consultations visent à aider les établissements financiers à renforcer leur résilience et à mettre en place des systèmes adaptés et robustes pour gérer ces risques.

En juin 2019, la MAS a ouvert une consultation sur la responsabilité et le comportement individuels afin de promouvoir la responsabilité individuelle des hauts dirigeants. En août 2019, elle a publié un document de consultation sur les contrôles contre les abus de marché ainsi qu'un guide de pratique pour la surveillance des transactions avec SGX. Ces consultations destinées à améliorer la supervision, les contrôles et la responsabilité sont en cours.

La notice sur l'hygiène cybernétique, qui a pris effet le 6 août 2019, a rendu obligatoires plusieurs éléments clés d'atténuation des risques cybernétiques figurant dans les lignes directrices de la MAS sur la gestion des risques technologiques. En octobre 2019, la MAS a introduit un nouveau formulaire de déclaration d'incident pour les incidents visés dans les dispositions correspondantes de la Securities and Futures Act et la notice sur la gestion des risques technologiques.

Thaïlande

Au T1 2019, la Bank of Thailand (BOT) a émis une directive sur les procédures et la conduite à l'intention des banques et des courtiers de change aux fins du THBFX qui est depuis entré en vigueur, à la suite de la consultation publique conduite pour le code thaïlandais des opérations de change. Ce dernier est globalement conforme au code mondial des opérations de change et a été finalisé et diffusé par la BOT & ACI Financial Markets Association.

Australie

Au T3 2019, l'Australian Securities & Investments Commission (ASIC) a ouvert une consultation sur un projet de règles d'intégrité du marché destinées à garantir des systèmes et des contrôles adéquats pour le maintien de la résilience technologique et opérationnelle. Toujours au T3 2019, l'ASIC a également ouvert des consultations relatives aux politiques d'alerte (*whistleblowing*) et à la résolution interne des différends afin que les établissements respectent leurs obligations en vertu du régime d'alerte révisé et que les établissements financiers améliorent leurs procédures de résolution des différends et de gestion des plaintes.

Philippines

Au T2 2019, la Securities and Exchange Commission (SEC) a modifié la fiche d'information générale (*General Information Sheet, GIS*) afin d'y inclure des informations sur le bénéficiaire effectif. Cette modification visant à accroître la transparence est entrée en application le 31 juillet 2019. Au T4 2019, la Philippine Dealing System Holding Corp. a publié une note d'information relative aux modifications approuvées du Règlement du Philippine Dealing & Exchange Corp (PDEX) concernant la responsabilité du courtier voix pour les transactions triangulaires.

Indonésie

En Indonésie, la Bank of Indonesia a publié un nouveau règlement entré en vigueur en juillet, qui oblige désormais les sociétés de courtage à avoir un permis d'activité couvrant le type d'installations utilisées pour l'exécution des transactions et le type d'instruments. Auparavant, la Financial Services Authority of Indonesia avait publié le règlement POJK-9 concernant l'agrément des activités relatives aux titres. Face à ces évolutions, les autorisations nécessaires ont été sollicitées et accordées à la filiale de Tradition dans cet État.

Corée

La Financial Services Commission (FSC) a annoncé qu'un projet de loi régissant les indices de référence financiers avait été adopté par l'Assemblée nationale le 31 octobre 2019. La nouvelle loi, qui entrera en vigueur en novembre 2020, va dans le sens de l'équivalence avec le règlement Benchmarks européen pour décembre 2021. Elle vise à garantir la validité et la crédibilité des indices de référence financiers face à l'évolution mondiale dans le cadre de laquelle de grands pays dont l'UE instaurent une réglementation sur les indices de référence financiers. La FSC considère l'impact significatif sur la stabilité des marchés financiers, la protection des consommateurs et l'économie réelle lorsqu'elle désigne l'« indice de référence critique ».

Autres évolutions en Asie

Les entités de Tradition en Asie ont pris les mesures appropriées à la taille et à la complexité de ses activités ainsi qu'à la nature de son engagement sur le marché des changes pour mettre ses activités en conformité avec les principes du code mondial pour les opérations de change (*FX Global Code*).

Il n'y a pas eu d'autres développements notables sur les autres marchés d'Asie en 2019.

PERSPECTIVES

L'activité du premier trimestre 2020 s'est déroulée dans un contexte de crise sanitaire progressive découlant du COVID-19 engendrant une très forte volatilité sur les marchés financiers, particulièrement au cours du mois de mars. L'augmentation notable des volumes d'activité et l'impact positif sur les revenus du Groupe démontrent, une fois de plus, le caractère essentiel du cœur de métier de Compagnie Financière Tradition dans la recherche de la liquidité sur les marchés financiers, sur les différentes classes d'actifs mondialement et ce, tout en optimisant le prix pour ses clients.

Face à la crise sanitaire du COVID 19, le Groupe a opté pour une approche régionale en fonction de l'avancée de l'épidémie et des mesures nationales, en privilégiant à la fois la santé des collaborateurs et la continuité du service aux clients. Globalement et progressivement des mesures ont été implémentées dans les différentes régions, avec un recours massif au télétravail, et le respect de distance de sécurité entre collaborateurs au sein des bureaux pour ceux qui ne sont pas en télétravail.

Compte tenu du caractère inédit de cette crise il est toutefois impossible de prédire précisément ses conséquences ni sa durée ainsi que l'évolution à plus long terme de la volatilité. Ainsi, le Groupe suit de près les développements régionaux et demeure attentif aux divers signaux pouvant avoir une influence sur son activité.

Par ailleurs, le Groupe poursuivra sa stratégie de développement par la recherche de nouveaux talents afin de compléter son portefeuille de produits dans les différentes régions géographiques. Le Groupe demeurera également attentif aux opportunités de croissance externe dans une industrie en phase avancée de consolidation autour des trois acteurs globaux dont Compagnie Financière Tradition.

OPERATING REVIEW

The Group's business activity grew compared with the previous year, in a relatively changing market environment. Following modest growth in the first half of the year, activity progressed strongly over the summer before reverting back to earlier levels in the final months of 2019. The interdealer broking business (IDB) continued to benefit from efforts to recruit specialised brokers to reinforce our presence in a number of regions and asset classes.

Against this backdrop, the Group's adjusted consolidated revenue reached CHF 1,012.4m compared with CHF 971.7m in 2018, a rise of 4.2% at current exchange rates, or 4.7% in constant currencies. Adjusted revenue from IDB business rose 5.0% in constant currencies to CHF 975.7m while the forex trading business for retail investors in Japan, Gaitame.com, was down slightly by 2.7% to CHF 36.7m.

Adjusted operating profit before exceptional items was CHF 107.9m against CHF 101.1m in 2018, a rise of 6.7% at current exchange rates and 6.6% in constant currencies, for an operating margin of 10.7% and 10.4% respectively. Exceptional costs represented CHF 24.1m against CHF 23.5m in the previous year.

The Group is active in all the major financial markets and operates in a number of currencies. Its results are therefore affected by movements in the exchange rates used to translate local figures into Swiss francs. In the tables below, changes in activities compared with 2018 are presented at constant exchange rates in order to provide a clearer analysis of underlying performance, as well as at current exchange rates used to prepare the income statement.

Companies jointly controlled with other partners are proportionally consolidated in the Group's (adjusted) management reports since this allows a more accurate evaluation of its economic performance and key indicators. This presentation method is used in reporting segment information in the notes to the interim and annual financial statements. The Group's revenue and operating profit are presented below on an adjusted basis, with a reconciliation to reported figures.

REVENUE

Analysis of revenue by business and product group:

CHFm	2019	2018	Variation at current exchange rates	Variation at constant exchange rates
Currencies and interest rates	437.1	429.5	+1.8%	+2.1%
Securities and derivatives	328.3	302.9	+8.4%	+9.6%
Commodities and other	210.3	202.6	+3.8%	+4.4%
IDB business	975.7	935.0	+4.4%	+5.0%
Non-IDB business	36.7	36.7	+0.2%	-2.7%
Total adjusted revenue	1,012.4	971.7	+4.2%	+4.7%
Equity accounted joint ventures	-88.4	-87.0		
Total reported revenue	924.0	884.7	+4.4%	+5.1%

Analysis of consolidated revenue by region:

CHFm	2019	2018	Variation at current exchange rates	Variation at constant exchange rates
United Kingdom	321.9	318.0	+1.2%	+3.6%
Continental Europe	113.4	100.3	+13.1%	+16.8%
Europe, Middle East and Africa	435.3	418.3	+4.0%	+6.8%
Americas	296.0	286.7	+3.3%	+2.5%
Asia-Pacific	281.1	266.7	+5.4%	+4.0%
Total adjusted revenue	1,012.4	971.7	+4.2%	+4.7%
Equity accounted joint ventures	-88.4	-87.0		
Total reported revenue	924.0	884.7	+4.4%	+5.1%

EUROPE, MIDDLE EAST AND AFRICA

Our activities managed from our London office, the Group's largest operation, accounted for 31.8% of adjusted consolidated revenue in 2019, against 32.7% reported in 2018. Overall, revenue booked was 3.6% up on the figure for 2018 in constant currencies. In Continental Europe, revenue was up 16.8% in constant currencies. The region represented 11.2% of adjusted consolidated revenue, against 10.3% in the previous period.

Revenue generated in this region includes that of the Group's electronic trading platforms, Trad X for interest rate swaps in euros and sterling, and ParFX for spot forex.

AMERICAS

Adjusted revenue was up 2.5% at constant exchange rates compared with the previous period. Overall, activities in the U.S. generated 29.2% of adjusted consolidated revenue, against 29.5% in 2018. The figures for this region include revenue from Trad-X for interest rate swaps in dollars.

ASIA-PACIFIC

Adjusted revenue in this region rose 4.0% in constant currencies compared with 2018. The region accounted for 27.8% of adjusted consolidated revenue against 27.4% in the previous year.

OPERATING PROFIT

The adjusted underlying operating profit before exceptional items, was CHF 107.9m compared with CHF 101.1m in 2018, a rise of 6.6% in constant currencies. The adjusted underlying operating margin was 10.7% of consolidated revenue against 10.4% in the previous period.

The IDB adjusted underlying operating profit was up 7.6% in constant currencies to CHF 91.9m for a margin of 9.4% compared with 9.2% in 2018.

At Gaitame.com, in Japan, operating profit rose to CHF 16.0m from CHF 15.4m in 2018, for a margin of 43.6% against 42.1% in 2018.

Net exceptional costs, mainly comprising legal and reorganisation costs, represented CHF 24.1m against CHF 23.5m for the previous year.

Reported operating profit for the year was CHF 65.5m compared with CHF 57.9m in 2018, an increase of 12.7% in constant currencies for an operating margin of 7.1% against 6.5% in the previous year.

The reconciliation of adjusted underlying operating profit to reported operating profit is as follows:

CHFm	2019	2018	Variation at current exchange rates	Variation at constant exchange rates
Adjusted underlying operating profit	107.9	101.1	+6.7%	+6.6%
Adjusted underlying operating margin in %	10.7%	10.4%		
Net exceptional expense	-24.1	-23.5		
Adjusted operating profit	83.8	77.6	+8.0%	+7.2%
Adjusted operating margin in %	8.3%	8.0%		
Equity accounted joint ventures	-18.3	-19.7		
Reported operating profit	65.5	57.9	+13.1%	+12.7%
Reported operating margin in %	7.1%	6.5%		

NET PROFIT

The Group reported a net financial expense of CHF 11.0m in 2019 against CHF 5.1m in 2018. Net foreign exchange results due to exchange rate fluctuations had a negative impact on the Group's financial income and represented a loss of CHF 1.7m for the year against a gain of CHF 0.6m in 2018. Interest expense on bank borrowings and bonds, net of income from short-term investments, totalled CHF 6.4m against CHF 5.1m in the previous year following a new bond issue in July. Moreover, following the adoption of IFRS 16 - Leases on 1 January 2019, a new interest expense of CHF 2.9m was recognised on lease liabilities in 2019.

The share in the results of associates and joint ventures was CHF 17.9m against CHF 17.5m in 2018, a rise of 2.2% at current exchange rates and 1.9% in constant currencies, thanks to the Group's strong performance in Mainland China.

Profit before tax was CHF 72.4m against CHF 70.3m in 2018. The Group's tax expense amounted to CHF 8.1m against CHF 15.3m in 2018 for an effective tax rate of 15% against 29% in the previous year, following recognition of tax losses in the United States.

Consolidated net profit was CHF 64.3m compared with CHF 55.0m in 2018 with a Group share of CHF 60.4m against CHF 50.8m in the previous year, an increase of 18.8% at constant exchange rates.

BALANCE SHEET

The Group maintained its focus on a sound balance sheet with a strong capital position while keeping a low level of intangible assets and a strong net cash position. Before deduction of treasury shares of CHF 24.0m, consolidated equity amounted to CHF 440.4m at 31 December 2019 with adjusted cash of CHF 174.8m, including Group share of net cash held by joint ventures.

At 31 December 2019, consolidated equity stood at CHF 416.5m (2018: CHF 401.3m) of which CHF 396.9m was attributable to shareholders of the parent (2018: CHF 383.3m). Total adjusted cash, including financial assets at fair value, net of financial debt, was CHF 77.4m (2018: 96.7m).

The Group took advantage of attractive market conditions to early refinance an upcoming maturity, raising CHF 130m in July through the placement of a new bond, with a coupon of 1.75%, maturing in six years.

REGULATORY DEVELOPMENTS

USA

Following the government shutdown in early 2019, over the course of the year the US, predominantly via the CFTC, continued to focus on the objective of bringing some much needed change and clarity to the rules promulgated as a result of the implementation of Dodd-Frank Title VII. It is widely recognised and accepted that elements of the original rules were misplaced in the context of operating models within the US Swaps markets, with many resulting No-Action Relief and Guidance letters acting as testament to that theory. In addition, it is also widely accepted that cross-border application of those rules exceeded the stated objective of the CFTC. Outside of the activity of the CFTC, the SEC adopted rules relating to the operating requirements of Security-Based Swap Dealers, however, the SEC has as yet failed to adopt and/or implement final rules on the creation and operation of Security-Based SEFs.

Mid-2019 saw changes in leadership at the CFTC, when Chairman Heath Tarbert took office on July 15th. Prior to his appointment, Mr Tarbert most recently served as Assistant Secretary for International Markets and subsequently as acting Under Secretary for International Affairs at the US Department of the Treasury. Following the new Chairman's appointment, there were also several new appointments in key areas of the CFTC including, most notably, Head of the Division of Market Oversight, Head of the Division of Swap Dealer and Intermediary Oversight, and Head of the Division of Clearing and Risk.

Despite these changes, and considering that we are now entering a US election year, progress on modifications to Rules associated with Swaps Trading has continued, however, with no final Rule having yet been issued. Industry consultation via "comment periods" resulting from the earlier proposed Rule issuance revealed that most commenters were in favour of "practical" amendments which focus on areas where No-Action Letters have ensured operational efficiency of certain market areas. There continues to be resistance from the industry on changes relating to more complex matters, such as pre-trade communications, modification of the determination of mandatorily traded products, trading venue access criteria, the role of Introducing Brokers, and trade execution methods, including the practice of post-trade name give-up which has been subject to specific proposed rules and comment periods.

Overall, the intention of the commission under its new leadership structure appears to have remained much the same, to (a) expand the number of swap execution venues that must register as SEFs with the CFTC, (b) improve the efficiency of the swaps trading environment domestically, (c) increase the number of swaps traded on regulated venues (SEFs), (d) improve the efficiency of SEFs by improving flexibility of execution methods, (e) modify access criteria on SEFs, and (f) bring greater transparency to the price discovery process for all market participants.

Outside of domestic matters, the US Regulator community has continued to focus on Brexit as a critical issue. It has remained consistent in its approach of issuing guidance and communication on its strategy to ensure that agreements reached between the EU and the US for trading venues, CCP's and other areas fundamental to the efficiency of the international trading community are, where appropriate, being honoured for the UK as it implements Brexit. Tradition is closely monitoring progress on this front to ensure that in each affected jurisdiction all relevant trading venues that it operates are covered by any such action by regulators.

Internationally, the CFTC has also continued to push ahead with its "deference" based model with regard to trading venues, the intention being that the deference models currently in place in Singapore, Europe and the UK should be extended to other sophisticated jurisdictions such as Japan, Hong Kong, Australia, Canada and Switzerland. In theory this model should help reduce some of the complexity in Swaps trading when trading venues (such as those run by Tradition's global broking business) interact with US Persons outside of the US.

EUROPE

Brexit

The Conservative Party leadership contest began with ten candidates in June and ended in July with the former Mayor of London and then Foreign Secretary, Boris Johnson, succeeding Theresa May as Leader of the Conservative Party and Prime Minister of the United Kingdom. Mr Johnson's first vote as Prime Minister was defeated when 21 rebel Tory MPs voted with the opposition to allow a debate on a bill that would block a no-deal Brexit - the bill ultimately passed its third reading and became law. Mr Johnson's response to the vote was to move a prorogation motion to suspend Parliament for five weeks. However, the Supreme Court ruled that the proroguing of Parliament, "because it had the effect of frustrating or preventing the ability of Parliament to carry out its constitutional functions without reasonable justification", was unconstitutional.

Where Boris Johnson did make progress, however, was on proposing an alternative to the much maligned "Irish Backstop". The proposal is based on the idea that Northern Ireland will be part of the EU single market for all goods, which means that regulatory alignment is a necessary condition. The alternative is quite similar to Theresa May's Chequers Plan, which was described by Mr Johnson as "feeble" and "pathetic" when it was revealed in 2018. Nevertheless, a revised Withdrawal Agreement between the UK and the EU was agreed in October. Most of the changes had to do with the Prime Minister's alternative to the Irish Backstop with the remainder of the agreement unchanged from the earlier Withdrawal Agreement proposed by Theresa May. It cleared the first stage in Parliament, but Mr Johnson paused the legislative process when the accelerated programme for approval failed to achieve the necessary support, and announced his intention to call a general election.

Following an agreed three-month extension on the date of Brexit, set for 31 January 2020, the election resulted in a Conservative landslide majority of 80 seats, and a net gain of 48 seats. The Labour Party, under the leadership of Jeremy Corbyn, won 202 seats, its worst result since 1935, causing in a dismantling of its long-time stronghold in the north of England, referred to as the Red Wall.

With the new deadline agreed, the UK will enter a transition period from 1 February to 31 December 2020. During the transition period, EU law will continue to apply in the UK and passporting will continue. The FCA has also confirmed that Financial services firms in any European Economic Area Member State can use the passporting regime to establish a presence or carry out permitted activities in any other Member State during the period.

MiFID II
(Markets in Financial Instruments Directive/
Regulation)

With MiFID II in full effect, emerging and growing concerns amongst market participants regarding certain aspects of the framework resulted in several calls for review and reform. Most notably, the German Federal Ministry of Finance published a position paper outlining its experiences with MiFID II since its implementation. It also proposed amendments to be made to MiFID II in the near and medium term. The paper, which was delivered to the European Commission, was based on the findings of a public consultation undertaken by the German Ministry of Finance one year after implementation. The findings are separated into near-term technical deficiencies requiring priority review, and medium-term fundamental and contentious issues which might require further analysis and study by the European Commission. Of the near-term shortcomings identified, the position paper identifies the share trading obligation, the deferred post-trade publication regimes of non-equity instruments, and position limits, while the medium-term findings encompassed the cost of market data, the harmonisation of reporting regimes and the treatment of commodity derivatives. The findings of the position paper were broadly reflected in a review paper by the European Forum of Securities Association, which also called upon the European Commission to consider a refit of the current regime.

Independent of the anticipated MiFID II review by the European Commission, which is scheduled for 2020, the European Securities and Markets Authority (ESMA) commenced work on the functioning of certain aspects of MiFID II. In the latter half of the year, the supervisory authority launched a series of consultations aimed at improving elements of the MiFID II regime:

- **Position Limits:** ESMA's consultation paper provides an initial assessment of the impact of position limits and position management on commodity derivatives markets, and seeks stakeholders' views on the amendments to the existing regime, proposed by ESMA. It also suggests revising the minimum number and size of open positions to be met by commodity derivatives, emission allowances and derivatives thereof to be subject to weekly position reports by the relevant trading venue.
- **Compliance Function:** ESMA published draft guidelines designed to enhance clarity and foster convergence in the implementation of certain aspects of the new MiFID II compliance function requirements. These are to replace the existing ESMA guidelines on the same topic, issued in 2012, although broadened or refined to accommodate any new requirements under MiFID II. Final Guidelines are expected in Q2 2020.

As an aside, it is also worth noting that the UK Financial Conduct Authority (FCA), also published its review of asset managers, which found that MiFID II research unbundling rules were working well for investors. The FCA's review noted that, following MiFID II, most Asset Managers have chosen to pay for research from their own revenues, instead of using their clients' funds. Firms had also improved their accountability and scrutiny of both research and execution costs, including where firms have chosen to charge research costs to clients. These findings are despite concerns from asset managers that the supply of research is diminishing, particularly research relating to the coverage of SMEs.

Investment Firm Regulation / Directive

The EU Council published the texts it adopted at first reading for the Investment Firms Regulation (IFR) and Investment Firms Directive (IFD). The IFR/IFD introduced tailored prudential requirements for investment firms, amending the CRD IV and MiFID II.

For investment firms in the EU, the new IFR/IFD framework is expected to enter into effect 18 months after publication in the Official Journal, on 26 June 2021. UK investment firms are unlikely to fall directly within scope of the IFR/IFD once the Brexit transition period ends on 31 December 2020, considering that it is European legislation.

However, the FCA stated in its 2019/20 Business Plan that it intends to consult on introducing a new prudential regime for MiFID firms, which will be aligned to the IFR/IFD. In addition, the IFR and the IFD were both set out in the Financial Services (Implementation of Legislation) Bill, indicating that the UK Government would implement them in a no-deal Brexit scenario.

It is therefore worth summarising some of the key changes to the prudential regime for investment firms.

The new regime will move from the current services-based categorisation under MiFID II and will use quantitative indicators (so called K-factors) which seek to reflect the risk that the new prudential regime intends to address. The K-factors aim to capture the risk the investment firm can pose to customers, to market access, or the firm itself.

The IFR/IFD regime separates investment firms into three classes:

- **Class 1 firms - Large investment firms:** Within this class there are investment firms that meet the conditions of systemically important firms, which will be reclassified as a credit institution under the CRD IV and CRR. These investment firms will be considered to have business models and risk profiles similar to those of significant credit institutions.

Accordingly, their activities expose them to credit risk, mainly in the form of counterparty credit risk, as well as to market risk for positions they take on own account, whether client related or not. This class also includes large investment firms that are not of systemic importance, like the investment firms referenced above, but whose size and activities present some risks to financial stability. These will remain subject to the CRR and CRD IV but will not be required to be reauthorised as a credit institution.

- **Class 2 firms - Other investment firms exceeding the categorisation thresholds for small and non-interconnected investment firms:** Class 2 investment firms will be subject to the full prudential IFR/IFD regime.

- **Class 3 firms - Small and non-interconnected investment firms:** These firms will also be subject to the new IFR regime but can benefit from various exemptions and modifications given that the risks they incur are for the most part limited.

In summary, the new requirements will likely mean higher regulatory capital requirements for most investment firms, albeit on a phased-in basis. In addition, there are also new governance, remuneration, disclosure and reporting requirements.

ASIA-PACIFIC

Japan

Although there have been no recent material changes impacting the operations of derivatives markets, there have been notable changes in international treatment, with the CFTC publishing the Order of Exemption on 11 July 2019, which exempts certain ETPs regulated by the JFSA from the requirement to register with the CFTC as SEFs. The JFSA has since continued to develop regulation and other financial infrastructure in order to align with the Order of Exemption and further equivalency.

The JFSA did however publish a compliance report in June 2019, which emphasised the importance of the attitude of top management towards compliance risk, the way in which middle management distributes messages from top management to other employees, and independent internal auditing. Following this, it is expected that JFSA oversight will focus more on behaviour and a consultative approach to review.

On 29 November 2019, the BOJ released a report on the Results of Public Consultation on the Appropriate Choice and Usage of JPY IRS benchmarks intended to replace LIBOR. Quick Corp is the selected administrator for the new IRS benchmarks. In the commodity sector, electricity futures have been listed on the Tokyo Commodity Exchange (TOCOM) since 17 September 2019; responses from the market participants will be observed and an expansion of both participants and instruments is planned.

Hong Kong

The Securities and Futures Commission (SFC) and the Hong Kong Monetary Authority (HKMA) issued joint consultation conclusions on the annual update to the list of Financial Services Providers (FSP) under the clearing obligation for OTC derivative transactions, in addition to the conclusion of consultation on the mandatory use of Legal Entity Identifiers (LEIs) from April 2020. In relation to the reporting of OTC derivatives transactions to the HKMA trade repository, refinements have been made to existing technical specifications to reflect recent market changes.

In May 2019, the SFC updated the list of comparable OTCD jurisdictions issued in December 2018. The SFC also issued the standards of conduct and internal controls that it expects of licensed corporations (LCs) providing client facilitation services, in order to avoid conflicts of interest.

In June 2019, the SFC issued specific updates on amendments to paragraph 5.1 of the Code of Conduct, to facilitate new approaches for opening accounts. The changes were made to cater for the need for intermediaries to adapt their practices as business activities are increasingly conducted online, and to ensure that all reasonable steps are taken to establish the true and full identity of each of their clients.

The Financial Action Task Force ("FATF") published the Mutual Evaluation Report of Hong Kong on 4 September 2019. In response to this, the SFC issued a circular to deepen understanding of ML/TF risks, strengthen implementation of AML/CFT measures and improve suspicious transactions monitoring and reporting.

In October 2019, in response to the development of cloud data storage, the SFC issued a circular to licensed corporations on the use of external electronic data storage, such as the preservation and integrity of records or documents they are required to keep, and additional control measures required where regulatory records are kept with EDSPs.

Singapore

In March 2019, the Monetary Authority of Singapore (MAS) Gazette published the approval of Tradition Singapore Pte Ltd as a Recognised Market Operator ("RMO"), which was followed shortly after by a CFTC Order of Exemption (with regard to registering as an SEF) and the European Commission equivalency announcement. The remaining Interdealer Brokers that are subject to the regulatory regime for organised markets and capital market intermediaries have submitted their applications. The consultation that commenced in February 2018 regarding Draft Regulations for Mandatory Trading of Derivatives Contracts was completed in 2019 and Specified Derivatives Contracts are subject to the obligation to be traded on an organised market, which includes RMOs, from 1 April 2020.

In March 2019, MAS issued a Consultation on Proposed Revisions to Business Continuity Management Guidelines as well as Revisions to Technology Risk Management Guidelines. These consultations aim to help financial institutions strengthen their resilience and set up adequate and robust risk management systems to manage these risks. In June 2019, MAS issued a Consultation on Individual Accountability and Conduct to promote the individual accountability of senior managers. In August 2019, it issued a Consultation on Controls against Market Abuse as well as a Trade Surveillance Practice Guide in conjunction with the SGX. These consultation exercises to improve oversight, controls and accountability are ongoing.

The Cyber Hygiene Notice took effect on 6 August 2019, which made compulsory several key cyber risk mitigation elements in the existing MAS Technology Risk Management Guidelines. Following this, in October 2019, MAS introduced a new Incident Reporting Template for notifying and reporting incidents stipulated in the relevant provisions of the Securities and Futures Act and the Notice on Technology Risk Management.

Thailand

In Q1 2019, the Bank of Thailand (BOT) issued the THBFIX Procedure and Conduct Guideline for Contributing Banks and FX Brokers, which has subsequently gone live. This was followed by public consultation for the Thailand FX Code. The Thailand FX Code is largely in line with the FX Global Code, and has been finalised and distributed by the BOT and the ACI Financial Markets Association.

Australia

In Q3 2019, the Australian Securities & Investments Commission (ASIC) issued a Consultation on Proposed Market Integrity Rules to ensure systems and controls are adequate to maintain technological and operational resilience. ASIC also commenced consultation on whistleblower policies as well as internal dispute resolution (IDR). This ensures that institutions comply with their obligations under the revised corporate sector whistleblowing regime, as well as how financial institutions should improve dispute resolution and complaints handling processes.

Philippines

In Q2 2019, the Securities and Exchange Commission (SEC) introduced amendments to the General Information Sheet (GIS) to include beneficial ownership information. This change to improve transparency was implemented on 31 July 2019. Later, in Q4 2019, the Philippine Dealing System Holding Corp issued a memo regarding the approved amendments to the Philippine Dealing & Exchange Corp (PDEX) Rules, and in particular regarding voice broker responsibility for switch transactions.

Indonesia

In Indonesia, the Bank of Indonesia issued a new Regulation for brokerage companies, which took effect in July, requiring them to have a relevant business permit covering the type of facilities used for carrying out transactions and types of instruments. Earlier in the year, the Financial Services Authority of Indonesia had issued rule POJK-9 covering licensing of securities related activities. In response to these changes, the relevant approvals were sought and granted to Tradition's subsidiary in the country.

Korea

The Financial Services Commission (FSC) announced that a new bill to regulate financial benchmarks had been passed by the National Assembly on 31 October 2019. The new legislation will take effect in November 2020 and is working towards EU-BMR December 2021 equivalence. The new legislation is intended to ensure the validity and credibility of financial benchmarks in response to global regulatory moves in which major countries, including the EU, are introducing regulations on financial benchmarks. The FSC takes account of significant impact on financial market stability, consumer protection, and the real economy, when designating the "Critical Benchmark".

Other Asia developments

Tradition's entities in Asia have taken appropriate steps, based on the size and complexity of our activities and the nature of our engagement in the FX market, to align our activities with the principles of the FX Global Code.

There were no other material changes in other Asian markets in fiscal year 2019.

OUTLOOK

Business activities in the first quarter of 2020 took place against an unfolding health crisis caused by the COVID-19, which generated extremely high volatility in the financial markets, particularly in March. The significant increase in activity volumes and the positive impact on the Group's revenues demonstrate, once again, the essential nature of Compagnie Financière Tradition's core business, which ensures global liquidity across the various asset classes, while optimising prices for its clients.

Faced with the COVID-19 outbreak, the Group has opted for a regional approach depending on the spread of the pandemic and national measures, prioritising both the health of its employees and maintaining services to clients. Global and progressive measures have been implemented in the different regions with massive recourse to teleworking or, for those working in offices, the requirement to respect social distancing between employees.

Given the unprecedented nature of this crisis, however, it is impossible to predict precisely the fallout and duration, or how volatility will evolve in the longer term. The Group is therefore closely monitoring regional developments and remains attentive to signals that could impact its business.

The Group will pursue its development strategy by seeking new talent in order to further enhance its product portfolio across its geographic footprint. It will also remain focused on external growth opportunities, against a backdrop of advanced consolidation in the industry around three global players, including Compagnie Financière Tradition.

COMPTES

CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

59 / 64

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR L'AUDIT DU GROUPE
STATUTORY AUDITOR'S REPORT ON THE AUDIT
OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

65

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
CONSOLIDATED INCOME STATEMENT

66

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME

67 / 68

BILAN CONSOLIDÉ
CONSOLIDATED BALANCE SHEET

69

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT

70

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
CONSOLIDATED STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY

71 / 147

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

SUR L'AUDIT DU GROUPE

STATUTORY AUDITOR'S REPORT

ON THE AUDIT OF THE CONSOLIDATED

FINANCIAL STATEMENTS

À l'Assemblée générale de Compagnie Financière Tradition SA,
Lausanne, le 12 mars 2020

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidés et le tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (pages 65 à 147) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des International Standards on Auditing (ISA) et des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe».

To the General Meeting of Compagnie Financière Tradition SA,
Lausanne, 12 March 2020

Opinion

We have audited the consolidated financial statements of Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries (the Group), which comprise the consolidated statement of financial position as at 31 December 2019 and the consolidated statement of income, consolidated statement of comprehensive income, consolidated statement of changes in equity and consolidated statement of cash flows for the year then ended, and notes to the consolidated financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the consolidated financial statements (pages 65 to 147) give a true and fair view of the consolidated financial position of the Group as at 31 December 2019, and its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and comply with Swiss law.

Basis for opinion

We conducted our audit in accordance with Swiss law, International Standards on Auditing (ISAs) and Swiss Auditing Standards. Our responsibilities under those provisions and standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements section of our report.

Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession ainsi que du Code of Ethics for Professional Accountants (code IESBA) et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du Groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés.

Evaluation des écarts d'acquisition

Risque

Tel qu'indiqué aux notes 8 et 9 des états financiers consolidés, les écarts d'acquisition au 31 décembre 2019 s'élèvent à CHF 54,1 millions y compris un montant de CHF 26,7 millions inclus dans l'évaluation des participations dans les sociétés associées et coentreprises. Les écarts d'acquisition sont principalement liés à TFS SA, Lausanne, pour un montant de CHF 18,3 millions et à la joint-venture avec Gaitame.com Co Ltd, Tokyo, pour un montant de CHF 17,0 millions.

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition à chaque date de bilan. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés.

Nous avons considéré ce domaine comme un élément clé de l'audit car l'évaluation des écarts d'acquisition implique des jugements complexes et subjectifs de la Direction sur les différentes hypothèses utilisées pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

We are independent of the Group in accordance with the provisions of Swiss law and the requirements of the Swiss audit profession, as well as the IESBA Code of Ethics for Professional Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Key audit matters

Key audit matters are those matters that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the consolidated financial statements of the current period. These matters were addressed in the context of our audit of the consolidated financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on these matters. For each matter below, our description of how our audit addressed the matter is provided in that context.

We have fulfilled the responsibilities described in the Auditor's responsibilities for the audit of the consolidated financial statements section of our report, including in relation to these matters. Accordingly, our audit included the performance of procedures designed to respond to our assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements. The results of our audit procedures, including the procedures performed to address the matters below, provide the basis for our audit opinion on the consolidated financial statements.

Valuation of goodwill

Risk

As disclosed in the notes 8 and 9 of the consolidated financial statements, the goodwill as of 31 December 2019 amounts to CHF 54.1 million of which CHF 26.7 million is included in the valuation of investments in associates and joint ventures. The goodwill is mainly related to TFS SA, Lausanne for an amount of CHF 18.3 million and the joint venture with Gaitame.com Co Ltd, Tokyo for an amount of CHF 17.0 million.

The Group tests goodwill for impairment at each balance sheet date. The value in use of goodwill is estimated using discounted cash flow projections on the cash-generating units (CGUs) to which the goodwill has been allocated.

We considered this area as a key audit matter because the valuation of goodwill involves complex and subjective judgements made by management on the different assumptions used for discounting future cash flows.

Se reporter aux Principales estimations et hypothèses comptables (perte de valeur des écarts d'acquisition) à la page 73 des états financiers consolidés.

Se référer également aux Principales méthodes comptables (Immobilisations incorporelles, pertes de valeur des actifs non financiers) à la page 79 des états financiers consolidés ainsi que les notes 8 et 9 aux états financiers consolidés aux pages 100 à 106.

Nos réponses d'audit

Notre approche d'audit afin de répondre à ce risque inclut les procédures suivantes :

- Nous avons apprécié la méthodologie utilisée pour les tests de dépréciation et nous avons apprécié la conformité avec les normes comptables.
- Nous avons apprécié les projections de flux de trésorerie et les hypothèses sous-jacentes :
 - Nous avons comparé les budgets utilisés pour les périodes passées avec les réalisations afin d'apprécier la pertinence de l'estimation réalisée par la Direction
 - Nous avons analysé la projection des flux de trésorerie préparée par la Direction et apprécié la cohérence des hypothèses sous-jacentes faites par la Direction
 - Nous avons étudié les résultats réalisés utilisés comme base des projections de flux de trésorerie
 - Nous avons apprécié la pertinence du taux de croissance appliqué aux résultats réalisés
 - Nous avons procédé à une évaluation de la méthode de calcul utilisée et procédé à des recalculs
- Nous avons fait appel à un spécialiste en évaluation afin d'apprécier la pertinence des taux d'actualisation utilisés pour calculer les projections de flux de trésorerie actualisés.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des écarts d'acquisition.

Évaluation de la provision pour litiges

Risque

Comme indiqué dans la note 21 des états financiers consolidés, en raison de la nature des activités, le Groupe est exposé à des procédures légales et à des litiges potentiels.

Des provisions pour litiges en cours sont comptabilisées lorsque l'issue probable d'un litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. Les provisions pour litiges au 31 décembre 2019 s'élèvent à CHF 0,9 million.

See Key accounting estimates and judgements (Goodwill impairment) on page 73 of the consolidated financial statements.

See Significant accounting policies (Intangible assets, Impairment losses on non-financial assets) on page 79 of the consolidated financial statements. See notes 8 and 9 to the consolidated financial statements on pages 100 to 106.

Our audit response

Our audit response to address this Key Audit Matter included the following:

- We examined the impairment testing methodology and we assessed the compliance with the accounting standards.
- We evaluated the cash-flow projections and underlying assumptions:
 - We compared the previous budgets on the past periods with the actual results to assess the appropriateness of the estimation performed by the management
 - We analysed the cash flow projection prepared by the management and assessed the consistency of the underlying assumptions made by the management
 - We verified the actual results used as a basis of cash-flow projections
 - We assessed the reasonableness of growth rate applied to actual results
 - We verified the calculation method used and reperformed arithmetic calculations
- We involved our specialist to assist in evaluating the discount rate used in calculating the discounted cash flow projections.

Our audit procedures did not lead to any reservations regarding the valuation of goodwill.

Valuation of provisions for litigation

Risk

As disclosed in the note 21 of the consolidated financial statements, due to the nature of the activities, the Group has historically been exposed to legal procedures and potential litigation.

Provisions are recognised for litigation in progress when the probable outcome of a court case or other litigation involving the Group can be estimated reliably. Provisions for litigation at 31 December 2019 totalled CHF 0.9 million.

Les litiges sont considérés comme un élément clé d'audit dans la mesure où le processus d'évaluation des provisions liées est complexe et est basé sur l'issue attendue d'affaires qui peuvent durer plusieurs années.

Se reporter à la rubrique « Principales estimations et hypothèses comptables (Provisions pour litiges) » à la page 73 des états financiers consolidés » ainsi qu'à la note 21 des états financiers consolidés aux pages 123 et 124.

Nos réponses d'audit

Notre approche d'audit afin de répondre à ce risque inclut les procédures suivantes :

- Nous avons obtenu un résumé des principales procédures en cours et avons eu des entretiens avec le Responsable juridique du Groupe afin d'obtenir une compréhension des principales affaires en cours.
- Nous avons demandé aux auditeurs locaux d'apprécier l'analyse juridique préparée par la Société ainsi que les correspondances avec les conseils externes et apprécier le montant des provisions liées. Nous avons supervisé les travaux des auditeurs locaux.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation de la provision pour litiges.

Activités en principal : transactions non réglées à la fin de l'exercice

Risque

Certaines sociétés du Groupe agissent en tant que principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour compte de tiers.

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement – livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers.

Lorsqu'une contrepartie manque à ses obligations, il existe un risque potentiel de dépréciation des créances. Ce risque de dépréciation des créances pour les transactions non réglées à la fin de l'exercice est considéré comme un élément clé d'audit.

Litigation are considered as a key audit matter because the assessment process of related provisions is complex and is based on the expected outcome of cases which can last several years.

See Key accounting estimates and judgements (Litigation) on page 73 of the consolidated financial statements. See note 21 to the consolidated financial statements on pages 123 and 124.

Our audit response

Our audit response to address this Key Audit Matter included the following:

- We obtained a summary of main legal case and held interviews with the Group in-house counsel to obtain an understanding of the evolution of ongoing legal cases.
- We instructed components auditors to evaluate an internal legal analysis, to obtain legal confirmation letters from lawyers in charge of the cases when deemed required, and to assess the reasonableness of provisions recorded. We supervised their due diligence.

Our audit procedures did not lead to any reservations regarding the valuation provisions for litigation.

Matched principal activities: deals not settled at year-end

Risk

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties.

Such trades are completed when both sides of the deal are settled, namely once payment is made and the securities are delivered (matched trades).

In order to reflect the substance of these transactions, they are recognised at the time of delivery. Counterparty receivables and payables arising on current transactions that have gone beyond the expected settlement date are carried gross on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables".

When a counterparty fails to deliver on its obligations, a risk of potential impairment loss on receivables arises. Impairment risk of receivables for deals not settled at year-end is considered as a key audit matter.

Comme indiqué à la note 12 des états financiers consolidés, les transactions non réglées, et donc comptabilisées comme créances, s'élèvent à CHF 563,6 millions au 31 décembre 2019.

Se reporter à la rubrique *Principales méthodes comptables (Chiffres d'affaires, Activités en principal)* aux pages 76 et 82 des états financiers consolidés.

Se référer également à la note 1, *Secteurs opérationnels*, en pages 86 à 90 ainsi qu'aux paragraphes de la note 30, *Instruments financiers, relatifs aux risques de crédit* en pages 136 et 138.

Nos réponses d'audit

Notre approche d'audit afin de répondre à ce risque inclut les procédures suivantes :

- Nous avons apprécié le risque de défaillance de la contrepartie pour toutes les transactions non réglées à la fin de l'exercice et avons testé l'encaissement subséquent de ces transactions.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des transactions non réglées à la fin de l'exercice.

Autres informations du rapport de gestion

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels, du rapport de rémunération et de nos rapports correspondants. Il est attendu que le rapport de gestion nous soit communiqué après la date du présent rapport de l'organe de révision.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du Groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations quand elles deviennent disponibles et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable

As disclosed in the note 12 of the financial statements, the deals not settled, and therefore booked as receivables, amount to CHF 563.6 million as at 31 December 2019.

See *Significant accounting policies (Revenue, Matched principal activities)* on pages 76 and 82 of the consolidated financial statements.

See *operating segments* on pages 86 to 90, *note 1 of consolidated financial statements*. See *credit and counterparty risk* on pages 136 and 138 in *note 30 on financial instruments*.

Our audit response

Our audit response to address this Key Audit Matter included the following:

- We assessed the counterparty risk default of deals not settled at year-end and tested subsequent collection on these deals.

Our audit procedures did not lead to any reservations regarding the valuation of deals not settled at year-end.

Other information in the annual report

The Board of Directors is responsible for the other information in the annual report. The other information comprises all information included in the annual report, but does not include the consolidated financial statements, the stand-alone financial statements, the remuneration report and our auditor's reports thereon. The annual report is expected to be made available to us after the date of this auditor's report.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information in the annual report and we will not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information in the annual report when it becomes available and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated.

Responsibility of the Board of Directors for the consolidated financial statements

The Board of Directors is responsible for the preparation of the consolidated financial statements that give a true and fair view in accordance with IFRS and the provisions of Swiss law, and for such internal control as the Board of Directors determines is

des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

Ernst & Young SA

Milena De Simone
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Michael Carneiro
Expert-réviseur agréé

necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the Board of Directors is responsible for assessing the Group's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless the Board of Directors either intends to liquidate the Group or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Auditor's responsibilities for the audit of the consolidated financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Swiss law, ISAs and Swiss Auditing Standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

A further description of our responsibilities for the audit of the consolidated financial statements is located at the website of EXPERTsuisse: <http://www.expertsuisse.ch/en/audit-report-for-public-companies>. This description forms part of our auditor's report.

Report on other legal and regulatory requirements

In accordance with article 728a para. 1 item 3 CO and the Swiss Auditing Standard 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of consolidated financial statements according to the instructions of the Board of Directors.

We recommend that the consolidated financial statements submitted to you be approved.

Ernst & Young Ltd

Milena De Simone
Licensed audit expert
(Auditor in charge)

Michael Carneiro
Licensed audit expert

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED INCOME STATEMENT

en milliers de CHF CHF 000	Notes	2019	2018
Chiffre d'affaires Revenue	1	923 996	884 693
Autres produits d'exploitation nets Other net operating income	2	2 938	2 961
Produits d'exploitation Operating income		926 934	887 654
Charges de personnel Staff costs		-666 155	-632 039
Autres charges d'exploitation Other operating expenses	3	-167 208	-182 653
Amortissements Depreciation and amortisation	7, 8, 26	-28 058	-15 032
Charges d'exploitation Operating expenses		-861 421	-829 724
Résultat d'exploitation Operating profit		65 513	57 930
Produits financiers Financial income	4	3 556	4 495
Charges financières Financial expense	4	-14 586	-9 592
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Share of profit of associates and joint ventures	9	17 918	17 539
Résultat avant impôts Profit before tax		72 401	70 372
Impôts sur le bénéfice Income tax	5	-8 077	-15 324
Résultat net de l'exercice Net profit for the year		64 324	55 048
Attribuable aux : Attributable to:			
Actionnaires de la société mère shareholders of the parent		60 441	50 771
Intérêts non contrôlants non-controlling interests	17	3 883	4 277
Résultat par action (en CHF) : Earnings per share (in CHF):	6		
Résultat de base par action Basic earnings per share		8,59	7,45
Résultat dilué par action Diluted earnings per share		8,48	7,17

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED STATEMENT

OF COMPREHENSIVE INCOME

en milliers de CHF CHF 000	Notes	2019	2018
Résultat net de l'exercice comptabilisé au compte de résultat Net profit for the year recognised in the income statement		64 324	55 048
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss			
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income		420	449
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes		-2 649	-1 099
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss		-2 229	-650
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss			
Ecart de conversion Currency translation		-6 040	-8 072
Autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises Other comprehensive income of associates and joint ventures	9	129	-520
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss		-5 911	-8 592
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts Other comprehensive income, net of tax		-8 140	-9 242
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year		56 184	45 806
Attribuable aux : Attributable to:			
Actionnaires de la société mère Shareholders of the parent		52 323	41 520
Intérêts non contrôlants Non-controlling interests		3 861	4 286

L'impact fiscal sur chacun des autres éléments du résultat global est présenté en note 5.

The tax impact on each of the other items of comprehensive income is disclosed in Note 5.

BILAN CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED BALANCE SHEET

ACTIF / ASSETS en milliers de CHF / CHF 000	Notes	31 décembre 2019 31 December 2019	31 décembre 2018 31 December 2018
Immobilisations corporelles Property and equipment	7	28 937	27 843
Actifs liés au droit d'utilisation Right-of-use assets	26	59 343	-
Immobilisations incorporelles Intangible assets	8	46 770	50 896
Participations dans les sociétés associées et coentreprises Investments in associates and joint ventures	9	149 961	146 743
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	14 a)	5 010	4 506
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial asset at fair value through profit or loss	13	1 627	1 627
Autres actifs financiers Other financial assets	10	16 541	10 764
Impôts différés actifs Deferred tax assets	5	33 501	28 751
Trésorerie non disponible Unavailable cash	11	29 804	34 013
Total actif non courant Total non-current assets		371 494	305 143
Autres actifs courants Other current assets		13 604	15 087
Instruments financiers dérivés actifs Derivative financial instruments	25	1 444	105
Impôts à recevoir Tax receivable	24	5 986	6 671
Clients et autres créances Trade and other receivables	12	887 067	643 303
Actifs financiers évalués au coût amorti Financial assets at amortised cost	14 b)	69 310	5 855
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial assets at fair value through profit or loss	13	26	31
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and cash equivalents	15	343 387	278 045
Total actif courant Total current assets		1 320 824	949 097
TOTAL ACTIF TOTAL ASSETS		1 692 318	1 254 240

BILAN CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED BALANCE SHEET

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF / EQUITY AND LIABILITIES en milliers de CHF / CHF 000	Notes	31 décembre 2019 31 December 2019	31 décembre 2018 31 December 2018
Capital Share capital	16	18 566	18 228
Prime d'émission Share premium		44 265	37 404
Actions propres Treasury shares	16	-23 984	-34 148
Ecart de conversion Currency translation		-151 201	-145 305
Réserves consolidées Consolidated reserves	16	509 208	507 137
Total capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère Total equity attributable to shareholders of the parent		396 854	383 316
Intérêts non contrôlants Non-controlling interests	17	19 601	17 949
Total capitaux propres Total equity		416 455	401 265
Dettes financières Financial debts	20	239 138	238 753
Obligations locatives Lease liabilities	26	53 244	-
Provisions Provisions	21	27 722	24 726
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities	5	1 555	1 039
Produits différés Deferred income		38	7 169
Total passif non courant Total non-current liabilities		321 697	271 687
Dettes financières Financial debts	20	131 949	38 634
Obligations locatives Lease liabilities	26	15 498	-
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	23	796 861	515 645
Provisions Provisions	21	-	10 830
Impôts à payer Tax liabilities	24	8 929	14 514
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	25	115	464
Produits différés Deferred income		814	1 201
Total passif courant Total current liabilities		954 166	581 288
Total passif Total liabilities		1 275 863	852 975
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF TOTAL EQUITY AND LIABILITIES		1 692 318	1 254 240

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT

en milliers de CHF	CHF 000	Notes	2019	2018
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	Cash flows from operating activities			
Résultat avant impôts de l'exercice	Profit before tax for the year		72 401	70 372
Amortissements	Depreciation and amortisation	7, 8, 26	28 058	15 032
Résultat financier net	Net financial result		7 693	6 568
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises	Share of profit of associates and joint ventures	9	-17 918	-17 539
Augmentation/(diminution) des provisions	Increase/(decrease) in provisions	21	7 092	10 454
Augmentation/(diminution) des produits différés	Increase/(decrease) in deferred income		-445	6 465
Charge relative aux paiements fondés sur des actions	Expense related to share-based payments	19	1 588	599
Plus- / moins-values sur cessions de sociétés	(Gains)/losses on disposal of companies		-	-304
Plus- / moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	(Gains)/losses on disposal of fixed assets	2	-85	22
(Augmentation)/diminution des créances/dettes liées aux activités en principal et de teneur de comptes	(Increase)/decrease in receivables/payables related to matched principal and account holder activities		50 687	-43 300
(Augmentation)/diminution du fonds de roulement	(Increase)/decrease in working capital		-15 362	-46 271
Provisions payées	Provisions paid	21	-17 666	-2 316
Intérêts payés	Interest paid		-9 474	-6 218
Intérêts perçus	Interest received		1 325	1 395
Impôts payés	Income tax paid		-18 595	-14 224
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	Net cash flows from operating activities		89 299	-19 265
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	Cash flows from investing activities			
Acquisition d'actifs financiers	Acquisition of financial assets		-66 908	-3 931
Valeur de vente d'actifs financiers	Proceeds from disposal of financial assets		3 070	3 110
Acquisition de sociétés, nette de la trésorerie acquise	Acquisition of companies, net of cash acquired		-1 564	-
Cession de sociétés, nette de la trésorerie cédée	Disposal of companies, net of cash disposed		-	486
Acquisition d'immobilisations corporelles	Acquisition of property and equipment	7	-8 557	-15 237
Valeur de vente d'immobilisations corporelles	Proceeds from disposal of property and equipment		36	47
Acquisition d'immobilisations incorporelles	Purchase of intangible assets	8	-2 914	-4 275
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles	Proceeds from disposal of intangible assets		208	-
Dividendes reçus	Dividends received		14 190	6 634
(Augmentation)/diminution de la trésorerie non disponible	(Increase)/decrease in unavailable cash		3 737	-340
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	Net cash flows from investing activities		-58 702	-13 506
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	Cash flows from financing activities			
Augmentation des dettes financières à long terme	Increase in long-term financial debts	20	129 356	-
Paiements des obligations locatives	Lease liabilities paid	26	-13 910	-
Augmentation du capital	Capital increase	16	338	252
Acquisition d'actions propres	Acquisition of treasury shares	16	-5 892	-7 762
Valeur de vente d'actions propres	Proceeds from disposal of treasury shares	16	1 372	290
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants	Dividends paid to non-controlling interests		-1 946	-2 258
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	Dividends paid to shareholders of the parent	18	-35 022	-34 118
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	Net cash flows from financing activities		74 296	-43 596
Variation des cours de change	Movement in exchange rates		-3 628	-5 320
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	Increase/(decrease) in cash and cash equivalents		101 265	-81 687
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	Cash and cash equivalents at start of year		239 411	321 098
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	Cash and cash equivalents at year-end	15	340 676	239 411

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX

PROPRES CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED STATEMENT

OF CHANGES IN EQUITY

en milliers de CHF excepté le nombre d'actions CHF 000 (except for number of shares)	Notes	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent							Intérêts non contrôlants Non-controlling interests	Total capitaux propres Total equity
		Nombre d'actions Number of shares	Capital Capital	Prime d'émission Share premium	Actions propres Treasury shares	Ecart de conversion Currency translation	Réserves consolidées Consolidated reserves	Total		
Au 1^{er} janvier 2018 At 1 January 2018		7 190 218	17 976	36 386	-26 599	-136 708	491 795	382 850	15 515	398 365
Résultat net de l'exercice Net profit for the year		-	-	-	-	-	50 771	50 771	4 277	55 048
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income		-	-	-	-	-8 597	-654	-9 251	9	-9 242
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	16	-	-	-	-	-8 597	50 117	41 520	4 286	45 806
Augmentation de capital Increase in capital	16	101 000	252	-	-	-	-	252	-	252
Acquisition d'actions propres Acquisition of treasury shares	16	-	-	-	-7 762	-	-	-7 762	-	-7 762
Cession d'actions propres Disposal of treasury shares	16	-	-	77	213	-	-	290	-	290
Dividendes versés Dividends paid	16	-	-	-	-	-	-34 118	-34 118	-2 258	-36 376
Incidence des variations de périmètre Effect of changes in basis of consolidation	16	-	-	-	-	-	-626	-626	406	-220
Exercice d'options de souscription d'actions Exercise of share options	16	-	-	941	-	-	1 481	2 422	-	2 422
Impact de la comptabilisation des options de souscription d'actions Impact of recognition of share options	16	-	-	-	-	-	-1 544	-1 544	-	-1 544
Autres variations Other movements	16	-	-	-	-	-	32	32	-	32
Au 31 décembre 2018 At 31 December 2018		7 291 218	18 228	37 404	-34 148	-145 305	507 137	383 316	17 949	401 265
Résultat net de l'exercice Net profit for the year		-	-	-	-	-	60 441	60 441	3 883	64 324
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income		-	-	-	-	-5 896	-2 222	-8 118	-22	-8 140
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	16	-	-	-	-	-5 896	58 219	52 323	3 861	56 184
Augmentation de capital Increase in capital	16	135 000	338	-	-	-	-	338	-	338
Acquisition d'actions propres Acquisition of treasury shares	16	-	-	-	-5 892	-	-	-5 892	-	-5 892
Cession d'actions propres Disposal of treasury shares	16	-	-	358	1 014	-	-	1 372	-	1 372
Dividendes versés Dividends paid	16/18	-	-	4 930	15 042	-	-55 456	-35 484	-1 946	-37 430
Incidence des variations de périmètre Effect of changes in basis of consolidation	16	-	-	-	-	-	-168	-168	-263	-431
Exercice d'options de souscription d'actions Exercise of share options	16	-	-	1 573	-	-	-976	597	-	597
Impact de la comptabilisation des options de souscription d'actions Impact of recognition of share options	16	-	-	-	-	-	452	452	-	452
Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019		7 426 218	18 566	44 265	-23 984	-151 201	509 208	396 854	19 601	416 555

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTES TO THE CONSOLIDATED

FINANCIAL STATEMENTS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Compagnie Financière Tradition SA est une société anonyme suisse, domiciliée au 11 rue de Langallerie à Lausanne. Présent dans 29 pays, le Groupe Compagnie Financière Tradition (ci-après le « Groupe ») est l'un des leaders mondiaux de l'intermédiation de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, métaux précieux et environnement). L'action Compagnie Financière Tradition SA est cotée à la bourse suisse (SIX) et sur le 3^{ème} compartiment de la bourse de Francfort.

Compagnie Financière Tradition SA est détenue indirectement à hauteur de 70,50 % par VIEL & Cie, elle-même détenue par Viel et Compagnie-Finance.

Le Conseil d'administration a approuvé la publication des comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA arrêtés au 31 décembre 2019 par décision du 12 mars 2020.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés en milliers de francs suisses (CHF) sauf explicitement mentionné ; le franc suisse étant la devise fonctionnelle et la devise de présentation de Compagnie Financière Tradition SA. Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur. Les comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

GENERAL

Compagnie Financière Tradition SA is a public limited company with its registered office at 11 Rue de Langallerie, Lausanne. With a presence in 29 countries, the Compagnie Financière Tradition Group ("the Group") is one of the world's leading interdealer brokers of both financial products (money market products, bonds, interest rate, currency and credit derivatives, equities, equity derivatives, interest rate futures and index futures) and non-financial products (energy, precious metals, and environmental products). Its shares are listed on the SIX Swiss Exchange and the Third Market Segment of the Frankfurt Stock Exchange.

Compagnie Financière Tradition SA is indirectly owned by VIEL & Cie, which holds a 70.50% controlling interest. VIEL & CIE is itself held by Viel et Compagnie-Finance.

Publication of the consolidated financial statements for the year ended 31 December 2019 was approved by the Board of Directors on 12 March 2020.

BASIS OF PREPARATION

The consolidated financial statements are presented in thousands of Swiss francs (CHF) except where expressly stated otherwise; the Swiss franc is Compagnie Financière Tradition SA's functional currency and presentation currency. The consolidated financial statements have been prepared on an historical cost basis, with the exception of certain financial instruments remeasured at fair value, in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

MODIFICATION DES PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes comptables appliqués lors de la préparation des comptes consolidés sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2018, à l'exception des normes et amendements suivants, appliqués depuis le 1^{er} janvier 2019 :

Norme Standard	Nom Name	Entrée en vigueur Effective date
IAS 19 (amendements) IAS 19 (amendments)	Modification, réduction ou liquidation de régime Plan Amendment, Curtailment or Settlement	1 ^{er} janvier 2019 1 January 2019
IAS 28 (amendements) IAS 28 (amendments)	Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises Long-term Interests in Associates and Joint Ventures	1 ^{er} janvier 2019 1 January 2019
IFRS 9 (amendements) IFRS 9 (amendments)	Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative Prepayment Features with Negative Compensation	1 ^{er} janvier 2019 1 January 2019
IFRS 16 IFRS 16	Contrats de location Leases	1 ^{er} janvier 2019 1 January 2019
IFRIC 23 IFRIC 23	Incertitude relative aux traitements fiscaux Uncertainty over Income Tax Treatments	1 ^{er} janvier 2019 1 January 2019
Améliorations annuelles (2015-2017) des IFRS Annual Improvements to IFRSs (2015-2017 Cycle)	Améliorations annuelles (2015-2017) des IFRS Annual Improvements to IFRSs (2015-2017 Cycle)	1 ^{er} janvier 2019 1 January 2019

IFRS 16 - Contrats de location

L'adoption de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 a entraîné une augmentation du total de l'actif non courant de CHF 67 millions et des dettes de CHF 76 millions avec la reconnaissance au bilan de tous les contrats de location, sans impact sur les capitaux propres du Groupe. Le Groupe a choisi de ne pas retraiter les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Des informations complémentaires sont présentées en note 32.

L'adoption des autres dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la Direction procède à des estimations lors de l'application des conventions comptables. En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clés relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période, sont les suivantes :

CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

The accounting policies applied to the consolidated financial statements are identical to those in effect at 31 December 2018, except for the following standards and amendments which have been applied since 1 January 2019:

IFRS 16 - Leases

The adoption of IFRS 16 on 1 January 2019 increased total non-current assets by CHF 67 million and liabilities by CHF 75 million but had no impact on the Group's equity; all leases are recognised on-balance sheet. The Group has chosen not to restate the comparative figures of the previous year. Additional information is disclosed in Note. 32.

The adoption of other provisions did not have any material impact on the Group's consolidated accounts.

KEY ACCOUNTING ESTIMATES AND JUDGMENTS

When preparing the consolidated financial statements, Management makes certain assumptions and estimates in applying its accounting policies. As a result of the uncertainties inherent in the Group's activities, some items in the consolidated financial statements cannot be measured with precision and must therefore be estimated. Estimates involve judgments based on the latest reliable information available.

The key estimates and assumptions concerning the future and other important sources of uncertainty regarding estimates at the balance sheet date that present a significant risk of entailing material adjustment to the carrying amounts of assets and liabilities within the next financial year are as follows:

Perte de valeur des écarts d'acquisition

Le Groupe effectue annuellement des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Des informations complémentaires sont données en note 8.

Impôts différés actifs

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Des informations complémentaires sont données en note 5.

Engagements envers le personnel

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs des régimes, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Des informations complémentaires sont données en note 22.

Provisions pour litiges

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Celles-ci ne sont par conséquent pas actualisées car leur valeur actuelle ne représenterait pas une information fiable. Des informations complémentaires sont données en note 21.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de Compagnie Financière Tradition SA ainsi que ceux de ses filiales, coentreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »).

Goodwill impairment

The Group tests goodwill annually for impairment. The value in use of goodwill is estimated using discounted cash flow projections on the cash-generating units (CGUs) to which the goodwill has been allocated. Future cash flow projections and the discount rate to be used in calculating their present value are based on estimates made by Management. Additional information is disclosed in Note. 8.

Deferred tax assets

Deferred tax assets are recognised for tax loss carry-forwards to the extent that it is probable that taxable profits will be available in the foreseeable future against which the temporary differences can be utilised. Management estimates the deferred tax assets to be recognised on the basis of forecasts of future taxable profits. Additional information is disclosed in Note. 5.

Employee benefits

The Group's obligations under defined benefit schemes are measured each year on the basis of actuarial valuations. This type of valuation implies the use of actuarial assumptions the most important of which are the discount rate, expected return on plan assets, future salary and benefit increases, and the mortality rate. Because of the long-term perspective, these estimates involve a degree of uncertainty. Additional information is disclosed in Note. 22.

Litigation

Provisions are recognised for litigation in progress when the probable outcome of a court case or other litigation involving the Group can be estimated reliably. The timing of cash outflows relating to these provisions is uncertain, since it will depend on the outcome of the relevant cases. They have therefore not been discounted since their present value would not be a reliable estimate. Additional information is disclosed in Note. 21.

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Basis of consolidation

The consolidated financial statements include Compagnie Financière Tradition SA, its subsidiaries, joint ventures and associates ("the Group").

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que le pourcentage de contrôle, le pourcentage d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés figurent en note 31.

Regroupements d'entreprises

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables ainsi constatée. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat. Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Les écarts d'acquisition sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles. Dans le cadre du test de dépréciation effectué annuellement, ces écarts d'acquisition sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts non contrôlants dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

Méthodes de consolidation

Filiales

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés dans lesquelles Compagnie Financière Tradition SA exerce, directement ou indirectement, le contrôle sur la gestion des affaires. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé à des rendements variables résultants de sa participation dans la société ou détient des droits sur ces rendements, et s'il peut utiliser son pouvoir sur la société pour influencer sur les rendements. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des intérêts non contrôlants à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat global consolidés même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les intérêts non contrôlants.

A list of the main consolidated companies, together with the controlling interest, equity interest, and method of consolidation for each one, is shown in Note 31.

Business Combinations

Company acquisitions are accounted for using the purchase method. Acquisition cost is measured as the aggregate of the fair values, at the date of exchange, of assets given, liabilities incurred or assumed, and equity instruments issued by the Group, in exchange for control of the acquired company. Acquisition costs related to business combinations are expensed.

The assets, liabilities and contingent liabilities of the acquired company, which meet the recognition criteria, are recognised at fair value on the acquisition date. Goodwill is recognised as an asset and is initially measured at cost, which is the excess of the cost of the acquisition over the Group's interest in the net fair value of the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities so recognised. If, after remeasurement, the Group's interest in the net fair value of the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities exceeds the cost of the acquisition, the excess is immediately recognised in profit or loss. After initial recognition, goodwill is measured at cost less any accumulated impairment losses.

Goodwill on subsidiaries is shown on the balance sheet under intangible assets. As part of the annual impairment testing, goodwill is allocated to cash-generating units. Its value in use is estimated using discounted cash flow projections.

Non-controlling interests in the acquired company are initially measured on the basis of their proportion of the fair value of the net assets acquired.

Consolidation methods

Subsidiaries

All companies in which Compagnie Financière Tradition SA directly or indirectly holds a controlling interest are fully consolidated in the financial statements. There is control when the Group is exposed, or has rights, to variable returns from its involvement with the company and when it has the ability to affect those returns through its power over the company. The financial statements of subsidiaries are incorporated in the consolidated financial statements from the date on which control is obtained until the date on which control ceases. Non-controlling interests in the net assets and in the comprehensive income of consolidated subsidiaries are identified and presented separately in the consolidated balance sheet and statement of comprehensive income even if this results in non-controlling interest having a deficit balance.

Coentreprises

Une coentreprise est un partenariat qui confère au Groupe des droits sur l'actif net de la société dans laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Le Groupe comptabilise ses intérêts dans les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Les écarts d'acquisition déterminés sur les coentreprises sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

Sociétés associées

Les sociétés associées sur lesquelles Compagnie Financière Tradition SA exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles mais sans toutefois en avoir le contrôle sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque Compagnie Financière Tradition SA détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les écarts d'acquisition déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

Élimination des opérations réciproques

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions significatifs intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des sociétés contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

Traitement des devises étrangères

Au sein du Groupe, dont le franc suisse est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Joint ventures

A joint venture is a partnership which confers on the Group rights to the net assets of the company in which it exercises joint control with other shareholders. The Group's interests in joint ventures are consolidated using the equity method. Goodwill identified on joint ventures is included in the carrying amount of the investment.

Associates

Associates in which Compagnie Financière Tradition SA has a significant but not controlling influence on the financial and operating policies are accounted for using the equity method. Significant influence is presumed when Compagnie Financière Tradition SA directly or indirectly holds over 20% of the equity voting rights in these companies. The consolidated financial statements include the Group's share of the net assets and the profit or loss of associates. Goodwill identified on associates is included in the carrying amount of the investment.

Elimination of intercompany transactions

When preparing the consolidated financial statements, significant balances, transactions and unrealised gains and losses between Group companies are eliminated. Unrealised gains and losses on transactions with associates and jointly controlled companies are eliminated to the extent of the Group's interest in these entities.

Foreign currency translation

The Group's presentation currency is the Swiss franc. Foreign currency transactions are translated into the functional currency of each entity of the Group using the exchange rate prevailing on the dates of the transactions. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies at the balance sheet date are translated at the exchange rate prevailing at that date. Translation differences resulting from such transactions are recognised in the income statement. Non-monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies and recognised at their historical cost are translated at the exchange rate prevailing on the date of the transaction. Those recognised at fair value are translated at the exchange rate prevailing on the date on which fair value is determined.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères, incluant les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation, sont convertis en francs suisses aux cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours de change moyens de l'année écoulée.

Les différences de change résultant de la variation des cours de change d'un exercice sur l'autre, appliquées à la situation nette des filiales étrangères exprimée en monnaies étrangères, ainsi que la différence entre le cours moyen de l'année écoulée et le cours de clôture appliquée au résultat des filiales, sont directement imputées aux capitaux propres, sous la rubrique « Ecart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière et imputé dans les capitaux propres, est constaté au compte de résultat.

Les principaux cours de change contre le franc suisse utilisés dans le cadre de la consolidation sont les suivants :

	2019		2018	
	Cours de clôture Closing rate	Cours moyen Average rate	Cours de clôture Closing rate	Cours moyen Average rate
1 Euro - EUR 1 euro - EUR	1,09	1,11	1,13	1,16
1 Livre sterling - GBP 1 pound sterling - GBP	1,28	1,27	1,26	1,31
100 Yen japonais - JPY 100 Japanese yen - JPY	0,89	0,91	0,90	0,89
1 Dollar américain - USD 1 US dollar - USD	0,97	0,99	0,98	0,98

On consolidation, assets and liabilities of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies, including goodwill and fair value adjustments, are translated into Swiss francs at the exchange rate prevailing on the reporting date. Income and expenses of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies are translated into Swiss francs at the average rates of exchange during the year.

Translation differences resulting from exchange rate fluctuations between years, applied to the net position of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies, and differences between the average exchange rate during the year and the year-end exchange rate applied to the results of subsidiaries, are charged directly to equity, under "Currency translation". When a foreign subsidiary is disposed of, the cumulative amount of any exchange differences relating to the subsidiary recognised in equity is recognised in profit or loss.

The main exchange rates against the Swiss franc used in consolidation are shown below:

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liées aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de Compagnie Financière Tradition avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants et est constaté dès la négociation de l'opération. Dans le cadre des activités en principal où le Groupe agit à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

Résultat financier net

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières et obligations locatives à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins-values sur actifs et passifs financiers.

Revenue

Revenue consists of broking revenues and commissions from broking activities conducted by the Compagnie Financière Tradition's operating subsidiaries with third parties. For transactions in which we act as agents, revenue is presented net of rebates, discounts, and charges paid to correspondents, and is recognised at the time of the transaction. With matched principal activities, where the Group acts as principal to simultaneously buy and sell securities for the account of third parties, commission revenues represent the difference between the buying and selling price of the securities, and are recognised at the delivery date.

Net financial result

The net financial result includes interest from reinvestment of short-term cash flows, interest paid on short- and long-term financial debts and lease liabilities, and interest in respect of account holder activities, as well as gains and losses on financial assets and liabilities.

Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôts sur le bénéfice

Cette rubrique comprend l'impôt exigible ainsi que l'impôt différé sur le bénéfice. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés est enregistré dans les capitaux propres consolidés.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables au titre du bénéfice imposable de la période calculé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres. Des impôts différés sont calculés et comptabilisés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- | | |
|--|--------------------|
| → Agencements et installations : | entre 5 et 10 ans, |
| → Matériel informatique et de téléphonie : | entre 2 et 5 ans, |
| → Autres immobilisations corporelles : | entre 3 et 5 ans. |

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont capitalisées et amorties.

This item also includes exchange rate gains and losses on financial assets and liabilities. Interest income and expense is recognised in the income statement pro rata over the relevant period using the effective interest method.

Income tax

Income tax comprises both current and deferred income tax. The tax effect of items recognised directly in consolidated equity is recorded in consolidated equity.

Current tax is the income tax payable on taxable income for the period, using tax rates adopted, or more or less adopted at the balance sheet date, as well as tax adjustments for previous years.

Deferred tax is recognised on temporary differences between the carrying amount of a balance sheet asset or liability and its tax base. It is measured using the liability method on the basis of the tax rate expected to apply when the asset is realised or the liability is settled. Any change in tax rate is recognised in the income statement, except if it relates directly to equity components. Deferred tax is measured and recognised on all taxable temporary differences, except non-deductible goodwill. Deferred tax assets are recognised on all deductible temporary differences when it is probable that taxable profit will be available in the foreseeable future against which the deferred tax asset can be utilised. Where this is not the case, they are only carried in the amount of the deferred tax liabilities for the same taxable entity.

PROPERTY AND EQUIPMENT

Items of property and equipment are stated on the balance sheet at cost less accumulated depreciation and any impairment losses. Depreciation is accounted for on a straight-line basis over the estimated useful life of the asset as follows:

- | | |
|--|---------------|
| → Fixtures and fittings: | 5 to 10 years |
| → Computing and telephone equipment: | 2 to 5 years |
| → Other property, plant and equipment: | 3 to 5 years. |

When elements of the same tangible asset have a different estimated useful life, they are recognised separately under property and equipment and depreciated over their respective estimated useful life.

Maintenance and repair expenses are charged to profit or loss in the year in which they are incurred. Expenses incurred for increasing future economic benefits related to property and equipment are capitalised and depreciated.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Contrats de location - le Groupe comme preneur

Le Groupe évalue si un contrat est, ou contient un contrat de location, à la date de passation du contrat. Un contrat est, ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Lorsqu'un contrat est, ou contient un contrat de location, le Groupe comptabilise chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat.

Au début du contrat de location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, sauf pour les contrats de location à court terme. Les paiements de loyers associés à ces contrats, dont la durée est égale ou inférieure à douze mois, sont enregistrés en charge dans le compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative correspond initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés, escomptés au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou au taux d'emprunt marginal le cas échéant. Les paiements de loyers comprennent entre autres les paiements fixes, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, les garanties de valeur résiduelle ainsi que le prix d'exercice d'options d'achat si le Groupe a la certitude raisonnable de les exercer, ou les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location le cas échéant. Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'obligation locative est réévaluée en cas de changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, en cas de variation des paiements au titre de la garantie de valeur résiduelle ou en cas de changement d'appréciation de l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lors de la réévaluation de l'obligation locative, un ajustement correspondant est enregistré à l'actif au titre du droit d'utilisation ou au compte de résultat si la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation a déjà été ramenée à zéro. Les obligations locatives sont présentées au bilan séparément des autres passifs.

L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût comprenant le montant initial de l'obligation locative, les coûts directs initiaux et une estimation des coûts de remise en état, réduits de tous les avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location et la durée de vie utile de l'actif sous-jacent. Les actifs liés au droit d'utilisation sont présentés au bilan séparément des autres actifs.

The fair value of property and equipment recognised following a business combination, is determined on the basis of market data. The market value is the amount that could be obtained from the sale of an asset under normal competitive market conditions between knowledgeable, willing parties in an arm's length transaction.

Leases - the Group as lessee

The Group assesses whether the contract is, or contains, a lease at the date of execution of the contract. A contract is or contains a lease if it conveys the right to control the use of an identified asset for a period of time in exchange for consideration. When a contract is or contains a lease, the Group accounts for each lease component within the contract as a lease separately from non-lease components.

At the inception of the lease, the Group recognises a right-of-use asset and a lease liability, except in the case of short-term leases. Lease payments associated with those leases, for which the lease term is twelve months or less, are recognised as an expense in profit or loss on a straight-line basis over the term of the lease.

The lease liability initially corresponds to the present value of lease payments that have not been paid, discounted using the borrowing rate implicit in the lease, or at the incremental borrowing rate if appropriate. Lease payments include fixed payments, variable lease payments that depend on an index or a rate, residual value guarantees and the exercise price of purchase options if the Group is reasonably certain to exercise them, or any penalties for terminating the lease. Subsequently, the lease liability is measured at amortised cost using the effective interest method. The lease liability is remeasured if there is a change in future lease payments resulting from a change in an index or a rate used to determine those payments, there is a change in payments under a residual value guarantee, or there is a change in the assessment of an option to purchase, extend or terminate a lease. When there is a remeasurement of the lease liability, a corresponding adjustment is made to the right-of-use asset, or in profit or loss if the value of the right-of-use asset has already been reduced to zero. Lease liabilities are presented in the balance sheet separately from other liabilities.

A right-of-use asset is measured at cost including the initial amount of the lease liability, initial direct costs, and an estimate of restoration costs, less any lease incentives received. The right-of-use asset is depreciated or amortised over the term of the lease or the useful life of the underlying asset, whichever is shorter. Right-of-use assets are presented in the balance sheet separately from other assets.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

→ Logiciels :	entre 3 et 5 ans
→ Relations clientèle :	durée contractuelle
→ Autres immobilisations incorporelles :	entre 3 et 5 ans
→ Fonds de commerce :	indéfinies
→ Ecarts d'acquisition :	indéfinies

Pertes de valeur des actifs non financiers

Les actifs non financiers sont examinés à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, et lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée annuellement qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité (le groupe d'unités).

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les écarts d'acquisitions, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

Intangible assets

Intangible assets are stated on the balance sheet at cost less accumulated amortisation and any impairment losses.

Amortisation is accounted for on a straight-line basis over the estimated useful life, except where this is indefinite. Intangible fixed assets with an indefinite estimated useful life are reviewed annually for impairment. The estimated useful life of assets is as follows:

→ Software:	3 to 5 years
→ Customer relationships:	duration of the contract
→ Other intangible assets:	3 to 5 years
→ Business assets:	indefinite
→ Goodwill:	indefinite

Impairment losses on non-financial assets

Non-financial assets are reviewed at each balance sheet date to determine whether there is any indication of impairment. Should this be the case, the asset's recoverable amount is estimated. To determine this amount, the Group uses market data or, where this is unavailable or unreliable, discounted future cash flow techniques.

For goodwill and intangible assets with an indefinite useful life, the recoverable amount is estimated annually, regardless of whether there is any indication of impairment.

An impairment loss is recognised in the income statement when the carrying amount of an asset or the cash-generating unit (CGU) is greater than its recoverable amount. The recoverable amount of an asset is the higher of its net selling price and its value in use. The value in use is the present value of the future cash flows expected to be derived from an asset or CGU.

An impairment loss is recognised on a CGU, first, to reduce the carrying amount of any goodwill allocated to the CGU (or group of units), and then on the other assets in the unit (or group of units) pro rata to the carrying amount of each asset in the unit (or group of units).

Impairment losses on non-financial assets recognised in a previous period, other than for goodwill, are reviewed annually and reversed where necessary.

Actifs financiers

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la décomptabilisation subséquente.

Les créances sont initialement évaluées à leur prix de transaction si elles ne comportent pas une composante de financement importante. Les autres actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, augmentée, dans le cas d'un actif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de cet actif financier.

Tous les actifs financiers comptabilisés sont ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction à la fois :

- du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ;
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un actif financier est évalué au coût amorti si la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Le coût amorti d'un actif financier est la valeur qui lui est attribuée lors de sa comptabilisation initiale, diminuée des remboursements en principal, majorée ou diminuée de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre cette valeur initiale et la valeur à l'échéance et ajustée au titre de la correction de valeur pour pertes, le cas échéant.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les futures entrées de trésorerie, estimées sur la durée de vie attendue d'un actif, de manière à obtenir exactement la valeur comptable brute de l'actif financier.

Les clients et autres créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite d'éventuelles pertes de valeur. Ces actifs financiers sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « Autres actifs financiers ».

Financial assets

Ordinary purchases and sales of financial assets are initially recognised and subsequently derecognised on the transaction date.

Receivables are initially measured at their transaction price if they do not contain a significant financial component. Other financial assets are initially measured at fair value; financial assets not measured at fair value through profit or loss are measured at fair value plus transaction costs directly attributable to the acquisition of the asset.

All recognised financial assets are subsequently measured at amortised cost, at fair value through comprehensive income, or at fair value through profit or loss, on the basis of both:

- the entity's business model for managing financial assets;
- the contractual cash flow characteristics of the financial asset.

A financial asset is measured at amortised cost if the asset is held within a business model whose objective is to hold assets in order to collect contractual cash flows and the contractual terms of the financial asset gives rise, on specified dates, to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding.

The amortised cost of a financial asset is the amount at which it is measured at initial recognition minus the principal repayments, plus or minus the cumulative amortisation using the effective interest method of any difference between that initial amount and the maturity amount, adjusted for any loss allowance.

The effective interest rate is the rate that discounts estimated future cash payments or receipts through the expected life of the financial asset to obtain the gross carrying amount of a financial asset.

Trade and other receivables are measured at amortised cost using the effective interest method minus impairment losses. These financial assets are presented in current assets, except those with maturities of more than twelve months after the reporting date, which are carried in non-current assets under "Other financial assets".

Dans l'actif courant, les clients et autres créances comprennent, outre les créances de courtages, les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal. Les dépôts bancaires à court terme qui ont une maturité supérieure à trois mois à partir de la date d'acquisition sont évalués au coût amorti et présenté au bilan dans la rubrique « Actifs financiers évalués au coût amorti ».

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations ultérieures de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres, qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans un regroupement d'entreprises. Les dividendes reçus sur ces placements sont enregistrés dans le compte de résultat. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont cédés, le montant des variations cumulées nettes de juste valeur jusqu'au moment de leur cession est reclassé au bénéfice au bilan dans les capitaux propres.

Les autres instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net tout comme les instruments financiers dérivés sauf si l'instrument dérivé est désigné comme instrument de couverture efficace.

Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours acheteur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

In current assets, "Trade and other receivables" includes broking receivables, as well as receivables related to account holder and matched principal activities. Short-term bank deposits with maturities of more than three months from the acquisition date are measured at amortised cost and presented in the balance sheet under "Financial assets at amortised cost".

A financial asset is measured at fair value through other comprehensive income if the asset is held within a business model whose objective is achieved by both collecting contractual cash flows and selling financial assets, and if the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding.

A financial asset is measured at fair value through profit or loss, unless it is measured at amortised cost or at fair value through other comprehensive income.

The Group may make an irrevocable election at initial recognition, to present in other comprehensive income subsequent changes in the fair value of an investment in an equity instrument that is neither held for trading nor contingent consideration recognised by an acquirer in a business combination. Dividends received on these investments are recognised in profit or loss. On disposal of these equity instruments, the net cumulative changes in fair value up to the time of disposal are reclassified to available earnings under shareholders' equity.

Other equity instruments are measured at fair value through profit or loss, as are derivative financial instruments, except if the derivative instrument is designated as a hedging instrument.

Fair value

The fair value of financial assets traded on an active market is determined by reference to the bid price on the valuation date. If there is no observable active market, fair value is estimated using an appropriate valuation technique. Such techniques include the use of recent transactions, reference to the current fair value of another substantially identical instrument, discounted cash flow analysis and option pricing models.

Activités de teneur de comptes

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers.

Activités en principal

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement - livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en note 28.

Dépréciation des actifs financiers

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti est calculée suivant le modèle des pertes de crédit attendues. Pour les créances de courtage, la correction de valeur pour pertes est évaluée au montant des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de la créance. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat, sauf pour les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Dans ce cas, la correction de valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Account holder activities

Some Group companies act as account holders, receiving deposits from their customers which in turn they deposit with clearing houses for the settlement of customer trades.

Moreover, in connection with their online broking activities in forex trading, some Group companies receive deposits from customers, which in turn they deposit with their clearing banks. Receivables and payables in respect of these activities are carried on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables".

Matched Principal Activities

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. Such trades are completed when both sides of the deal are settled, namely once payment is made and the securities are delivered (matched trades).

In order to reflect the substance of these transactions, they are recognised at the time of delivery. Counterparty receivables and payables arising on current transactions that have gone beyond the expected settlement date are carried gross on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables". Counterparty receivables and payables for matched principal transactions expected to be settled in the normal course of trading are disclosed in Note 28.

Impairment of financial assets

Impairment of a financial asset at amortised cost is calculated using the expected credit loss model. For broking receivables, the loss allowance is measured at the amount of the lifetime expected credit losses. The carrying amount of the asset is reduced through use of an allowance account.

Impairment losses are recognised in the income statement, except for debt instruments at fair value through other comprehensive income, for which the allowance is recognised in other comprehensive income.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur coût d'acquisition. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers sont comptabilisées au compte de résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'État ou des fonds d'investissement monétaires. Ceux-ci sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes sur ces titres, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés directement au compte de résultat. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme.

Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

Capitaux propres

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

Derivative financial instruments

The Group uses derivative financial instruments on a specific and generally marginal basis, mainly to manage currency risks arising during the course of its activities. These instruments mostly consist of forward exchange contracts and currency options.

Financial instruments are initially recognised at their acquisition cost and are subsequently measured at fair value, either at the quoted market price for listed instruments or on the basis of generally accepted valuation models for unlisted instruments. Changes in the fair value of financial instruments are recorded in the income statement.

Cash and cash equivalents

Cash consists of cash in hand and sight deposits held with banks; cash equivalents are short-term bank deposits and short-term money market investments with maturities of three months or less from the date of acquisition. Short-term money market investments are made up of short-term cash products such as government securities and money market funds. They are carried at fair value. All realised and unrealised profits and losses on these securities are recognised directly in the income statement. Bank overdrafts are included with short-term bank borrowings.

Bank overdrafts payable on demand are included in cash and cash equivalents in the cash flow statement.

Other current assets

Other current assets mainly consist of prepayments related to the next financial year.

Shareholders' equity

All shares issued are bearer shares and are presented in equity.

Treasury shares are recognised on the balance sheet at their acquisition cost and deducted from consolidated shareholders' equity. On subsequent disposals, gains or losses have no effect on profit or loss but are recognised as an addition to or reduction in share premium reserves.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur diminuée, dans le cas d'un passif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de ce passif financier. Ils sont ultérieurement évalués coûts amortis, à l'exception notamment des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation ultérieure de ces passifs est effectuée à la juste valeur. C'est le cas des instruments financiers dérivés.

Juste valeur

La juste valeur des passifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours vendeur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

Provisions

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Produits différés

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

Engagements envers le personnel

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Financial liabilities

Financial liabilities are initially measured at fair value; financial liabilities not measured at fair value through profit or loss are measured at fair value minus transaction costs directly attributable to the issue of that liability. They are subsequently measured at amortised cost, except for financial liabilities at fair value through profit or loss. These liabilities are subsequently measured at fair value. This is the case for derivative financial instruments.

Fair value

The fair value of financial liabilities traded on an active market is determined by reference to the selling price on the valuation date. If there is no observable active market, fair value is estimated using an appropriate valuation technique. Such techniques include the use of recent transactions, reference to the current fair value of another substantially identical instrument, discounted cash flow analysis and option pricing models.

Provisions

A provision is recognised when the Group has a legal or constructive obligation as a result of past events and it is probable that an outflow of resources representing economic benefits will be required to settle the obligation, and the amount has been reliably estimated. Where the effect of the time value of money is material, the amount of the provision is the present value of expenditures expected to be required to settle the obligation, estimated using a pre-tax discount rate that reflects current market assessments of the time value of money and those risks specific to the liability.

Deferred income

Deferred income comprises income received in advance relating to future financial years.

Employee benefits

The Group operates both defined benefit and defined contribution plans, depending on the countries in which it is established and the local regulations on retirement benefit schemes.

Defined contribution plans are those in which employees and Group companies pay contributions to an entity authorised to manage pension funds. Payments by Group companies are recognised in the income statement in the period in which they are due.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Ceux-ci sont enregistrés intégralement dans les autres éléments du résultat global.

La charge des prestations comptabilisée au compte de résultat comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les intérêts nets sur les engagements nets des régimes à prestations définies.

Les autres engagements de retraites, telles que les indemnités de départs, font également l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et sont intégralement provisionnés.

Paiements fondés sur des actions

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction Générale et cadres supérieurs leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscription, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 19).

La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscription octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant à un modèle de valorisation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

A chaque date de clôture, le Groupe révisé ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de la réserve pour options de souscription d'actions au compte de prime d'émission.

The present value of the Group's defined benefit obligations is measured each year by qualified independent actuaries using the projected unit credit method. The actuarial assumptions used to determine obligations vary according to the country in which the plan operates.

Actuarial gains and losses arise mainly from changes in long-term actuarial assumptions (discount rates, increased services costs, etc.) and the effects of differences between previous actuarial assumptions and what has actually occurred. All such gains and losses are recognised under other comprehensive income.

Benefit costs charged to profit or loss include current service cost and net interest on net liabilities of defined benefit schemes.

Other retirement liabilities, such as retirement allowances, are also determined by actuarial valuation using the projected unit credit method and are fully provisioned.

Share-based payments

Share options are granted to members of the Executive Board and senior management entitling them to receive shares at the end of the vesting period. The granting of options and conditions for employee participation are defined by the Board of Directors. When options are exercised, new shares are created using conditional capital (Note 19).

The fair value of options granted is recognised as a staff cost with a corresponding increase in equity. Fair value is determined at the grant date and amortised over the vesting period. The fair value of share options is determined by an independent expert using a valuation method, taking into account the general vesting characteristics and conditions prevailing at that date.

At each balance sheet date, the Group revises its estimates of the number of share options that will be exercised in the near future. The impact of this revision is recognised in the income statement with a corresponding adjustment in equity.

At each exercise of share options, the value of the instruments is transferred from the share options reserve to the share premium account.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en note aux états financiers.

Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsque significatifs.

Nouvelles normes et interprétations

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) a publié certaines normes et amendements de norme dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Ceux-ci n'ont pas été appliqués par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2019.

Norme Standard	Nom Name	Entrée en vigueur Effective date
Cadre conceptuel (amendements) Conceptual framework (amendments)	Amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS Amendments to References to the Conceptual Framework in IFRS Standards	1 ^{er} janvier 2020 1 January 2020
IAS 1 et IAS 8 (amendements) IAS 1 and IAS 8 (amendments)	Définition de significatif Definition of Material	1 ^{er} janvier 2020 1 January 2020
IFRS 3 (amendements) IFRS 3 (amendments)	Définition d'une entreprise Definition of a Business	1 ^{er} janvier 2020 1 January 2020
IFRS 17 IFRS 17	Contrats d'assurance Insurance contracts	1 ^{er} janvier 2021 1 January 2021

Le Groupe prévoit que l'adoption des normes et amendements ci-dessus n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors de la première application.

1. SECTEURS OPÉRATIONNELS

La présentation des secteurs opérationnels du Groupe reflète l'information fournie à l'interne au Président exécutif du Conseil d'administration qui est le principal décideur opérationnel. Celui-ci analyse les rapports de gestion afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources aux différents secteurs opérationnels.

Contingent assets and liabilities

Contingent assets and liabilities arising from past events whose existence will be confirmed only by the occurrence, or non-occurrence, of one or more uncertain future events not wholly within the Group's control, are disclosed in the notes to the financial statements.

Events after the balance sheet date

Events after the balance sheet date are events that occur between the balance sheet date and the approval date of the financial statements.

The value of assets and liabilities at the balance sheet date is adjusted to reflect events after the balance sheet date that help confirm situations that existed at the reporting date. Material post-balance sheet events that are indicative of conditions that arose after the balance sheet date are disclosed in the notes to the financial statements.

New standards and interpretations

The International Accounting Standards Board (IASB) published a number of standards and amendments which will take effect within the Group after the balance sheet date. These were not early adopted for the consolidated financial statements at 31 December 2019.

The Group does not expect the initial application of the above Standards and Amendments to have any significant impact on the consolidated financial statements.

1. OPERATING SEGMENTS

The presentation of the Group's operating segments reflects information provided internally to the Executive Chairman of the Board of Directors, who is the chief operating decision-maker. He analyses the management reports in order to assess performances and allocate resources to the various operating segments.

La structure d'organisation interne et de gestion du Groupe est fondée sur une approche géographique avec trois zones géographiques retenues pour son information de gestion, comprenant des produits et services globalement similaires. Les secteurs à présenter ainsi retenus sont : l'Europe, Moyen-Orient et Afrique, les Amériques et l'Asie - Pacifique. L'approche géographique repose principalement sur la localisation des bureaux et des équipes.

Le principal décideur opérationnel apprécie les performances sectorielles et décide de l'affectation des ressources sur la base d'une mesure de résultat d'exploitation qui diffère sur certains aspects du résultat d'exploitation tel que présenté dans les comptes consolidés.

Les principes comptables appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés à l'exception des éléments suivants :

- L'information sectorielle relative aux coentreprises intègre la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, chiffre d'affaires et résultat de ces sociétés.
- Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des activités en principal est constaté à la date de transaction au lieu de la date de livraison des titres.
- Les charges d'intérêts constatées sur les obligations locatives sont présentées dans les charges de loyers et réparties linéairement sur la durée des contrats.

Certaines charges relatives au fonctionnement des sociétés « holding » du Groupe sont présentées distinctement des secteurs opérationnels. Par ailleurs, certains éléments considérés comme exceptionnels tels que des plus ou moins-values sur cession de filiales ou sociétés associées, des amortissements d'immobilisations incorporelles ou charges de restructuration sont exclus du résultat d'exploitation sectoriel.

Les revenus générés par les secteurs opérationnels proviennent de trois grandes familles de produits présentant des profils de rentabilité ou des modes de transaction globalement similaires. Le pôle « Change et taux » rassemble l'ensemble des activités d'intermédiation historiques de Compagnie Financière Tradition, sur marchés monétaires, opérations de change au comptant et à terme, instruments dérivés de taux d'intérêt et options de change. Le pôle « Titres et dérivés sur titres » inclut les opérations traitées sur marchés à terme de taux d'intérêt, les activités d'intermédiation sur obligations d'Etat et privées, sur actions et dérivés sur actions traités de gré à gré ou sur marchés organisés ainsi que les opérations de « repurchase agreements » sur titres, et l'intermédiation sur dérivés de crédit. Enfin, le pôle « Matières premières et autres activités » comprend les activités d'intermédiation sur l'énergie, les métaux précieux et l'environnement ainsi que les activités destinées à une clientèle de particuliers via des plateformes transactionnelles spécialisées dans les opérations de change en Asie.

The Group's internal organisation and management structure is based on a geographical approach. Management information is grouped into three geographic regions - Europe, the Middle East and Africa, the Americas and Asia-Pacific - and comprises broadly similar products and services. The geographical approach is based mainly on the location of the Group's offices and operating teams.

The chief operational decision-maker assesses segment performances and decides on the allocation of resources based on the evaluation of the segment's operating results, which differ in certain respects from the operating result presented in the consolidated financial statements.

The accounting policies applied in evaluating the segment operating results are identical to those used in preparing the consolidated financial statements, with the following exceptions:

- Segment reporting on joint ventures includes the Group's share in the assets, liabilities, revenue and results of these companies.
- Revenue from matched principal activities is recognised at the transaction date instead of the delivery date of securities.
- Interest expense recognised on lease liabilities is presented under rental expense and recognised on a straight-line basis over the lease term.

Certain operating expenses related to the Group's holding companies are presented separately from the operating segments. Moreover, some items considered exceptional, such as gains or losses on the disposal of subsidiaries or associates, depreciation of property and equipment, or restructuring charges, are not included in operating segment results.

Revenues generated by operating segments are derived from three major products groups, which present broadly similar profitability profiles or transaction methods. All Compagnie Financière Tradition's historical broking activities, in the money markets, spot and forward forex trading, interest rate derivatives and currency options, are grouped under "Currencies and interest rates". "Securities and security derivatives" includes operations in the interest rate futures markets, broking activities in sovereign and corporate bonds, equities and equity derivatives traded in the OTC or regulated markets, repo transactions, and credit derivatives broking. Finally, "Commodities and other activities" comprises broking activities in energy, precious metals and environmental products, as well as activities catering to retail customers via specialised forex trading platforms trading in Asia.

Le chiffre d'affaires inclus uniquement les revenus provenant de transactions avec des clients externes. Aucune transaction entre les secteurs opérationnels n'a d'impact sur le chiffre d'affaires.

Revenue only includes income from transactions with external customers. No transactions between operating segments had any impact on revenue.

L'information par secteur opérationnel se présente comme suit :

Information about operating segments is disclosed below:

Au 31 décembre 2019 / At 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	Europe, Moyen-Orient et Afrique Europe, Middle East and Africa	Amériques Americas	Asie-Pacifique Asia-Pacific	Ajustements Adjustments	Total
Chiffre d'affaires Revenue	447 490	295 650	269 647	-88 791	923 996
Résultat d'exploitation Operating profit	17 729	26 437	50 177	-28 830	65 513
Résultat financier net Net financial result					-11 030
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Share of profit of associates and joint ventures					17 918
Résultat avant impôts Profit before tax					72 401

Au 31 décembre 2018 / At 31 December 2018 (en milliers de CHF) / CHF 000	Europe, Moyen-Orient et Afrique Europe, Middle East and Africa	Amériques Americas	Asie-Pacifique Asia-Pacific	Ajustements Adjustments	Total
Chiffre d'affaires Revenue	431 527	286 699	253 695	-87 228	884 693
Résultat d'exploitation Operating profit	18 365	21 201	49 161	-30 797	57 930
Résultat financier net Net financial result					-5 097
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Share of profit of associates and joint ventures					17 539
Résultat avant impôts Profit before tax					70 372

Le rapprochement entre le chiffre d'affaires sectoriel et le chiffre d'affaires consolidé est constitué des éléments suivants :

Reconciliation of segment revenue to consolidated revenue is as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Chiffre d'affaires sectoriel Segment revenue	1 012 787	971 921
Application de la méthode d'intégration proportionnelle pour les coentreprises Application of the proportionate consolidation method for joint ventures	-88 431	-87 017
Constatation du chiffre d'affaires à la date de livraison Recognition of revenue at the delivery date	-75	-117
Autres Other	-285	-94
Chiffre d'affaires consolidé Segment revenue	923 996	884 693

Le rapprochement entre le résultat d'exploitation sectoriel et le résultat d'exploitation consolidé est constitué des éléments suivants :

Reconciliation of the segment operating profit to consolidated operating profit is as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Résultat d'exploitation sectoriel Segment operating profit	94 343	88 727
Application de la méthode d'intégration proportionnelle pour les coentreprises Application of the proportionate consolidation method for joint ventures	-18 288	-19 668
Constatation du chiffre d'affaires à la date de livraison Recognition of revenue at the delivery date	-50	-52
Ajustement des charges locatives Adjustment of rental expense	2 077	-
Charges de services centraux Corporate expenses	-14 094	-13 321
Autres Other	1 525	2 244
Résultat d'exploitation consolidé Consolidated operating profit	65 513	57 930

Autre information sectorielle

La charge d'amortissement par secteur opérationnel se décompose comme suit :

Other segment reporting

An analysis of depreciation/amortisation expense for each operating segment is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Europe, Moyen-Orient et Afrique Europe, Middle East and Africa	6 114	6 251
Amériques Americas	4 685	5 431
Asie-Pacifique Asia-Pacific	3 308	4 425
Total	14 107	16 107

Information sur les produits et services

La répartition par groupe de produits du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies de Compagnie Financière Tradition s'analyse comme suit :

Information on products and services

A segment analysis of consolidated revenue on continuing operations is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Change et taux Currencies and interest rates	400 753	392 774
Titres et dérivés sur titres Securities and security derivatives	325 135	300 713
Matières premières et autres activités Commodities and other activities	198 108	191 206
Total	923 996	884 693

Information sur les zones géographiques

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies se répartit entre les différents pays comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe) Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)	13 261	10 630
États-Unis United States	266 175	256 969
Royaume-Uni United Kingdom	251 462	263 597
Japon Japan	74 646	70 083
Chine China	74 529	68 776
Autres Other	243 923	214 638
Total	923 996	884 693

Le Chiffre d'affaires est réparti entre les pays en fonction de la localisation respective des filiales du Groupe.

Les actifs non courants par pays sont présentés ci-dessous :

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe) Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)	23 101	19 772
États-Unis United States	50 033	23 172
Royaume-Uni United Kingdom	25 256	15 102
Autres Other	36 660	20 693
Total	135 050	78 739

Les actifs non courants comprennent uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les actifs liés au droit d'utilisation.

Information concernant les clients importants

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices se terminant au 31 décembre 2019 et 2018.

Information on geographic regions

An analysis of revenue from continuing operations in the various countries is shown below:

Revenue is broken down by country according to the respective location of the Group's subsidiaries.

Non-current assets for each country are shown below:

Non-current assets are comprised solely of property, plant and equipment, intangible assets and right-of-use assets.

Information on major customers

No customer represented more than 10% of revenue for the financial years ended 31 December 2019 and 2018.

2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NETS

Cette rubrique se décompose comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Plus-value sur cession de coentreprises (cf. note 9) Gains on disposal of joint ventures (Note 9)	-	304
Plus- / moins-values sur cession d'actifs immobilisés Gains/losses on disposal of fixed assets	85	-22
Autres produits d'exploitation Other operating income	2 853	2 679
Total	2 938	2 961

2. OTHER NET OPERATING INCOME

An analysis of this item is shown below:

3. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Charges de télécommunication et d'information financière Telecommunications and financial information	57 915	54 948
Charges de voyages et de représentation Travel and representation	33 369	30 554
Honoraires professionnels Professional fees	31 953	27 772
Charges locatives et de maintenance Rental and maintenance expenses	8 228	25 846
Autres charges d'exploitation Other operating expenses	35 743	43 533
Total	167 208	182 653

3. OTHER OPERATING EXPENSES

An analysis of this item is shown below:

4. RÉSULTAT FINANCIER NET

4. NET FINANCIAL RESULT

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Produits financiers Financial income		
Produits d'intérêts Interest income	1 368	1 379
Gains de change Exchange gains	2 162	2 970
Produits des titres de participation Income from equity investments	21	78
Autres produits financiers Other financial income	5	68
Total	3 556	4 495
Charges financières Financial expense		
Charges d'intérêts sur les dettes financières Interest expense on financial debts	-7 823	-6 488
Charges d'intérêts sur les obligations locatives Interest expense on lease liabilities	-2 932	-
Pertes de change Exchange losses	-3 815	-2 330
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Losses on financial assets at fair value through profit or loss	-	-740
Autres charges financières Other financial expense	-16	-34
Total	-14 586	-9 592
Résultat financier net Net financial result	-11 030	-5 097

5. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

5. INCOME TAX

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

An analysis of tax expense for the year is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Charge d'impôts courants Current tax expense	13 956	19 430
Charge/(Produit) d'impôts différés Deferred tax expense/(income)	-5 879	-4 106
Impôts sur le bénéfice Income tax	8 077	15 324

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de Compagnie Financière Tradition peut s'analyser comme suit :

An analysis of the difference between the effective tax rate and the standard tax rate is shown below:

	2019		2018	
	(%)	en milliers de CHF CHF 000	(%)	en milliers de CHF CHF 000
Résultat avant impôts Profit before tax		72 401		70 372
Ajustement de la quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Adjustment for the share of profits of associates and joint ventures		-17 918		-17 539
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Profit before tax and share of profit of associates and joint ventures		54 483		52 833
Taux d'imposition normatif Standard tax rate	18,0 %	9 815	17,8 %	9 427
Effet fiscal des éléments suivants : Tax effect of the following items:				
Consommation de reports déficitaires non valorisés Use of unadjusted tax loss carry-forwards	-1,1%	-599	- %	-
Déficits de l'exercice non valorisés Unadjusted tax losses for the year	1,1%	601	3,6 %	1 899
Charge d'impôt des intérêts non contrôlants pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement Tax expense for fully consolidated fiscally transparent companies charged to non-controlling interests	-1,5 %	-826	-1,4 %	-746
Produits non imposables Non-taxable income	- %	-	-0,2 %	-87
Charges non déductibles Expenses not deductible for tax purposes	6,8 %	3 723	6,7 %	3 530
Pertes fiscales non comptabilisées précédemment Tax losses not previously recognised	-12,9 %	-7 033	- %	-
Variation du taux d'impôt Change in tax rate	- %	9	0,1 %	25
Impôts concernant les exercices antérieurs Tax relating to previous years	0,3 %	154	2,2 %	1 155
Autres Other	4,1%	2 233	0,2 %	121
Taux d'imposition effectif du Groupe Group's effective tax rate	14,8 %	8 077	29,0 %	15 324

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif de Compagnie Financière Tradition est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses filiales sont présentes. Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôt du Groupe ainsi que des changements de taux d'imposition statutaires.

The average consolidated standard tax rate is measured as the weighted average of the rates in effect in the various tax jurisdictions in which the Group has subsidiaries. This varies from year to year in line with the relative weight of each entity in the Group's pre-tax results and changes in statutory tax rates.

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

"Expenses not deductible for tax purposes" mainly comprises business expenses not allowable as deductions in certain countries.

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global comme suit :

Deferred tax was recognised in other comprehensive income, as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Ecart actuariel des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes	-229	-113
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	171	-65
Total charges / (produits) d'impôts différés Total deferred tax expense/(income)	-58	-178

Des impôts ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres comme suit :

Tax was recognised directly in equity as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Impôts courants relatifs à l'exercice d'options de souscriptions d'actions Current tax related to the exercise of share options	-597	-2 422
Impôts différés relatifs à l'octroi d'options de souscriptions d'actions Deferred tax related to the granting of share options	1 136	2 143
Total charges / (produits) d'impôts Total tax expense/(income)	539	-279

Les impôts différés ont évolué comme suit :

Movements in deferred tax were as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	1.1.19	Enregistrés au compte de résultat Recognised in profit or loss	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global Recognised in other com- prehensive income	Enregistrés dans les capitaux propres Recognised in equity	Ecart de conversion Currency translation	31.12.19
Impôts différés actifs Deferred tax assets						
Immobilisations corporelles Property, plant and equipment	1 678	12	-	-	14	1 704
Immobilisations incorporelles Intangible assets	968	265	-	-	-24	1 209
Reports fiscaux déficitaires Tax loss carry-forwards	11 691	4 413	-	-	-403	15 701
Provisions et charges à payer Provisions and accruals	16 480	-2 135	229	-1 136	-104	13 334
Autres Other	7 967	1 264	-	-	-191	9 040
Total	38 784	3 819	229	-1 136	-708	40 988
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities						
Immobilisations corporelles Property, plant and equipment	-883	188	-	-	7	-688
Immobilisations incorporelles Intangible assets	-4 543	2 590	-	-	4	-1 949
Autres Other	-5 646	-718	-171	-	130	-6 405
Total	-11 072	2 060	-171	-	141	-9 042
Total impôts différés nets Total net deferred tax	27 712	5 879	58	-1 136	-567	31 946
Présenté au bilan comme suit : Stated on the balance sheet as follows:						
Impôts différés actifs Deferred tax assets	28 751					33 501
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities	-1 039					-1 555

(en milliers de CHF) CHF 000	1.1.18	Enregistrés au compte de résultat Recognised in profit or loss	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global Recognised in other com- prehensive income	Enregistrés dans les capitaux propres Recognised in equity	Ecart de conversion Currency translation	31.12.18
Impôts différés actifs Deferred tax assets						
Immobilisations corporelles Property, plant and equipment	1 779	-45	-	-	-56	1 678
Immobilisations incorporelles Intangible assets	1 300	-338	-	-	6	968
Reports fiscaux déficitaires Tax loss carry-forwards	10 590	1 237	-	-	-136	11 691
Provisions et charges à payer Provisions and accruals	15 734	2 567	113	-2 143	209	16 480
Autres Other	5 513	2 413	-	-	41	7 967
Total	34 916	5 834	113	-2 143	64	38 784
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities						
Immobilisations corporelles Property, plant and equipment	-655	-230	-	-	2	-883
Immobilisations incorporelles Intangible assets	-3 526	-995	-	-	-22	-4 543
Autres Other	-5 157	-503	65	-	-51	-5 646
Total	-9 338	-1 728	65	-	-71	-11 072
Total impôts différés nets Total net deferred tax	25 578	4 106	178	-2 143	-7	27 712
Présenté au bilan comme suit : Stated on the balance sheet as follows:						
Impôts différés actifs Deferred tax assets	27 009					28 751
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities	-1 431					-1 039

Au 31 décembre 2019, les impôts différés actifs non enregistrés s'élevaient à CHF 10 982 000 (2018 : CHF 22 186 000) et sont relatifs à des reports fiscaux déficitaires qui n'ont pas été activés en raison de l'historique de pertes récentes des sociétés concernées. En 2019, un actif d'impôt différé de CHF 7 258 000 a été constaté en relation avec des pertes fiscales d'une filiale aux Etats-Unis suite à la mise en place d'une stratégie fiscale permettant d'utiliser ces pertes à l'encontre de bénéfices futurs.

Unrecognised deferred tax assets amounted to CHF 10,982,000 at 31 December 2019 (2018: CHF 22,186,000) in respect of tax loss carry-forwards which were not capitalised because of the recent history of losses at the companies concerned. In 2019, a deferred tax asset of CHF 7,258,000 was recognised in relation to tax losses of a US subsidiary following the implementation of a tax strategy that allows these losses to be used against future profits.

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expiront comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
A moins d'un an Less than 1 year	-	-
Entre un et cinq ans Between 1 and 5 years	5 488	6 065
Supérieur à cinq ans Over 5 years	5 650	31 252
Durée illimitée Available indefinitely	36 847	40 642
Total	47 985	77 959

Les pertes fiscales à durée illimitée incluent un montant de CHF 2 908 000 (2018 : CHF 3 010 000) qui peut être utilisé uniquement à l'encontre de gains en capitaux.

The unused tax losses for which no deferred tax assets were recognised expire as follows:

Tax losses available indefinitely include an amount of CHF 2,908,000 (2018: CHF 3,010,000) which may only be used against capital gains.

6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de Compagnie Financière Tradition sont détaillés ci-après :

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère Net profit attributable to shareholders of the parent	60 441	50 771
	2019	2018
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation Weighted average number of shares outstanding	7 036 746	6 815 047
Ajustement pour effet dilutif des options de souscription sur actions Adjustment for dilutive effect of share options	91 473	262 918
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action Weighted average number of shares included for diluted earnings per share	7 128 219	7 077 965

6. EARNINGS PER SHARE

Basic earnings per share are calculated by dividing the net profit attributable to shareholders of the parent by the weighted average number of shares outstanding during the year, less the average number of treasury shares held by the Group.

Diluted earnings per share are calculated by dividing the net profit attributable to shareholders of the parent by the weighted average number of shares outstanding during the year, including the weighted average number of shares which would be created in connection with the exercise of dilutive instruments, less treasury shares.

The items used to calculate earnings per share are shown below:

Le résultat par action s'établit comme suit :

Earnings per share are as follows:

(en CHF) CHF	2019	2018
Résultat de base par action Basic earnings per share	8,59	7,45
Résultat dilué par action Diluted earnings per share	8,48	7,17

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7. PROPERTY AND EQUIPMENT

Au 31 décembre 2019 / At 31 December 2019 (en milliers de CHF) CHF 000	Agencements et installations Fixtures and fitting	Informatique et téléphonie IT and telephone equipment	Autres immobilisations corporelles Other property and equipment	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier Gross value at 1 January	51 629	54 098	2 390	108 117
Acquisitions Acquisitions	4 765	3 746	46	8 557
Cessions Disposals	-1 936	-1 314	-208	-3 458
Reclassements Reclassifications	103	-390	-103	-390
Ecarts de conversion Currency translation	-231	-245	-7	-483
Valeur brute au 31 décembre Gross value at 31 December	54 330	55 895	2 118	112 343
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January	-34 042	-45 378	-854	-80 274
Amortissements Accumulated depreciation	-3 540	-3 558	-10	-7 108
Cessions Disposals	1 930	1 313	208	3 451
Reclassements Reclassifications	-	390	-	390
Ecarts de conversion Currency translation	-38	173	-	135
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December	-35 690	-47 060	-656	-83 406
Valeur nette au 31 décembre Net value at 31 December	18 640	8 835	1 462	28 937

Au 31 décembre 2018 / At 31 December 2018 (en milliers de CHF) CHF 000	Agencements et installations Fixtures and fitting	Informatique et téléphonie IT and telephone equipment	Autres immobilisations corporelles Other property and equipment	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier Gross value at 1 January	41 223	53 330	2 433	96 986
Acquisitions Acquisitions	11 400	3 732	105	15 237
Cessions Disposals	-94	-1 744	-124	-1 962
Ecart de conversion Currency translation	-900	-1 220	-24	-2 144
Valeur brute au 31 décembre Gross value at 31 December	51 629	54 098	2 390	108 117
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January	-31 719	-44 133	-955	-76 807
Amortissements Depreciation	-3 206	-4 009	-10	-7 225
Cessions Disposals	94	1 711	95	1 900
Ecart de conversion Currency translation	789	1 053	16	1 858
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December	-34 042	-45 378	-854	-80 274
Valeur nette au 31 décembre Net value at 31 December	17 587	8 720	1 536	27 843
Dont actifs sous contrat de location-financement Of which assets under finance leases	-	-	-	-

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

8. INTANGIBLE ASSETS

Au 31 décembre 2019 / At 31 December 2019 (en milliers de CHF) CHF 000	Fonds de commerce Business assets	Ecart d'acquisitions Goodwill	Logiciels Software	Relations clientèle Customer relationships	Autres immobilisations incorporelles Other intangible assets	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier Gross value at 1 January	1 275	29 762	78 727	63 900	4 688	178 352
Acquisitions Acquisitions	6	-	2 291	-	617	2 914
Cessions Disposals	-	-	-3 849	-	-178	-4 027
Ecart de conversion Currency translation	-52	-175	-336	-1 068	-132	-1 763
Valeur brute 31 décembre Gross value at 31 December	1 229	29 587	76 833	62 832	4 995	175 476
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier Accumulated amortisation and impairment losses at 1 January	-857	-2 226	-58 079	-63 900	-2 394	-127 456
Amortissements Amortisation	-	-	-6 557	-	-40	-6 597
Cessions Disposals	-	-	3 849	-	27	3 876
Ecart de conversion Currency translation	28	-	334	1 068	41	1 471
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre Accumulated amortisation and impairment losses at 31 December	-829	-2 226	-60 453	-62 832	-2 366	-128 706
Valeur nette au 31 décembre Net value at 31 December	400	27 361	16 380	-	2 629	46 770
Au 31 décembre 2018 / At 31 December 2018						
Valeur brute au 1^{er} janvier Gross value at 1 January	1 278	29 935	75 845	63 511	4 461	175 030
Acquisitions Acquisitions	-	-	3 997	-	278	4 275
Cessions Disposals	-	-	-41	-	-7	-48
Ecart de conversion Currency translation	-3	-173	-1 074	389	-44	-905
Valeur brute 31 décembre Gross value at 31 December	1 275	29 762	78 727	63 900	4 688	178 352
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier Accumulated amortisation and impairment losses at 1 January	-881	-2 226	-50 996	-63 511	-2 401	-120 015
Amortissements Amortisation	-	-	-7 819	-	12	-7 807
Cessions Disposals	-	-	41	-	-	41
Ecart de conversion Currency translation	24	-	695	-389	-5	325
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre Accumulated amortisation and impairment losses at 31 December	-857	-2 226	-58 079	-63 900	-2 394	-127 456
Valeur nette au 31 décembre Net value at 31 December	418	27 536	20 648	-	2 294	50 896

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit au 31 décembre 2019 :

An analysis of goodwill at 31 December 2019 is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019			2018
	Valeur brute Gross value	Pertes de valeur cumulées Accumulated impairment losses	Valeur nette Net value	Valeur nette Net value
TFS	18 301	-	18 301	18 301
Autres Other	11 286	-2 226	9 060	9 235
Total	29 587	-2 226	27 361	27 536

Tests de dépréciation

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont définies par l'ensemble des activités des entités ayant généré ces écarts d'acquisition. Les écarts d'acquisition constatés au bilan de Compagnie Financière Tradition ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur recouvrable est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces écarts d'acquisition. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur de l'activité sous-jacente par rapport aux écarts d'acquisition constatés. Des taux d'actualisation de 6,2 % à 9,1 % (2018 : 5,4 % à 9,8 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations afin de refléter le risque présent sur chacun des marchés. Ces taux incluent également une prime de risque complémentaire en raison de la sensibilité de cette hypothèse dans l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Par ailleurs, des taux de croissance de 0,0 % à 1,0 % (2018 : 0,0 % à 1,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des principales unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

En % In %	Taux d'actualisation Discount rate		Taux de croissance Growth rate	
	2019	2018	2019	2018
TFS	6,2 %	5,4 %	1,0 %	1,0 %
Autres Other	6,2 % - 9,1 %	5,5 % - 9,8 %	0,0 % - 1,0 %	0,0 % - 1,0 %

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les écarts d'acquisition en 2019 et 2018.

Impairment tests

Cash-generating units (CGU) are defined by the aggregate activities of entities that have generated this goodwill. Goodwill recognised on the balance sheet was tested for impairment. The recoverable value of activities relating to each item of goodwill was estimated using a discounted cash flow method.

The normalised cash flow was discounted to determine the value of the underlying activity compared to the recognised goodwill, based on a 5-year business plan. The discount rates for measuring these valuations varied between 6.2% and 9.1% (2018: 5.4% and 9.8%), to reflect the risk in each of the markets. These rates also included an additional risk premium because of the sensitivity of this assumption when discounting future cash flows.

Growth rates of 0.0% to 1.0% (2018: 0.0% to 1.0%) were used to estimate cash flow projections beyond the period covered by operating forecasts. These rates were based on past experience in line with the market in which these companies operate.

The different assumptions used for discounting future cash flows of the main CGUs are as follows:

The valuations obtained using this method were greater than the carrying amounts and therefore no goodwill impairment was recognised in 2019 and 2018.

9. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées et coentreprises détenues par le Groupe et consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon cette méthode est présenté en note 31.

La variation pour l'exercice se présente comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	Sociétés associées Associates	Coentreprises Joint ventures	Total
Au 1^{er} janvier 2019 At 1 January 2019	21 522	125 221	146 743
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	5 810	12 108	17 918
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income	129	-	129
Acquisitions Acquisitions	958	229	1 187
Dividendes distribués Dividends paid	-2 938	-11 231	-14 169
Ecart de conversion Currency translation	-784	-1 063	-1 847
Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019	24 697	125 264	149 961

9. INVESTMENTS IN ASSOCIATES AND JOINT VENTURES

This item covers the Group's share of equity accounted associates and joint ventures. Details of these companies are disclosed in Note 31.

Movements during the year are shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	Sociétés associées Associates	Coentreprises Joint ventures	Total
Au 1^{er} janvier 2018 At 1 January 2018	21 567	113 621	135 188
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	3 836	13 703	17 539
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income	-520	-	-520
Cessions Disposals	-	-588	-588
Dividendes distribués Dividends paid	-2 405	-4 151	-6 556
Variation de périmètre Change in the basis of consolidation	-	178	178
Ecart de conversion Currency translation	-956	2 458	1 502
Au 31 décembre 2018 At 31 December 2018	21 522	125 221	146 743

Société associées

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales sociétés associées se présentent comme suit :

Associates

Summarised financial information on the main associates, before eliminating intercompany balances and transactions, is as follows:

Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019 (en milliers de CHF) CHF 000	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	Autres sociétés associées Other associates	Total
Lieu d'activité Place of business	Madrid	Shenzhen		
Pourcentage de détention Percentage held	32,4 %	33,0 %		
Actif non courant Non-current assets	17 242	4 642		
Actif courant Current assets	44 267	54 014		
Passif non courant Non-current liabilities	2 024	1 391		
Passif courant Current liabilities	22 625	21 715		
Actif net Net assets	36 860	35 550		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- l'actif net - net assets	11 943	11 731		
Ecarts d'acquisition Goodwill	-	-		
Valeur comptable au 31 décembre Book value at 31 December	11 943	11 731	1 023	24 697
Chiffre d'affaires Revenue	29 355	55 631		
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	81	18 147		
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income	398	-		
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	479	18 147		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- le résultat net - net profit/(loss)	26	5 989	-205	5 810
- les autres éléments du résultat global - other comprehensive income	129	-	-	129
- le résultat global - comprehensive income	155	5 989	-205	5 939
Dividendes versés au Groupe Dividends paid to Group	-	2 938	-	2 938

Au 31 décembre 2018 At 31 December 2018 (en milliers de CHF) CHF 000	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	Autres sociétés associées Other associates	Total
Lieu d'activité Place of business	Madrid	Shenzhen		
Pourcentage de détention Percentage held	32,4 %	33,0 %		
Actif non courant Non-current assets	19 306	2 227		
Actif courant Current assets	50 241	44 841		
Passif non courant Non-current liabilities	2 540	144		
Passif courant Current liabilities	29 233	19 735		
Actif net Net assets	37 774	27 189		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- l'actif net - net assets	12 239	8 972		
Ecarts d'acquisition Goodwill	-	-		
Valeur comptable au 31 décembre Book value at 31 December	12 239	8 972	311	21 522
Chiffre d'affaires Revenue	28 812	49 763		
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	-4 607	15 588		
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income	-1 605	-		
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	-6 212	15 588		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- le résultat net - net profit/(loss)	-1 290	5 144	-18	3 836
- les autres éléments du résultat global - other comprehensive income	-520	-	-	-520
- le résultat global - comprehensive income	-1 810	5 144	-18	3 316
Dividendes versés au Groupe Dividends paid to Group	-	2 405	-	2 405

Coentreprises

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires concernent essentiellement l'activité sur les options de change réalisée conjointement avec ICAP et Volbroker ainsi que l'activité de change auprès d'une clientèle de particuliers au Japon menée par l'intermédiaire de Gaitame.com Co., Ltd. Le contrôle conjoint est exercé sur cette société en vertu d'un pacte d'actionnaires. Par ailleurs, l'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés qui ont été regroupées sous « Tradition-ICAP » dans le tableau ci-dessous et qui intègrent entre 25,0 % et 55,0 % des actifs et du résultat net de cette activité.

Joint ventures

The companies over which the Group exercised joint control with other partners essentially concerned the currency options business operated jointly with ICAP and Volbroker, and the forex trading business for retail investors in Japan operated by Gaitame.com Co., Ltd. Joint control over this company is exercised under a shareholders' agreement. The currency options business is conducted mainly out of London, New York and Singapore through several companies which are grouped under the heading "Tradition-ICAP" in the table below and which comprise between 25.0% and 55.0% of the assets and net results of this activity.

Le Groupe détient un intérêt de 27,5 % dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York par le biais de sociétés holding dans lesquelles le Groupe détient 55 % du capital-actions mais exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec le partenaire.

The Group holds a 27.5% interest in operating companies in London and New York through holding companies in which it holds 55% of the share capital but exercises joint control under a contractual agreement with the partner.

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales coentreprises se présentent comme suit :

Summarised financial information regarding the main joint ventures, before eliminating intercompany balances and transactions, is as follows:

Au 31 décembre 2019 / At 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	Gaitame.com Co., Ltd		Tradition-ICAP	Autres sociétés Other companies	Total
Lieu d'activité Place of business	Tokyo	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore			
Pourcentage de détention Percentage held	50,0 %	25,0 % - 55,0 %			
Actif non courant Non-current assets	41 038	645			
Actif courant Current assets	991 664	47 202			
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i> <i>Of which cash and cash equivalents</i>	122 104	29 044			
Passif non courant Non-current liabilities	1 246	2 922			
<i>Dont dettes financières</i> <i>Of which financial debts</i>	854	169			
Passif courant Current liabilities	866 110	19 892			
<i>Dont dettes financières</i> <i>Of which financial debts</i>	596	123			
Actif net Net assets	165 346	25 033			
Quote-part du Groupe dans : Group share in:					
- l'actif net - net assets	82 177	9 911			
Ecarts d'acquisition Goodwill	17 013	-			
Valeur comptable au 31 décembre Book value at 31 December	99 190	9 911	16 163	125 264	
Chiffre d'affaires Revenue	73 487	64 083			
Amortissements Depreciation and amortisation	-3 752	-60			
Produits d'intérêts Interest income	13	4			
Charges d'intérêts Interest expense	-20	-3			
Impôts sur le bénéfice Income tax	-9 788	-706			
Résultats net/global de l'exercice Net profit/comprehensive income for the year	22 380	2 815			
Quote-part du Groupe dans : Group share in:					
- le résultat net/global - net profit/comprehensive income	11 188	351	569	12 108	
Dividendes versés au Groupe Dividends paid to Group	9 022	1 800	409	11 231	

Au 31 décembre 2019, les écarts d'acquisition totaux inclus dans la valeur comptable des coentreprises s'élevaient à CHF 26 719 000 (31 décembre 2018 : 26 823 000).

Des enquêtes sont actuellement menées par les autorités et régulateur en relation avec une coentreprise dans laquelle le Groupe détient une participation minoritaire. Une provision a été enregistrée par cette société afin de couvrir un éventuel impact financier au 31 décembre 2019. L'impact net de cette provision sur le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère est non significatif.

Goodwill included in the book value of joint ventures totalled CHF 26,719,000 at 31 December 2019 (2018: CHF 26,823,000).

A joint venture in which the Group holds a minority interest is currently being investigated by the authorities and the regulator. At 31 December 2019, this company recognised a provision to cover a possible financial impact. The net impact of the provision on net profit attributable to shareholders of the parent is insignificant.

Au 31 décembre 2018 / At 31 December 2018 (en milliers de CHF) / CHF 000	Gaitame.com Co., Ltd		Tradition-ICAP	Autres sociétés Other companies	Total
Lieu d'activité Place of business	Tokyo	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore			
Pourcentage de détention Percentage held	50,0 %		25,0 % - 55,0 %		
Actif non courant Non-current assets	41 757		557		
Actif courant Current assets	997 445		39 800		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i> <i>Of which cash and cash equivalents</i>	123 205		20 789		
Passif non courant Non-current liabilities	1 827		-		
<i>Dont dettes financières</i> <i>Of which financial debts</i>	1 431		-		
Passif courant Current liabilities	874 783		14 017		
<i>Dont dettes financières</i> <i>Of which financial debts</i>	583		-		
Actif net Net assets	162 592		26 340		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:					
- l'actif net - net assets	80 797		11 316		
Ecarts d'acquisition Goodwill	17 114		-		
Valeur comptable au 31 décembre Book value at 31 December	97 911		11 316	15 994	125 221
Chiffre d'affaires Revenue	73 365		65 637		
Amortissements Depreciation and amortisation	-3 630		-40		
Produits d'intérêts Interest income	13		-		
Charges d'intérêts Interest expense	-37		-20		
Impôts sur le bénéfice Income tax	-9 232		-668		
Résultats net/global de l'exercice Net profit/comprehensive income for the year	21 326		7 121		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:					
- le résultat net/global - net profit/comprehensive income	10 661		2 356	686	13 703
Dividendes versés au Groupe Dividends paid to Group	2 544		757	850	4 151

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

10. OTHER FINANCIAL ASSETS

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Prêts aux employés Employee loans	5 894	3 466
Créances sur les parties liées (cf. note 27) Related party receivables (Note 27)	8 533	5 165
Autres actifs financiers Other financial assets	2 114	2 133
Total	16 541	10 764

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 1,5 % et ont une échéance moyenne de 37 mois.

Loans to employees earn interest at an average rate of 1.5% and have an average maturity of 37 months.

Les autres actifs financiers incluent principalement les créances de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales sur ses anciens actionnaires ultimes, Comipar, Paris et Banque Pallas Stern, Paris (cf. note 27). L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 30.

Other financial assets mostly include receivables held by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries from its former ultimate shareholders, Comipar, Paris, and Banque Pallas Stern, Paris (Note 27). The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on other financial assets is disclosed in Note 30.

11. TRÉSORERIE NON DISPONIBLE

11. UNAVAILABLE CASH

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie Call deposits and securities given as collateral in connection with broking activities	29 804	34 013

Outre ces dépôts de liquidités bloqués auprès de sociétés de compensation, tels qu'Euroclear ou le FICC (Fixed Income Clearing Corporation) - certaines filiales de Compagnie Financière Tradition sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe.

In addition to these call deposits held as collateral with clearing houses such as Euroclear and the Fixed Income Clearing Corporation (FICC), certain subsidiaries are subject to minimum equity restrictions set by their regulatory authorities, which limit the availability or free use of their cash holdings within the Group.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on unavailable cash is disclosed in Note 30.

12. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Créances liées aux activités de teneur de comptes Receivables related to account holder activities	42 758	62 954
Créances liées aux activités en principal Receivables related to matched principal activities	563 587	318 729
Clients et comptes rattachés Trade debtors	177 329	175 193
Créances sur les employés Employee receivables	72 453	59 298
Créances sur les parties liées (cf. note 27) Related party receivables (Note 27)	12 357	9 573
Autres créances à court terme Other short-term receivables	18 583	17 556
Total	887 067	643 303

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la présence de l'employé durant la durée du contrat. Ainsi, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 30.

12. TRADE AND OTHER RECEIVABLES

An analysis of this item is shown below:

"Employee receivables" includes bonuses paid in advance, subject to the employee remaining with the Group throughout the duration of the contract. The expense relating to these bonuses is recognised in the income statement on a straight-line basis over the life of the contract.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on trade and other receivables is disclosed in Note 30.

13. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Non courant / Non-current (en milliers de CHF) / CHF 000	2019	2018
Actions Equities	1 627	1 627
Total	1 627	1 627
Courant / Current (en milliers de CHF) / CHF 000	2019	2018
Obligations Bonds	24	21
Actions Equities	2	10
Total	26	31

13. FINANCIAL ASSETS AT FAIR VALUE THROUGH PROFIT OR LOSS

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets at fair value through profit or loss is disclosed in Note 30.

14 A) ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

14A) FINANCIAL ASSETS AT FAIR VALUE THROUGH OTHER COMPREHENSIVE INCOME

Cette rubrique se décompose principalement des investissements suivants :

This item consists mainly of the following investments:

Non courant / Non-current (en milliers de CHF) / CHF 000	2019	2018
The Depository Trust & Clearing Corporation	2 781	2 242
Currency Mountain Holdings	1 931	1 967
ETM Analytics	275	274
Autres Other	23	23
Total	5 010	4 506

Ces titres de participation ne sont pas détenus à des fins de transactions. L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est décrite en note 30.

These equity investments are not held for trading. The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets at fair value through other comprehensive income is disclosed in Note 30.

14 B) ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

14B) FINANCIAL ASSETS AT AMORTISED COST

Courant / Current (en milliers de CHF) / CHF 000	2019	2018
Dépôts bancaires à court terme Short-term bank deposits	69 310	5 855
Total	69 310	5 855

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition. L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers disponibles évalués au coût amorti est décrite en note 30.

This item consists of short-term bank deposits with maturities of more than three months from the acquisition date. The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets at amortised cost is disclosed in Note 30.

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

15. CASH AND CASH EQUIVALENTS

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Caisse et dépôts bancaires à vue Cash and call deposits with banks	330 745	266 471
Dépôts bancaires à court terme Short-term bank deposits	8 732	3 250
Placements monétaires à court terme Short-term money market investments	3 910	8 324
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan Cash and cash equivalents on the balance sheet	343 387	278 045
moins : Découverts bancaires (cf. note 20) less: Bank overdrafts (Note 20)	-2 711	-38 634
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau Cash and cash equivalents in cash flow statement	340 676	239 411

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et trois mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 30.

16. CAPITAL-ACTIONS, ACTIONS PROPRES ET RÉSERVES CONSOLIDÉES

Composition du capital-actions

Au 31 décembre 2019, le capital-actions s'établit à CHF 18 566 000 (CHF 18 228 000 au 31 décembre 2018), soit 7 426 218 actions au porteur (7 291 218 actions au porteur au 31 décembre 2018) d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Durant l'exercice, 135 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 338 000.

En 2018, 101 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 252 000.

Cash and deposits held on call with banks earn variable interest based on daily bank rates. Short-term bank deposits have maturities of between one day and three months depending on the Group's liquidity requirements, and earn interest at the bank rate prevailing during the respective periods.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on cash and cash equivalents is disclosed in Note 30.

16. SHARE CAPITAL, TREASURY SHARES AND CONSOLIDATED RESERVES

Composition of share capital

Share capital at 31 December 2019 was CHF 18,566,000 (2018: CHF 18,228,000) consisting of 7,426,218 bearer shares (2018: 7,291,218) with a nominal value of CHF 2.50.

Following the conversion of subscription rights during the year, 135,000 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased the share capital by CHF 338,000.

In 2018, 101,000 new shares were issued following the conversion of subscription rights, at an issue price of CHF 2.50 per share. That operation increased the share capital by CHF 252,000.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2019, la société Financière Vermeer NV, Amsterdam détient 70,50 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA contre 69,81 % au 31 décembre 2018.

La société Financière Vermeer NV, Amsterdam, est détenue à 100,00 % par VIEL & Cie, Paris elle-même détenue à 60,19 % par Viel et Compagnie-Finance au 31 décembre 2019 contre 57,08 % au 31 décembre 2018.

Capital autorisé

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 5 758 327 (représentant 31,02 % du capital-actions existant) par l'émission au maximum de 2 303 331 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Le Conseil d'administration fixera le prix d'émission des actions et la date à compter de laquelle les nouvelles actions donneront droit à des dividendes. Cette autorisation est valable jusqu'au 23 mai 2021.

Le Conseil d'administration est autorisé à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires actuels pour permettre des acquisitions ou des prises de participation. Les droits de souscription des actions pour lesquelles un droit préférentiel de souscription est accordé mais non exercé sont à la disposition du Conseil d'administration qui les utilise dans l'intérêt de la Société.

Capital conditionnel

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 1 829 055 (soit 9,85 % du capital-actions existant) par l'émission d'un maximum de 731 622 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration. Les caractéristiques des options de souscription consenties aux collaborateurs de la Société sont présentées en note 19.

En outre, le Conseil d'administration peut décider une augmentation du capital-actions d'un montant maximum de CHF 3 600 000 (soit 19,39 % du capital-actions existant) par l'émission d'un maximum de 1 440 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Les nouvelles actions seront entièrement libérées.

Major shareholders

Financière Vermeer NV, Amsterdam held 70.50% of the share capital of Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2019 (2018: 69.81%).

Financière Vermeer NV, Amsterdam, is wholly owned by VIEL & Cie, Paris, in which Viel et Compagnie-Finance held a 60.19% interest at 31 December 2019 (2018: 57.08%).

Authorised capital

The Company's share capital may be increased by up to CHF 5,758,327, representing 31.02% of the existing share capital, through the issuance of up to 2,303,331 new bearer shares with a par value of CHF 2.50. The Board of Directors will set the issue price and the date from which the new shares are to carry dividend rights. This authority is valid until 23 May 2021.

The Board has authority to disapply or limit current shareholders' pre-emptive rights to enable acquisitions or equity investments. Subscription rights for which a pre-emptive right is granted but not exercised are available to the Board to be used in the Company's interest.

Conditional capital

The Company's share capital may be increased by up to CHF 1,829,055, or 9.85% of the existing share capital, through the issuance of up to 731,622 bearer shares with a par value of CHF 2.50. The increase would take place through the exercise of a pre-emptive right by Company employees. The pre-emptive rights of existing shareholders would be disappplied. The eligibility requirements for employee share ownership will be defined by the Board of Directors. The characteristics of share options granted to Company employees are disclosed in Note 19.

In addition, the Board of Directors may decide to increase share capital by up to CHF 3,600,000, or 19.39% of the existing share capital, through the issuance of up to 1,440,000 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The new shares will be fully paid-up.

L'augmentation s'opère :

- A concurrence de CHF 2 500 000 par l'exercice d'un droit de conversion accordé en relation avec l'émission sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux d'obligations ou de titres de créance similaires convertibles par la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de l'émission de tels emprunts seront définies par le Conseil d'administration, avec une faculté de conversion sur la base d'un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à la moyenne des cours de bourse des vingt séances précédant l'émission. Le droit des actionnaires de souscrire par préférence à de tels emprunts est supprimé. Les droits de conversion ne pourront être exercés que pendant une durée de cinq ans au maximum à compter de la date de leur émission, après quoi ils seront échus.
- A concurrence de CHF 1 100 000 par l'exercice d'options indépendantes de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation antérieure au capital-actions. Les conditions d'attribution et d'exercice des options de souscription par les actionnaires ou par les titulaires ultérieurs des options (options cessibles) seront définies par le Conseil d'administration.

Les détenteurs de droits de conversion et/ou d'options sont autorisés à souscrire des actions nouvelles.

The increase would be carried out as follows:

- up to CHF 2,500,000 through the exercise of a conversion right, granted in relation to the Company's issuance of bonds or similar convertible debt securities on national and international capital markets. The pre-emptive rights of existing shareholders would be disappplied. The conditions of issue of such borrowings will be defined by the Board of Directors, with a conversion right based on an issue price of no less than the average market price during the twenty days preceding the issue. Shareholders' pre-emptive right to subscribe such borrowings will be disappplied. Conversion rights must be exercised within five years of the issue date, after which they expire.
- Up to CHF 1,100,000 through the exercise of options independent of share subscriptions granted free of charge to shareholders pro rata to their existing holdings of share capital. The terms and conditions for allotting and exercising share options by shareholders or future option holders (transferable options) will be defined by the Board of Directors.

Holders of conversion rights and/or options may subscribe new shares.

Actions propres

Treasury shares

	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	Prix d'acquisition ou de réalisation en milliers de CHF Acquisition or redemption price CHF 000	Nombre d'actions de CHF 2,50 de nominal Number of shares of CHF 2.50 nominal
Au 1^{er} janvier 2018 At 1 January 2018	26 599	26 599	379 897
Acquisitions Acquisitions	7 762	7 762	75 451
Cessions Disposals	-213	-290	-2 906
Plus-values réalisées Realised gains		77	-
Au 31 décembre 2018 At 31 December 2018	34 148	34 148	452 442
Acquisitions Acquisitions	5 892	5 892	57 490
Cessions Disposals	-1 014	-1 372	-12 986
Actions distribuées Share distribution	-15 042	-20 433	-196 572
Plus-values réalisées Realised gains		5 749	-
Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019	23 984	23 984	300 374

En 2019, une plus-value nette de CHF 4 930 000 a été enregistrée en prime d'émission dans les capitaux propres en relation avec la distribution d'actions propres.

In 2019, a net gain of CHF 4,930,000 in connection with the distribution of treasury shares was recognised in equity in the share premium account.

Réserves consolidées

Cette rubrique se décompose comme suit :

Consolidated reserves

An analysis of this item is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	Bénéfice au bilan Available earnings	Réserve pour options de souscription d'actions Reserve for share options	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Ecart actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes	Réserves consolidées Consolidated reserves
Au 1^{er} janvier 2018 At 1 January 2018	492 653	8 731	420	-10 009	491 795
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	50 771	-	-	-	50 771
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-	-	-	-1 103	-1 103
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Effect of remeasurement of financial assets at fair value through other comprehensive income	-	-	449	-	449
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	50 771	-	449	-1 103	50 117
Dividendes versés Dividends paid	-34 118	-	-	-	-34 118
Exercice d'options de souscription d'actions Exercise of share options	2 422	-941	-	-	1 481
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions Effect of recognition of share options	-2 143	599	-	-	-1 544
Transfert de la réserve de réévaluation au bénéfice au bilan Transfer from the revaluation reserve to available earnings	185	-	-185	-	-
Incidence des variations de périmètre Effect of changes in basis of consolidation	-626	-	-	-	-626
Autres variations Other movements	-20	-	106	-54	32
Au 31 décembre 2018 At 31 December 2018	509 124	8 389	790	-11 166	507 137
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	60 441	-	-	-	60 441
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-	-	-	-2 642	-2 642
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Effect of remeasurement of financial assets at fair value through other comprehensive income	-	-	420	-	420
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	60 441	-	420	-2 642	58 219
Dividendes versés Dividends paid	-55 456	-	-	-	-55 456
Exercice d'options de souscription d'actions Exercise of share options	597	-1 573	-	-	-976
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions Effect of recognition of share options	-1 136	1 588	-	-	452
Incidence des variations de périmètre Effect of changes in basis of consolidation	-168	-	-	-	-168
Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019	513 402	8 404	1 210	-13 808	509 208

Le Groupe a simplifié la présentation des réserves consolidées en regroupant la réserve générale et la réserve pour actions propres de Compagnie Financière Tradition SA avec le bénéfice au bilan. Les comparatifs pour l'exercice 2018 ont été ajustés.

La réserve pour options de souscription d'actions est utilisée pour comptabiliser la juste valeur des instruments de capitaux propres consentis aux collaborateurs du Groupe (cf. note 19). Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de cette réserve au compte de prime d'émission.

La réserve de réévaluation comprend les variations cumulées nettes de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par les biais des autres éléments du résultat global. Lorsque ces instruments sont cédés, le montant des variations cumulées nettes de juste valeur jusqu'au moment de leur cession est reclassé au bénéfice au bilan dans les capitaux propres.

La réserve d'écarts de conversion comprend les écarts de change relatifs à la conversion en francs suisses des états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères ainsi que les changements de juste valeur des instruments utilisés pour couvrir des investissements nets dans des entités étrangères. Cette réserve est présentée distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

La réserve d'écarts actuariels des régimes à prestations définies est utilisée pour enregistrer les modifications des hypothèses à long terme et la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes à prestations définies.

The Group simplified the presentation of consolidated reserves by grouping Compagnie Financière Tradition SA's general reserve and reserve for treasury shares with available earnings. Comparative figures for fiscal 2018 have been adjusted.

The share options reserve is used to recognise the fair value of own equity instruments granted to Group employees (Note 19). At each exercise of share options, the value of the instruments is transferred from this reserve to the share premium account.

The revaluation reserve comprises net cumulative changes in the fair value of financial assets at fair value through other comprehensive income. On disposal of these instruments, the net cumulative changes in fair value up to the time of disposal are reclassified to available earnings under shareholders' equity.

The currency translation reserve comprises foreign exchange differences arising from the translation into Swiss francs of the financial statements of Group companies denominated in foreign currencies, as well as changes in fair value of instruments used in hedging net investments in foreign entities. It is shown separately in the Consolidated Statement of Changes in Equity.

The reserve for actuarial gains and losses of defined benefit schemes is used to recognise changes in long-term assumptions and any differences between the assumptions and the actual changes in those schemes.

Autres éléments du résultat global

Other comprehensive income

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

2019 (en milliers de CHF) CHF 000	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent			Intérêts non contrôlants Non-control- ling interests	Total	
	Ecart de conversion Currency translation	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Ecarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes			Total
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss						
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	-	420	-	420	-	420
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-	-	-2 642	-2 642	-7	-2 649
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss	-	420	-2 642	-2 222	-7	-2 229
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss						
Ecart de conversion Currency translation	-6 025	-	-	-6 025	-15	-6 040
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées Share of other comprehensive income of associates	129	-	-	129	-	129
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss	-5 896	-	-	-5 896	-15	-5 911
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts Other comprehensive income, net of tax	-5 896	420	-2 642	-8 118	-22	-8 140

2018 (en milliers de CHF) CHF 000	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent			Intérêts non contrôlants Non-control- ling interests	Total	
	Ecart de conversion Currency translation	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Ecarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes			Total
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss						
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	-	449	-	449	-	449
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-	-	-1 103	-1 103	4	-1 099
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss	-	449	-1 103	-654	4	-650
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss						
Ecart de conversion Currency translation	-8 077	-	-	-8 077	5	-8 072
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées Share of other comprehensive income of associates	-520	-	-	-520	-	-520
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss	-8 597	-	-	-8 597	5	-8 592
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts Other comprehensive income, net of tax	-8 597	449	-1 103	-9 251	9	-9 242

17. INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS

Informations financières sur les filiales et coentreprises avec des intérêts non contrôlants significatifs

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales sociétés dans lesquelles les intérêts non contrôlants sont significatifs sont présentées ci-après.

L'activité sur les options de change ainsi que celle relative à l'énergie sont réalisées par l'intermédiaire de plusieurs sociétés qui ont été regroupées respectivement sous « Tradition-ICAP » et « Tradition Energy » (aux Etats-Unis) dans le tableau ci-dessous.

17. NON-CONTROLLING INTERESTS

Financial information on subsidiaries and joint ventures with significant non-controlling interests

Summary financial information, before eliminating intercompany balances and transactions, for companies in which the Group held a significant non-controlling interest is presented below.

The Group's currency options and energy activities are conducted through several companies which are grouped under "Tradition-ICAP" and "Tradition Energy" (in the U.S.) respectively in the table below.

Au 31 décembre 2019 / At 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	Tradition-ICAP	Tradition Energy	Autres sociétés Other companies	Total
Lieu d'activité Place of business	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore	Stamford Stamford		
Pourcentage de détention des intérêts non contrôlants Percentage holding in non-controlling interests	50,0 %	40,0 %⁽¹⁾		
Actif non courant Non-current assets	645	1 067		
Actif courant Current assets	47 202	53 498		
Passif non courant Non-current liabilities	2 922	425		
Passif courant Current liabilities	19 892	19 915		
Actif net Net assets	25 033	34 225		
Valeur comptable des intérêts non contrôlants Book value of non-controlling interests	3 681	14 173	1 747	19 601
Chiffre d'affaires Revenue	64 083	54 756		
Résultat net/ global de l'exercice Net profit/comprehensive income for the year	2 815	8 313		
Quote-part attribuable aux intérêts non contrôlants dans le résultat net/global : Share in the net profit/comprehensive income attributable to non-controlling interests:	-330	3 804	409	3 883
Flux de trésorerie nets opérationnels Net operating cash flows	12 700	4 076		
Flux de trésorerie nets d'investissement Net investing cash flows	-32	-46		
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts non contrôlants) Net financing cash flows (excl. dividends paid to non-controlling interests)	-1 652	-2 282		
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants Dividends paid to non-controlling interests	-2 472	-1 717		
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie Movement in cash and cash equivalents	8 544	31		

⁽¹⁾ En outre, 2,5 % complémentaire du capital-actions est détenu par l'intermédiaire d'actions ne donnant pas de droits de vote.

⁽¹⁾ In addition, 2.5% of the share capital is held through non-voting shares.

Au 31 décembre 2018 / At 31 December 2018 (en milliers de CHF) / CHF 000	Tradition-ICAP	Tradition Energy	Autres sociétés Other companies	Total
Lieu d'activité Place of business	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore	Stamford Stamford		
Pourcentage de détention des intérêts non contrôlants Percentage holding in non-controlling interests	50,0 %	40,0 %⁽¹⁾		
Actif non courant Non-current assets	557	684		
Actif courant Current assets	39 800	47 847		
Passif non courant Non-current liabilities	-	25		
Passif courant Current liabilities	14 017	19 027		
Actif net Net assets	26 340	29 479		
Valeur comptable des intérêts non contrôlants Book value of non-controlling interests	4 149	12 372	1 428	17 949
Chiffre d'affaires Revenue	65 637	50 439		
Résultat net/ global de l'exercice Net profit/comprehensive income for the year	7 121	10 130		
Quote-part attribuable aux intérêts non contrôlants dans le résultat net/global : Share in the net profit/comprehensive income attributable to non-controlling interests:	519	3 292	466	4 277
Flux de trésorerie nets opérationnels Net operating cash flows	3 995	4 282		
Flux de trésorerie nets d'investissement Net investing cash flows	-4	-100		
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts non contrôlants) Net financing cash flows (excl. dividends paid to non-controlling interests)	-769	-3 666		
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants Dividends paid to non-controlling interests	-1 572	-2 252		
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie Movement in cash and cash equivalents	1 650	-1 736		

⁽¹⁾ En outre, 2,5 % complémentaire du capital-actions est détenu par l'intermédiaire d'actions ne donnant pas de droits de vote.

⁽¹⁾ In addition, 2.5% of the share capital is held through non-voting shares.

18. DIVIDENDES

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après son approbation par l'Assemblée générale. Le dividende suivant a été proposé par le Conseil d'administration :

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Dividende de CHF 5,0 par action au titre de l'exercice 2019 (2018 : CHF 5,0)* Dividend of CHF 5.0 per share for the 2019 financial year (2018: CHF 5.0)*	35 629	55 456

* Hors propres actions détenues par la société.

18. DIVIDENDS

Dividends are not recognised until after they have received shareholder approval at the General Meeting. The Board of Directors is recommending the following dividend:

* Excluding treasury shares.

En outre, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution d'une action ancienne pour 50 actions détenues.

The Board will also be seeking shareholder approval for the distribution of one treasury share for every 50 shares held.

Le dividende relatif à l'exercice 2018 d'un montant de CHF 55 456 000 a été versé le 4 juin 2019, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 23 mai 2019, comme suit :

The dividend for 2018 totalling CHF 55,456,000 was paid on 4 June 2019 in accordance with the resolution of the Annual General Meeting of 23 May 2019, as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	
Versement sous la forme d'actions propres Payment in shares	20 434
Versement en espèces Cash payment	35 022
Total	55 456

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

19. SHARE-BASED PAYMENTS

Au 31 décembre 2019, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe présentent les caractéristiques suivantes :

An analysis of the Group's employee share options at 31 December 2019 is shown below:

	Nombre d'options de CHF 2,50 de nominal Number of options of CHF 2.50 nominal	Augmentation de capital potentielle en CHF Potential increase in capital CHF	Date de début d'exercice ⁽¹⁾ Start of exercise period ⁽¹⁾	Date d'échéance Expiration date	Prix d'exercice en CHF Exercise price CHF	Condition d'exercice ⁽²⁾ en CHF Exercise terms ⁽²⁾ CHF
23.08.13	66 667	166 668	33 333 titres le 01.09.15 33,333 securities on 01.09.15 33 334 titres le 01.09.16 33,334 securities on 01.09.16	01.09.21	2,50	65,00
12.03.15	1 000	2 500		13.03.18	2,50	65,00
09.03.17	8 500	21 250		09.03.20	2,50	100,00
07.07.17	30 000	75 000		07.07.20	2,50	110,00
30.08.17	3 000	7 500		01.09.20	2,50	110,00
04.09.17	20 000	50 000		04.09.20	2,50	110,00
05.01.18	20 000	50 000		01.02.21	2,50	115,00
15.03.18	21 000	52 500		15.03.21	2,50	115,00
18.07.18	30 000	75 000		18.07.21	2,50	115,00
30.08.18	12 000	30 000		01.09.21	2,50	120,00
20.11.18	50 000	125 000		20.11.21	2,50	120,00
28.11.18	30 000	75 000	6 000 dès le 01.12.19 6,000 from 01.12.19 6 000 dès le 01.12.20 6,000 from 01.12.20 6 000 dès le 01.12.21 6,000 from 01.12.21 6 000 dès le 01.12.22 6,000 from 01.12.22 6 000 dès le 01.12.23 6,000 from 01.12.23	01.12.26	2,50	110,00
09.01.19	40 000	100 000		09.07.20	2,50	110,00
06.06.19	58 000	145 000		01.06.22	2,50	120,00
Total	390 167	975 418				

Conditions d'exercice

- (1) Les collaborateurs doivent être employés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.
(2) Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédents la date d'exercice.

Exercise terms

- (1) Options granted may only be exercised by employees of the Group.
(2) The share price must have been above these thresholds for 10 consecutive days in the 12 months preceding the exercise date.

En 2019, Compagnie Financière Tradition SA a consenti 98 000 options de souscription d'actions à des collaborateurs du Groupe (163 000 options en 2018).

Compagnie Financière Tradition SA granted 98,000 share options to Group employees in 2019 (2018: 163,000 options).

La juste valeur des options octroyées est déterminée à la date d'attribution des options de souscription en recourant à un modèle d'évaluation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

The fair value of options is determined at the grant date using a valuation method that takes account of the general vesting characteristics and conditions prevailing at that date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluations suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options consenties :

The following valuation parameters, based on historical observations, were used to determine the fair value of options granted:

Moyennes pondérées Weighted averages	2019	2018
Rendement de dividendes Dividend yield	5,0 %	5,0 %
Volatilité attendue Expected volatility	16,0 %	16,0 %
Taux d'intérêt sans risque Risk-free interest rate	0,0 %	0,0 %
Prix de l'action à la date d'attribution (en CHF) Share price on the grant date (in CHF)	100,6	102,0

En 2019, la moyenne pondérée de la juste valeur des options à la date de l'octroi est de CHF 11,2 (2018 : CHF 11,6).

In 2019, the weighted average fair value of options at the grant date was CHF 11.20 (2018: 11.60).

Les options de souscription suivantes ont été exercées au cours des exercices 2019 et 2018 :

The following share options were exercised in 2019 and 2018:

Date d'exercice Exercise date	Date d'attribution du plan Grant date	Nombre d'options Number of options	Prix d'exercice en CHF Exercise price CHF	Prix de l'action à la date d'exercice en CHF Share price at exercise date CHF
12 janvier 2019 12 January 2019	01.07.15	75 000	2,50	97,7
28 février 2019 28 February 2019	01.07.15	50 000	2,50	100,6
23 octobre 2019 23 October 2019	31.08.16	10 000	2,50	100,5
12 mars 2018 12 March 2018	23.08.13	25 000	2,50	101,5
13 mars 2018 13 March 2018	12.03.15	16 000	2,50	101,5
30 octobre 2018 30 October 2018	31.07.15	10 000	2,50	104,0
7 novembre 2018 7 November 2018	01.07.15	50 000	2,50	105,0

Le nombre et le prix d'exercice moyen pondéré des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs du Groupe sont les suivants :

An analysis of the number and weighted average exercise price of employee share options is shown below:

	2019		2018	
	Prix d'exercice moyen pondéré (en CHF) Weighted average exercise price (CHF)	Nombre d'options Number of options	Prix d'exercice moyen pondéré (en CHF) Weighted average exercise price (CHF)	Nombre d'options Number of options
En circulation au début de l'exercice Outstanding at start of the year	2,50	427 167	2,50	365 167
Attribuées Granted	2,50	98 000	2,50	163 000
Exercées Exercised	2,50	-135 000	2,50	-101 000
Expirées Lapsed	-	-	-	-
Annulées Cancelled	-	-	-	-
En circulation à la fin de l'exercice Outstanding at end of the year	2,50	390 167	2,50	427 167
Exercables à la fin de l'exercice Exercisable at end of the year	2,50	67 667	2,50	192 667

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2019, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de CHF 1 588 000 (CHF 599 000 en 2018).

The options exercised only entitle holders to delivery of the shares. The cost of share-based payments in 2019 was CHF 1,588,000 (2018: CHF 599,000).

20. DETTES FINANCIÈRES

20. FINANCIAL DEBTS

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Court terme Short-term		
Découverts bancaires Bank overdrafts	2 711	38 634
Emprunts obligataires Bonds	129 238	-
Total	131 949	38 634
Long terme Long-term		
Emprunts obligataires Bonds	239 138	238 753
Total	239 138	238 753
Total dettes financières au bilan Total financial debts on balance sheet	371 087	277 387

Les dettes financières provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit :

Movements in financial debts from financing activities shown in the cash flow statement were as follows:

2019 (en milliers de CHF) CHF 000	1.1.19	Eléments financiers Financial items	Eléments non financiers Non-financial items			31.12.19
			Autres variations Other movements	Reclassements Reclassifications	Ecart de conversion Currency translation	
Court terme Short-term						
Emprunts obligataires Bonds	-	-	130	129 108	-	129 238
Total	-	-	130	129 108	-	129 238
Long terme Long-term						
Emprunts obligataires Bonds	238 753	129 356	137	-129 108	-	239 138
Total	238 753	129 356	137	-129 108	-	239 138

2018 (en milliers de CHF) CHF 000	1.1.18	Eléments financiers Financial items	Eléments non financiers Non-financial items			31.12.18
			Autres variations Other movements	Ecart de conversion Currency translation		
Long terme Long-term						
Emprunts obligataires Bonds	238 531	-	-	222	-	238 753
Total	238 531	-	-	222	-	238 753

Les emprunts obligataires se décomposent comme suit :

An analysis of bond issues is shown below:

Emetteur Issuer	Année d'émission et d'échéance Year of issue and maturity	Valeur nominale résiduelle en milliers de CHF Outstanding face value CHF 000	Coupon Coupon	Taux d'intérêt effectif Effective interest rate	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	
					31 décembre 2019 31 December 2019	31 décembre 2018 31 December 2018
					Compagnie Financière Tradition SA	2019-2025
Compagnie Financière Tradition SA	2016-2022	CHF 110 000	1,625 %	1,726 %	109 737	109 645
Compagnie Financière Tradition SA	2015-2020	CHF 129 300	2,000 %	2,118 %	129 238	129 108
TOTAL					368 376	238 753
<i>Dont montant remboursable dans les 12 mois</i> <i>Of which amount redeemable within 12 months</i>					129 238	-

Au 31 décembre 2019, Compagnie Financière Tradition dispose de facilités de crédit pour un montant de CHF 102 899 000 (CHF 102 953 000 au 31 décembre 2018). Celles-ci n'ont pas été utilisées au 31 décembre 2019 et 2018.

The Group had available credit facilities of CHF 102,899,000 at 31 December 2019 (2018: CHF 102,953,000), which remained unused at 31 December 2019 and 2018 respectively.

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les dettes financières est décrite en note 30.

The Group's exposure to liquidity risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial debts is disclosed in Note 30.

21. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les provisions se décomposent comme suit :

21. PROVISIONS AND CONTINGENT LIABILITIES

An analysis of provisions is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	Provisions pour pensions et retraites Pensions and post-employment benefits	Provisions pour litiges Litigation	Provisions pour impôts Tax	Total
Au 1^{er} janvier 2018 At 1 January 2018	17 032	8 331	59	25 422
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i> <i>Of which amount to be settled within 12 months</i>				5 185
Dotation Recognised	3 174	7 323	-	10 497
Utilisation Used	-576	-1 683	-57	-2 316
Dissolution Reversed	-8	-34	-1	-43
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	1 212	-	-	1 212
Reclassements Reclassifications	583	-	-	583
Ecart de conversion Currency translation	220	-18	-1	201
Au 31 décembre 2018 At 31 December 2018	21 637	13 919	-	35 556
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i> <i>Of which amount to be settled within 12 months</i>				10 830
Dotation Recognised	3 102	4 340	-	7 442
Utilisation Used	-618	-17 048	-	-17 666
Dissolution Reversed	-	-350	-	-350
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	2 879	-	-	2 879
Reclassements Reclassifications	-	-28	-	-28
Ecart de conversion Currency translation	-164	53	-	-111
Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019	26 836	886	-	27 722
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i> <i>Of which amount to be settled within 12 months</i>				-

Provisions pour pensions et retraites

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe en matière de régimes à prestations définies et d'autres avantages à long terme en faveur du personnel. Le détail de ces engagements est présenté en note 22.

Pensions and post-employment benefits

Provisions for pensions and post-employment benefits are recognised in the balance sheet to cover the Group's obligations arising under defined benefit plans and other long-term employee benefits. Details of these liabilities are disclosed in Note 22.

Provisions pour litiges

Dans le cadre de leurs activités, il arrive que des filiales du Groupe soient impliquées dans des litiges avec des anciens employés suite à la résiliation de leur contrat de travail ou avec des sociétés concurrentes lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs. Par ailleurs, des procédures administratives peuvent être menées à l'encontre de filiales par les régulateurs locaux.

L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question qui peuvent durer de nombreuses années.

En février 2010, une filiale du Groupe a recruté un nouveau collaborateur qui travaillait auparavant pour un concurrent. Par la suite, ce concurrent a engagé une procédure d'arbitrage auprès de la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) contre ce collaborateur et la filiale à New York, en invoquant en particulier une violation de contrat et l'ingérence de la filiale dans le contrat du collaborateur. Le collaborateur a déposé une demande reconventionnelle contre ce concurrent, invoquant notamment une discrimination illégale.

En décembre 2016, la commission de la FINRA a conclu à la responsabilité du collaborateur et de la filiale et s'est prononcée en faveur du concurrent. En janvier 2017, la filiale a formé un recours en annulation de la sentence arbitrale auprès de la Cour suprême de l'État de New York; le concurrent a demandé la confirmation de la sentence arbitrale. En juillet 2017, la Cour suprême a rejeté le recours de la filiale qui a fait appel de cette décision. En février 2019, la Cour suprême de l'État de New York a rejeté l'appel déposé par la filiale du Groupe. Le montant du règlement est inclus dans la rubrique des provisions à court terme au 31 décembre 2018 et a été payé en 2019.

22. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

La majorité des employés de Compagnie Financière Tradition bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues. Les éventuels montants à payer en fin de période sont présentés dans la rubrique des « Fournisseurs et autres créanciers ».

Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse.

Litigation

In the course of their business activities, the Group's subsidiaries may become involved in litigation with former employees over termination of their employment contracts, or with competitors over the hiring of new employees. Subsidiaries may be subject to administrative procedures brought by local regulators.

The timing of cash outflows relating to these provisions is uncertain, since it will depend on the outcome of the relevant cases which can last several years.

In February 2010, one of the Group's subsidiaries recruited a new employee who previously worked for a competitor. The competitor subsequently filed arbitration proceedings with the Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) against the employee and the New York subsidiary citing, in particular, breach of contract and tortious interference with contract. The employee filed a counterclaim against the competitors claiming, in particular, unlawful discrimination.

In December 2016, the FINRA Panel found the employee and the subsidiary liable and entered an award in favour of the competitor. In January 2017, the subsidiary filed a petition in the Supreme Court of the State of New York to vacate the arbitration award; the respondent asked that the arbitral award be upheld. In July 2017, the Supreme Court denied the petition of the subsidiary appealing the decision. In February 2019, the New York State Supreme Court dismissed the appeal filed by the Group's subsidiary. The amount of the settlement was included under short-term provisions at 31 December 2018 and was paid in 2019.

22. EMPLOYEE BENEFITS

The retirement benefits of most Compagnie Financière Tradition employees are insured under defined contribution plans. Contributions to these plans are recognised as an expense when they are incurred. Any amounts payable at the end of the period are presented under "Trade and other payables".

Defined benefit schemes are confined mainly to Group employees based in Switzerland.

Les collaborateurs en Suisse sont assurés auprès de l'institution de prévoyance de l'employeur contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. L'institution de prévoyance a la forme juridique d'une fondation. L'institution de prévoyance assume elle-même le risque vieillesse alors que les risques décès et invalidités sont réassurés auprès d'une compagnie d'assurance. Les prestations de vieillesse sont définies en fonction du solde des comptes d'épargne individuels (avoir de vieillesse) à la date du départ à la retraite. La rente vieillesse annuelle se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse à la date du départ par le taux de conversion défini dans le règlement de la fondation. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente et de l'avoir de vieillesse moins important. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital.

Les cotisations ordinaires de l'employeur sont exprimées en pourcent du salaire assuré (selon l'âge) et versées sur les avoirs de vieillesse individuels.

La politique d'investissement de l'institution de prévoyance se fonde sur l'objectif de réaliser un rendement qui, associé aux cotisations versées, soit suffisant pour garder un contrôle raisonnable sur les différents risques de financement du régime. Le Conseil de fondation, avec l'aide de conseillers en placement, détermine la pondération des catégories d'actifs et les allocations cibles, lesquelles sont révisées périodiquement. L'allocation effective des actifs est déterminée par une série de conditions économiques et de marché et en considération des risques spécifiques aux catégories d'actifs.

Les autres avantages à long terme concernent essentiellement des employés de filiales du Groupe au Japon qui ont la possibilité de différer le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

Swiss based employees are insured with the employer's occupational benefits institution for retirement, death and disability cover. This occupational benefits institution is established as a foundation. It manages retirement risk itself while reinsuring death and disability risks with an insurance company. Retirement benefits are defined on the basis of the individual's retirement savings account balance (retirement savings capital) at the retirement date. The annual retirement pension is calculated by multiplying the retirement savings capital at the retirement date by the conversion rate defined in the foundation's pension plan rules. Employees may opt to take early retirement from age 58, in which case the conversion rate is reduced proportionally, to take account of the expected increase in the duration of pension payments and the lower retirement savings capital. Employees also have the option of taking all or part of their retirement pension as a lump sum.

The employer's ordinary contributions are expressed as a percentage of the pensionable salary (according to age) and are paid into the individual retirement accounts.

The investment policy of the occupational benefits institution aims at achieving a target return which, combined with contributions paid to the foundation, is sufficient to maintain reasonable control over the pension scheme's funding risks. The Pension Board, with the assistance of investment advisers, determines the asset class weightings and target allocations, which are reviewed periodically. The actual asset allocation is determined by a series of economic and market conditions and takes account of the specific risks of the asset classes.

The other long-term benefits mainly concerned employees of the Group's subsidiaries in Japan, who can defer the payment of part of their remuneration until retirement age or until they leave the Company.

Provisions for pensions and post-employment benefits are broken down as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Régimes à prestations définies Defined benefit plans	14 321	11 199
Autres avantages à long terme Other long-term benefits	12 515	10 438
Total des provisions pour pensions et retraites Total provisions for pensions and post-employment benefits	26 836	21 637

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées dans la rubrique « charges du personnel ». En 2019, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de CHF 5 085 000 (CHF 4 718 000 en 2018).

Expense related to defined benefit and defined contribution plans is presented under "Staff costs". In 2019, expenses for defined contribution plans amounted to CHF 5,085,000 (2018: CHF 4,718,000).

Provision pour des régimes à prestations définies

Provisions for defined benefit schemes

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

Assets and liabilities recognised in the balance sheet

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Valeur actualisée des obligations Present value of obligations	55 778	47 515
Juste valeur des actifs des régimes Fair value of plan assets	-41 457	-36 316
Engagements nets des régimes à prestations définies Net defined benefit scheme liabilities	14 321	11 199

Mouvement de la valeur actualisée des obligations

Movements in the present value of obligations

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Valeur actualisée des obligations au 1^{er} janvier Present value of obligations at 1 January	47 515	47 766
<i>dont obligations financées</i> <i>Of which funded obligations</i>	43 940	45 182
<i>dont obligations non financées</i> <i>Of which non-funded obligations</i>	3 575	2 584
Reclassements Reclassifications	-	583
Coût des services rendus Current service cost	1 692	1 539
Coût financier Financial cost	572	460
(Gains) / pertes actuariel(le)s liés à l'expérience Actuarial (gains)/losses arising from experience adjustments	125	1 144
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses démographiques Actuarial (gains)/losses arising from changes in demographic assumptions	690	6
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses financières Actuarial (gains)/losses arising from changes in financial assumptions	6 082	-2 021
Cotisations des employés Employee contributions	738	707
Prestations versées Benefits paid	-1 562	-2 598
Ecart de conversion Currency translation	-74	-71
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre Present value of obligations at 31 December	55 778	47 515
<i>dont obligations financées</i> <i>Of which funded obligations</i>	52 099	43 940
<i>dont obligations non financées</i> <i>Of which non-funded obligations</i>	3 679	3 575

Mouvement de la juste valeur des actifs des régimes

Movements in the fair value of plan assets

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Juste valeur des actifs des régimes au 1^{er} janvier Fair value of plan assets at 1 January	36 316	39 025
Rendement attendu des actifs des régimes Expected return on plan assets	311	220
Gains / (pertes) actuariel(le)s liés à l'expérience Actuarial gains/(losses) arising from experience adjustments	4 018	-2 083
Cotisations des employés Employee contributions	738	707
Cotisations de l'employeur Employer contributions	902	880
Prestations versées Benefits paid	-735	-2 336
Frais d'administration Administration costs	-76	-82
Ecarts de conversion Currency translation	-17	-15
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre Fair value of plan assets at 31 December	41 457	36 316

Le Groupe estime à CHF 912 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2020.

The Group estimates that contributions to be paid to defined benefit plans in 2020 will amount to CHF 912,000.

Juste valeur des actifs par nature exprimée en pourcentage du total des actifs des régimes

Fair value of asset classes as a percentage of total plan assets

En % In %	2019	2018
Actions Shares	30,4 %	27,4 %
Obligations Bonds	25,4 %	27,4 %
Immobiliers Real estate	29,8 %	29,0 %
Contrats d'assurance Insurance contracts	1,1 %	1,2 %
Liquidités Cash and cash equivalents	6,0 %	6,6 %
Divers Other	7,3 %	8,4 %
Total	100,0 %	100,0 %

Les placements en actions, obligations et immobiliers sont essentiellement investis au travers de fonds de placements et sont en majorité cotés sur un marché boursier actif. Les autres catégories de placements ne sont pour la plupart pas cotés sur un marché boursier actif.

Investments in stocks, bonds and real estate are mostly made through investment funds and the majority are listed on an active stock market. Most other investment categories are not listed on an active stock market.

**Ecarts actuariels des régimes à prestations définies
enregistrés dans les autres éléments du résultat global**

**Actuarial gains and losses of defined benefit
plans recognised in other comprehensive income**

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Ecarts actuariels sur les passifs des régimes Actuarial gains/(losses) on plan liabilities	-6 772	2 015
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes Experience adjustments on plan liabilities	-125	-1 144
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes Experience adjustments on plan assets	4 018	-2 083
Gain /(perte) sur la réévaluation des régimes à prestations définies Gain/(loss) on remeasurement of defined benefit plans	-2 879	-1 212

Charge comptabilisée au compte de résultat

Expense recognised in the income statement

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Coût des services rendus Current service cost	1 692	1 539
Charge d'intérêt net Net interest expense	261	240
Frais d'administration Administration costs	76	82
Coût /(produit) des régimes à prestations définies Cost/(income) - defined benefit plans	2 029	1 861

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Rendement effectif des actifs des régimes Actual return on plan assets	4 329	-1 863

Principales hypothèses actuarielles

Main actuarial assumptions

En % In %	2019	2018
Taux d'actualisation Discount rate	0,46 %	1,22 %
Augmentations futures des salaires Future salary increases	1,27 %	1,32 %

Tables de mortalité

L'espérance de vie est prise en compte dans les engagements définis sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Des tables générationnelles, permettant de modéliser l'évolution future de la mortalité, ont été utilisées au 31 décembre 2019 et 2018.

Mortality tables

Life expectancy is taken into account in liabilities defined on the basis of mortality tables in the country in which the plan operates. Generational tables, which model future mortality trends, were used at 31 December 2019 and 2018.

Analyse de sensibilité

L'impact sur le montant des engagements des régimes à prestations définies au 31 décembre 2019 et 2018 d'une augmentation ou diminution des principales hypothèses actuarielles est présenté ci-dessous :

Au 31 décembre 2019 / At 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	Augmentation Increase	Diminution Decrease
Taux d'actualisation (variation de 0,5%) Discount rate (0.5% variation)	-4 108	4 724
Augmentations futures des salaires (variation de 0,5 %) Future salary increases (0.5% variation)	257	-257

Au 31 décembre 2018 / At 31 December 2018 (en milliers de CHF) / CHF 000	Augmentation Increase	Diminution Decrease
Taux d'actualisation (variation de 0,5%) Discount rate (0.5% variation)	-3 193	3 625
Augmentations futures des salaires (variation de 0,5 %) Future salary increases (0.5% variation)	216	-216

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

Duration des obligations des régimes à prestations définies

La durée moyenne pondérée de l'obligation du régime à prestations définies pour les employés du Groupe en Suisse est de 17 années au 31 décembre 2019 (16 années au 31 décembre 2018).

23. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Dettes liées aux activités de teneur de comptes Payables related to account holder activities	42 758	62 957
Dettes liées aux activités en principal Payables related to matched principal activities	557 668	262 543
Charges à payer Accrued liabilities	137 796	129 267
Dettes envers les parties liées (cf. note 27) Related party payables (Note 27)	4 208	3 403
Autres dettes à court terme Other short-term liabilities	54 431	57 475
Total	796 861	515 645

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 30.

Sensitivity analysis

The impact of an increase or decrease in the main actuarial assumptions on defined benefit plan liabilities at 31 December 2019 and 2018 is presented below:

This analysis is based on the assumption that all other variables remain constant.

Duration of defined benefit obligations

The weighted average duration of the defined benefit obligation for Group employees in Switzerland was 17 years at 31 December 2019 (2018: 16 years).

23. TRADE AND OTHER PAYABLES

An analysis of this item is shown below:

The Group's exposure to liquidity risk, foreign currency risk and interest rate risk on trade and other payables is disclosed in Note 30.

24. IMPÔTS À PAYER ET À RECEVOIR

Au 31 décembre 2019, les impôts à payer consolidés de Compagnie Financière Tradition s'élevaient à CHF 8 929 000 contre CHF 14 514 000 au 31 décembre 2018.

Les impôts à recevoir d'un montant de CHF 5 986 000 au 31 décembre 2019 contre CHF 6 671 000 au 31 décembre 2018 sont principalement constitués d'acomptes d'impôt versés par des sociétés du Groupe.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aux 31 décembre, la juste valeur des instruments financiers dérivés se décompose comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2019		2018	
	Actifs Assets	Passifs Liabilities	Actifs Assets	Passifs Liabilities
Contrats de change à terme sur devises Forward foreign exchange contracts	1 444	115	105	464
Total	1 444	115	105	464

26. CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location du Groupe concernent essentiellement des bureaux utilisés par les employés dans le cadre de leurs activités.

Actifs liés au droit d'utilisation

Bâtiments / Buildings (en milliers de CHF) / CHF 000	2019	2018
Acquisitions Acquisitions	3 675	-
Amortissements Depreciation	-14 353	-
Valeur comptable nette au 31 décembre Net book value at 31 December	59 343	-

24. TAX PAYABLES AND RECEIVABLES

Consolidated tax payables at 31 December 2019 amounted to CHF 8,929,000 (2018: CHF 14,514,000).

Tax receivables of CHF 5,986,000 at 31 December 2019 (2018: CHF 6,671,000) consisted mainly of tax instalments paid by Group companies.

25. DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

The fair value of derivative financial instruments at 31 December is analysed below:

26. LEASES

The Group's leases mainly concern offices used by employees for their business activities.

Right-of-use assets

Obligations locatives

Lease liabilities

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Court terme Short-term		
Obligations locatives Lease liabilities	15 498	-
Total	15 498	-
Long terme Long-term		
Obligations locatives Lease liabilities	53 244	-
Total	53 244	-
Total des obligations locatives au bilan Total balance sheet lease liabilities	68 742	-

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les obligations locatives est décrite en note 30.

The Group's exposure to liquidity risk, foreign currency risk and interest rate risk on lease liabilities is disclosed in Note 30.

Les obligations locatives provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit :

Movements in lease liabilities from financing activities shown in the cash flow statement were as follows:

2019 (en milliers de CHF) CHF 000	1.1.19	Eléments financiers Financial items	Eléments non financiers Non-financial items		31.12.19
			Autres variations Other movements	Ecarts de conversion Currency translation	
Obligations locatives Lease liabilities	75 837	-13 910	8 241	-1 426	68 742
Total	75 837	-13 910	8 241	-1 426	68 742

Autres informations relatives aux contrats de location

Other information on leases

- Les charges liées aux contrats de location à court terme s'élèvent à CHF 5 722 000 pour l'exercice 2019.
- La charge d'intérêts sur les obligations locatives est présentée en note 4.
- Le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élève à CHF 19 468 000.

- Short-term lease related expenses for fiscal 2019 amounted to CHF 5,722,000.
- Interest expense on lease liabilities is presented in Note 4.
- The total cash outflow for leases amounted to CHF 19,468,000.

27. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Nature des fonctions des employés clés

Les employés clés comprennent les membres de la Direction Générale du Groupe. Leurs fonctions incluent le management de l'ensemble des équipes opérationnelles dans les différentes zones géographiques du Groupe ainsi que des fonctions de direction.

Rémunération des employés clés

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Salaires et bonus Salaries and bonuses	13 177	13 174
Options de souscription d'actions Share options	360	242
Total	13 537	13 416

En 2019 et 2018, les employés clés n'ont reçu aucune rémunération sous forme d'avantages postérieurs à l'emploi, d'indemnités de fin de contrat de travail, de paiements sous forme d'autres avantages à court et long terme.

En 2019, Compagnie Financière Tradition n'a pas octroyé d'options de souscription à des membres de la Direction Générale du Groupe (83 000 options en 2018). Un montant de CHF 360 000 (2018 : CHF 242 000) a été constaté au cours de l'exercice à titre de charge relative aux paiements fondés sur des actions relatif aux employés clés.

Créances sur les parties liées

Non courant / Non-current (en milliers de CHF) / CHF 000	2019	2018
Créances sur les coentreprises Receivables from joint ventures	1 449	-
Créances sur les employés clés Receivables from key management personnel	7 084	5 165
Total	8 533	5 165

27. RELATED PARTY TRANSACTIONS

Nature of duties of key management staff

Key management personnel consist of the members of the Group's Executive Board. Their duties encompass managing all operating teams across the Group's various geographical regions, and executive management functions.

Key management remuneration

No compensation in the form of post-employment benefits or termination benefits, or payments in the form of short- or long-term benefits were received by key management personnel in 2019 and 2018.

No share options were granted to members of the Group's Executive Board in 2019 (2018: 83,000 options). An expense of CHF 360,000 (2018: CHF 242,000) was recognised in respect of share-based payments to key employees.

Related party receivables

Courant / Current (en milliers de CHF) / CHF 000	2019	2018
Créances sur les sociétés associées Receivables from associates	73	102
Créances sur les coentreprises Receivables from joint ventures	7 035	4 855
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées Receivables from the shareholder and associates	1 305	1 159
Créances sur les employés clés Receivables from key management personnel	3 944	3 457
Total	12 357	9 573

Dettes envers les parties liées

Related party payables

Courant / Current (en milliers de CHF) / CHF 000	2019	2018
Dettes envers les sociétés associées Payables to associates	4	216
Dettes envers les coentreprises Payables to joint ventures	2 852	2 104
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées Payables to shareholder and associates	1 352	1 083
Total	4 208	3 403

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, Viel et Compagnie-Finance, Paris, et des filiales de cette société.

"Receivables from shareholder and associated companies" and "Payables to shareholder and associated companies" include all receivables and payables due to or by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries in respect of their ultimate majority shareholder, Viel et Compagnie-Finance, Paris, and subsidiaries of that company.

Transactions avec les parties liées

Related party transactions

Compagnie Financière Tradition SA a conclu un contrat de bail à loyer d'une durée résiduelle de 3 ans avec une société appartenant à son actionnaire ultime. En 2019, le Groupe a constaté une charge de CHF 960 000 liée au droit d'utilisation de ces locaux.

Compagnie Financière Tradition SA has a lease with a residual term of 3 years with a company owned by its ultimate shareholder. In 2019, the Group recognised an expense of CHF 960,000 on the use of these premises.

Garanties et engagements conditionnels reçus de parties liées

Guarantees and conditional commitments from related parties

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, Viel et Compagnie-Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA et à ses filiales la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par Viel et Compagnie-Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

When Viel et Compagnie-Finance purchased the shares of Compagnie Financière Tradition SA held by Banque Pallas Stern, it undertook to pay Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries the difference between aggregate receivables due from Comipar and Banque Pallas Stern and the liquidation dividends to be received by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries in respect of such receivables. The total balance of these receivables, guaranteed by Viel et Compagnie-Finance, parent company of VIEL & Cie, was counter-guaranteed by VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total de EUR 16 444 000. Viel et Compagnie-Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2019, Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales ont reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, portant le total des dividendes chirographaires perçus depuis la liquidation de ces sociétés à 91,0 % des créances déclarées (sans changement par rapport à l'exercice précédent). Les créances résiduelles de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales s'établissent ainsi à CHF 2 113 000 au 31 décembre 2019 (CHF 2 133 000 au 31 décembre 2018).

Consolidation de Compagnie Financière Tradition SA

Compagnie Financière Tradition SA fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de VIEL & Cie dont le siège social est situé au 9, Place Vendôme, 75001 Paris.

28. OPÉRATIONS HORS-BILAN

Titres à livrer et à recevoir

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Titres à livrer Commitments to deliver securities	217 820 356	246 426 092
Titres à recevoir Commitments to receive securities	217 819 688	246 425 552

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations de vente et d'achat de titres initiées avant le 31 décembre et débloquées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe.

This undertaking relates to receivables of EUR 16,444,000 declared by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at the time Comipar and Banque Pallas Stern went into receivership. Viel et Compagnie-Finance will perform this undertaking when these two entities pay the final liquidation dividend in connection with these receivables.

Between 1999 and 2019, Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries received partial repayments from Banque Pallas Stern and Comipar, bringing total unsecured dividends received since the liquidation of these companies to 91.0% of declared receivables (unchanged from the previous year). The Group's remaining receivables amounted to CHF 2,113,000 at 31 December (2018: CHF 2,133,000).

Consolidation of Compagnie Financière Tradition SA

Compagnie Financière Tradition SA is consolidated in the financial statements of VIEL & Cie, whose registered office is at 9, Place Vendôme, 75001 Paris.

28. OFF-BALANCE SHEET OPERATIONS

Commitments to deliver and receive securities

Commitments to deliver and receive securities reflect buy and sell operations on securities entered into before 31 December and closed out after that date, in connection with the matched principal activities of Group companies.

29. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est principalement exposé aux risques financiers suivants :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché.

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans la section « Gouvernement d'entreprise » en pages 22 à 25.

Gestion du capital

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, net de la part attribuables aux intérêts non contrôlants. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2019, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

Compagnie Financière Tradition SA n'est pas soumise à des exigences en matière de capital. Cependant, certaines filiales du Groupe sont soumises localement à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

29. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

The Group is exposed to three main types of financial risk

- credit risk,
- liquidity risk,
- market risk.

Details of the Group's exposure to each of these risk areas, its risk management objectives, policy and procedures, and the methods it uses to measure risk are disclosed in the Corporate Governance section on page 22 to 25.

Capital management

The Group's capital management strategy aims to maintain sufficient equity to ensure operating continuity and produce a return on investment for shareholders.

The Board of Directors monitors return on equity, which is defined as the ratio of net operating income to shareholders' equity, net of the share of non-controlling interests. The Board also monitors dividends paid to shareholders.

The Group manages the capital structure and makes adjustments in the light of changes in economic conditions. In order to maintain or adjust the capital structure, the Group may adjust dividends paid to shareholders, return capital to shareholders, issue new shares, or sell assets to reduce debt.

No changes were made in the Group's approach to managing capital in 2019.

Compagnie Financière Tradition SA is not subject to any externally imposed capital requirements. However, on the local level, some Group subsidiaries are subject to capital requirements imposed by regulators in the countries concerned. Monitoring and compliance with regulatory directives are the responsibility of local compliance officers.

30. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. Au 31 décembre, l'exposition au risque de crédit se présente comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	5 010	4 506
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial assets at fair value through profit or loss	1 653	1 658
Prêts et créances Loans and receivables	846 986	612 467
Actifs financiers évalués au coût amorti Financial assets at amortised cost	69 310	5 855
Instruments financiers dérivés actifs Derivative financial instruments	1 444	105
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and cash equivalents	343 387	278 045
Trésorerie non disponible Unavailable cash	29 804	34 013
Total	1 297 594	936 649

Pertes de crédit attendues

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés ainsi que les pertes de crédit attendues se présentent comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2019		2018	
	Valeur brute Gross value	Pertes de crédit attendues Expected credit losses	Valeur brute Gross value	Pertes de valeur Impairment losses
Non en souffrance Not overdue	94 804	-	99 233	-
En souffrance à moins de 30 jours Overdue by less than 30 days	26 983	-	33 050	-
En souffrance entre 31 et 60 jours Overdue by 31 to 60 days	17 289	-28	15 580	-
En souffrance entre 61 et 90 jours Overdue by 61 to 90 days	11 975	-8	8 010	-11
En souffrance entre 91 et 180 jours Overdue by 91 to 180 days	13 641	-11	11 301	-122
En souffrance supérieur à 180 jours Overdue by more than 180 days	13 478	-794	8 667	-515
Total	178 170	-841	175 841	-648

30. FINANCIAL INSTRUMENTS

Credit risk

Exposure to credit risk

The carrying amount of financial assets represent the Group's maximum exposure to credit risk. The following table presents the Group's exposure to credit risk at 31 December:

Expected credit losses

An analysis of ageing of trade receivables and expected credit losses is shown below:

Depuis l'adoption de la norme IFRS 9 Instruments financiers, le Groupe applique une méthode simplifiée pour mesurer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie des créances de courtage. Une analyse est effectuée par les sociétés du Groupe sur la base de l'échéancier des créances clients en tenant compte de données historiques sur les défauts, de la situation actuelle et prévisible à la date de clôture. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

Since the adoption of IFRS 9 Financial Instruments, the Group has applied a simplified approach for measuring expected credit losses over the life of brokerage receivables. An analysis is carried out by Group companies based on the ageing of trade receivables, taking into account historical default data and the current and foreseeable situation at the balance sheet date. Most customers are major financial institutions with good credit ratings.

Le mouvement de la provision pour pertes de crédit attendues relatives aux créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

Movements in the provision for expected credit losses on customer receivables and trade debtors during the period are shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Au 1^{er} janvier At 1 January	-648	-835
Dotation Recognised	-459	-426
Utilisation Used	34	165
Dissolution Reversed	229	431
Ecart de conversion Currency translation	3	17
Au 31 décembre At 31 December	-841	-648

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

The ageing of receivables related to matched principal activities is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
En souffrance à moins de 5 jours Overdue by less than 5 days	81 092	176 006
En souffrance entre 6 et 15 jours Overdue by 6 to 15 days	458 537	119 493
En souffrance entre 16 et 30 jours Overdue by 16 to 30 days	22 592	20 632
En souffrance entre 31 et 45 jours Overdue by 31 to 45 days	1 055	697
En souffrance supérieur à 45 jours Overdue by more than 45 days	311	1 901
Total	563 587	318 729

Ces montants représentent des opérations non dénouées après la date de livraison prévue et sont causés essentiellement par des retards de règlement des titres de la part des contreparties. Sur la base d'analyses de données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

Risque de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

31 décembre 2019 / 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	A moins de 3 mois Less than 3 months	De 3 à 6 mois 3 to 6 months	De 6 à 12 mois 6 to 12 months	De 1 à 5 ans 1 to 5 years	Supérieur à 5 ans Over 5 years	Total
Emprunts obligataires Bonds	-	131 864	4 087	122 498	131 689	390 138
Obligations locatives Lease liabilities	5 002	4 461	7 757	37 852	27 403	82 475
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	773 715	3 852	19 294	-	-	796 861
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	-	115	-	-	-	115
Dettes financières à court terme Short-term financial debts	2 711	-	-	-	-	2 711
Total	781 428	140 292	31 138	160 350	159 092	1 272 300

31 décembre 2018 / 31 December 2018 (en milliers de CHF) / CHF 000	A moins de 3 mois Less than 3 months	De 3 à 6 mois 3 to 6 months	De 6 à 12 mois 6 to 12 months	De 1 à 5 ans 1 to 5 years	Supérieur à 5 ans Over 5 years	Total
Emprunts obligataires Bonds	-	2 613	1 799	246 786	-	251 198
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	497 481	2 448	15 716	-	-	515 645
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	129	335	-	-	-	464
Dettes financières à court terme Short-term financial debts	38 634	-	-	-	-	38 634
Total	536 244	5 396	17 515	246 786	-	805 941

These amounts represent transactions that are not settled after their due delivery dates and arise mainly as a result of delayed settlement of securities by counterparties. Based on analyses of historical data on losses incurred, the Group does not consider it necessary to write down receivables related to matched principal activities. Most counterparties are major financial institutions with a good credit rating. Transactions are subject to appropriate credit limits, established on the basis of the creditworthiness of the counterparty.

Liquidity risk

An analysis of remaining contractual maturities of financial liabilities, including estimated interest payments, is shown below:

Risque de change

Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

Currency risk

Sensitivity analysis

The Group is exposed to transaction risk, particularly on the US dollar (USD), sterling (GBP), yen (JPY), euro (EUR) and Swiss franc (CHF).

The table below details the Group's sensitivity to a 10% change in a transaction currency compared with corresponding functional currencies. This analysis includes monetary assets and liabilities denominated in a currency other than the functional currency of the Group's entities, and adjusts their value at the end of the period for a 10% change in the foreign exchange rate.

This analysis is based on the assumption that all other variables remain constant and has been prepared on the same basis as the previous financial year.

At 31 December, an appreciation of 10% in a transaction currency compared with other corresponding functional currencies would have increased/(decreased) net profit for the year as shown below, with no impact on equity:

31 décembre 2019 / 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	Devises de transaction Transaction currencies					Autres devises Other currencies	Total
	USD	GBP	EUR	CHF			
Devises fonctionnelles Functional currencies							
USD	-	-248	253	-	265	270	
GBP	2 036	-	2 008	-16	-65	3 963	
EUR	142	284	-	24	38	488	
CHF	2 541	1 111	721	-	1 376	5 749	
Autres devises Other currencies	2 615	-82	8	-35	-	2 506	
Total	7 334	1 065	2 990	-27	1 614	-	

31 décembre 2018 / 31 December 2018 (en milliers de CHF) / CHF 000	Devises de transaction Transaction currencies					Autres devises Other currencies	Total
	USD	GBP	EUR	CHF			
Devises fonctionnelles Functional currencies							
USD	-	-608	267	-202	284		-259
GBP	2 239	-	2 967	185	-204		5 187
EUR	254	-470	-	39	32		-145
CHF	1 211	1 995	717	-	1 160		5 083
Autres devises Other currencies	1 365	58	8	2	-		1 433
Total	5 069	975	3 959	24	1 272		-

Risque de taux d'intérêts

Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

Interest rate risk

Profile

The profile of interest-bearing financial instruments at 31 December was as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Instruments à taux fixe Fixed rate instruments		
Actifs financiers Financial assets	91 477	20 251
Passifs financiers Financial liabilities	-432 525	-238 753
Net	-341 048	-218 502
Instruments à taux variable Variable rate instruments		
Actifs financiers Financial assets	271 958	233 131
Passifs financiers Financial liabilities	-23 128	-63 461
Net	248 830	169 670

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Les actifs et passifs financiers à taux variables comprennent essentiellement de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des dettes financières. Les dettes financières portant intérêt à taux variables exposent le Groupe aux risques de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Sensitivity analysis of cash flows for variable rate instruments

Variable rate financial assets and liabilities essentially consist of cash and cash equivalents and financial debts. Financial debts with variable interest rates expose the Group to cash flow interest rate risk.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

A 50 bps increase in interest rates at 31 December would have increased/(decreased) net profit and equity by the amounts shown below. This analysis is based on the assumption that all other variables remain constant and has been prepared on the same basis as the previous financial year.

31 décembre 2019 / 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	Résultat Net profit	Capitaux propres Shareholders' equity
Actifs financiers nets Net financial assets	1 244	-

31 décembre 2018 / 31 December 2018 (en milliers de CHF) / CHF 000	Résultat Net profit	Capitaux propres Shareholders' equity
Actifs financiers nets Net financial assets	848	-

Juste valeur

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers ainsi que leur juste valeur selon le niveau hiérarchique correspondant.

Les niveaux retenus sont les suivants :

- Le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique.
- Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés.
- Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

La juste valeur n'est pas indiquée pour les postes dont la valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

Fair value

The table below shows the carrying amount of financial assets and liabilities as well as their fair value according to the corresponding hierarchy level.

The following value hierarchy was used:

- Level 1: quoted prices (unadjusted) in active markets for an identical instrument.
- Level 2: fair values determined on the basis of a valuation model using inputs which are directly observable in a market (level 1) or derived from prices observed.
- Level 3: fair values determined on the basis of a valuation model using inputs which are not observable in a market.

Fair value is not shown for items where the carrying amount is a reasonable estimate of their fair value. The methods used to measure fair value are disclosed in the section on significant accounting policies.

31 décembre 2019 / 31 December 2019 (en milliers de CHF) CHF 000	Valeur comptable Carrying amount	Juste valeur Fair value			Total
		Niveau 1 Level 1	Niveau 2 Level 2	Niveau 3 Level 3	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	5 010	-	5 010	-	5 010
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial assets at fair value through profit or loss	1 653	1 629	24	-	1 653
Clients et autres créances Trade and other receivables	846 986	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs Derivative financial instruments	1 444	-	1 444	-	1 444
Actifs financiers évalués au coût amorti Financial assets at amortised cost	69 310	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and cash equivalents	343 387	3 910	-	-	3 910
Trésorerie non disponible Unavailable cash	29 804	-	-	-	-
Total actifs financiers Total financial assets	1 297 594	5 539	6 478	-	12 017
Dettes financières à court terme Short-term financial debts	131 949	130 399	-	-	130 399
Obligations locatives à court terme Short-term lease liabilities	15 498	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	796 861	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	115	-	115	-	115
Dettes financières à long terme Long-term financial debts	239 138	243 375	-	-	243 375
Obligations locatives à long terme Long-term lease liabilities	53 244	-	-	-	-
Total passifs financiers Total financial liabilities	1 236 805	373 774	115	-	373 889

31 décembre 2018 / 31 December 2018 (en milliers de CHF) CHF 000	Valeur comptable Carrying amount	Juste valeur Fair value			Total
		Niveau 1 Level 1	Niveau 2 Level 2	Niveau 3 Level 3	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	4 506	-	4 506	-	4 506
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial assets at fair value through profit or loss	1 658	1 637	21	-	1 658
Clients et autres créances Trade and other receivables	612 467	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs Derivative financial instruments	105	-	105	-	105
Actifs financiers évalués au coût amorti Financial assets at amortised cost	5 855	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and cash equivalents	278 045	8 324	-	-	8 324
Trésorerie non disponible Unavailable cash	34 013	-	-	-	-
Total actifs financiers Total financial assets	936 649	9 961	4 632	-	14 593
Dettes financières à court terme Short-term financial debts	38 634	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	515 645	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	464	-	464	-	464
Dettes financières à long terme Long-term financial debts	238 753	244 181	-	-	244 181
Total passifs financiers Total financial liabilities	793 496	244 181	464	-	244 645

31. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après. Toutes les sociétés sont actives dans le domaine financier sauf mention contraire.

31. BASIS OF CONSOLIDATION

The table below shows the main consolidated companies, the percentage interests held directly or indirectly, and the method of consolidation used for each company. All companies are active in the financial field unless otherwise stated.

Pays Country		Entrées de l'exercice New companies	Pourcentage de contrôle Controlling interest	Pourcentage d'intérêt Equity interest	Capital en milliers Capital in thousands	Méthode IG/MEE FCM/EM
Suisse Switzerland	COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA				CHF 18 566	Société consolidante Consolidating company
EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE / EUROPE, MIDDLE EAST AND AFRICA						
	Tradition Data Analytics Services (Pty) Ltd, Fourways		100,0	100,0	ZAR n/s	IG / FCM
Afrique du Sud South Africa	Tradition Government Bond Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0	100,0	ZAR 1 000	IG / FCM
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0	100,0	ZAR 1 000	IG / FCM
Allemagne Germany	Finacor Deutschland GmbH, Francfort , et succursale de Munich		100,0	100,0	EUR 4 100	IG / FCM
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort		27,5	27,5	EUR 75	MEE / EM
Belgique Belgium	Finacor & Associés S.A., Bruxelles		100,0	99,9	EUR 1 967	IG / FCM
Emirats Arabes Unis United Arab Emirates	Tradition Dubai Ltd, Dubaï		100,0	99,9	USD 450	IG / FCM
Espagne Spain	C.M. Capital Markets Holding S.A., Madrid		32,4	32,4	EUR 379	MEE / EM
France France	Carax SA, Paris		90,9	90,9	EUR 1 320	IG / FCM
	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursale de Londres		99,9	99,9	EUR 9 382	IG / FCM
	TSAF OTC S.A., Paris		100,0	99,9	EUR 4 587	IG / FCM
Israël Israel	TFS Israël (Brokers) Ltd, Tel Aviv		80,0	80,0	ILS 2 778	IG / FCM
Italie Italy	Tradition Italia S.R.L., Milan		100,0	100,0	EUR 50	IG / FCM
Luxembourg Luxembourg	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg		100,0	100,0	EUR 9 271	IG / FCM
Monaco Monaco	Carax Monaco S.A.M, Monaco		100,0	90,9	EUR 300	IG / FCM
	Tradition UK Holdings Ltd, Londres ⁽¹⁾	*	100,0	100,0	GBP 100	IG / FCM
	Tradition (UK) Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 35 800	IG / FCM
	Tradition Financial Services Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 15 250	IG / FCM
	TFS Derivatives Ltd, Londres, et succursales de Paris, Madrid, Milan et Amsterdam		100,0	100,0	GBP 23 700	IG / FCM
Royaume-Uni United Kingdom	TFS-ICAP Ltd, Londres		51,0	27,5	GBP 20	MEE / EM
	Tradition London Clearing Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 28 500	IG / FCM
	Trad-X (UK) Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 3 000	IG / FCM
	ParFX (UK) Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP n/s	IG / FCM
	Tradition Management Services Ltd, Londres ⁽²⁾		100,0	100,0	GBP n/s	IG / FCM
Russie Russia	Tradition CIS LLC, Moscou		100,0	100,0	RUB 2 680	IG / FCM
	Tradition Service Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 21 350	IG / FCM
	Trad-X Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 100	IG / FCM
	ParFX Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 100	IG / FCM
	Tradition S.A., Lausanne, et succursale de Zürich		100,0	100,0	CHF 450	IG / FCM
Suisse Switzerland	Finarbit AG, Küsnacht		100,0	100,0	CHF 1 500	IG / FCM
	Gottex Brokers SA, Lausanne		49,0	49,0	CHF 360	MEE / EM
	Starfuels SA, Nyon		40,0	40,0	CHF 142	MEE / EM
	TFS SA, Lausanne ⁽¹⁾		99,9	99,9	CHF 3 916	IG / FCM
	Tradificom International SA, Lausanne ⁽²⁾		100,0	100,0	CHF 200	IG / FCM

⁽¹⁾ Société holding. ⁽²⁾ Société de services. IG : Intégration globale. MEE : Mise en équivalence.

⁽¹⁾ Holding company. ⁽²⁾ Service company. FCM: Full consolidation method. EM: Equity method.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

Pays Country		Entrées de l'exercice New companies	Pourcentage de contrôle Controlling interest	Pourcentage d'intérêt Equity interest	Capital en milliers Capital in thousands	Méthode IG/MEE FCM/EM
AMÉRIQUES / AMERICAS						
Argentine Argentina	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires		100,0	100,0	ARS 1 546	IG / FCM
Chili Chile	Tradition Chile S.A., Santiago		100,0	100,0	CLP 476 805	IG / FCM
Colombie Colombia	Tradition Securities Colombia S.A., Bogota		100,0	100,0	COP 200 000	IG / FCM
	Tradition Colombia S.A., Bogota		100,0	100,0	COP 90 000	IG / FCM
Etats-Unis United States	Tradition America Holdings Inc., New York ⁽¹⁾		100,0	100,0	USD 500	IG / FCM
	Tradition Americas LLC, New York		100,0	100,0	USD 500	IG / FCM
	Tradition SEF Inc., New York		100,0	100,0	USD n/s	IG / FCM
	Tradition Securities and Derivatives Inc., New York		100,0	100,0	USD 5	IG / FCM
	Trad-X US LLC, New York		100,0	100,0	USD n/s	IG / FCM
	TFS Derivatives Corp. LLC, New York		100,0	100,0	USD 95	IG / FCM
	TFS-ICAP LLC, New York		51,0	27,5	USD n/s	MEE / EM
	TFS Energy LLC, Stamford		57,5	57,5	USD n/s	IG / FCM
	TFS Energy Futures LLC, Stamford		100,0	57,5	USD n/s	IG / FCM
	TFS Energy Solutions LLC, Stamford		60,0	60,0	USD n/s	IG / FCM
	StreamingEdge.com Inc., New Jersey ⁽²⁾		80,0	80,0	USD n/s	IG / FCM
Mexique Mexico	Tradition Services S.A. de C.V., Mexico		100,0	100,0	MXN 50	IG / FCM
ASIE-PACIFIQUE / ASIA-PACIFIC						
Australie Australia	Tradition Australia Pty Ltd, Sydney		100,0	100,0	AUD n/s	IG / FCM
	TFS Australia Pty Ltd, Sydney		100,0	99,9	AUD 5	IG / FCM
Chine China	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong		100,0	100,0	HKD 25 001	IG / FCM
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong		100,0	99,9	HKD 65 200	IG / FCM
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen		33,0	33,0	CNY 50 000	MEE / EM
Corée du Sud South Korea	Tradition Korea Ltd, Séoul		100,0	100,0	KRW 5 000 000	IG / FCM
Inde India	Derivium Capital & Securities Private Ltd, Mumbai		50,0	50,0	INR 24 375	MEE / EM
Indonésie Indonesia	PT Tradition Indonesia, Jakarta		98,0	98,0	IDR 5 000 000	IG / FCM
Japon Japan	Tradition Nihon Ltd, Tokyo		100,0	100,0	JPY 300 000	IG / FCM
	Tradition Japan FX Holdings Ltd, Tokyo ⁽¹⁾		100,0	100,0	JPY 500	IG / FCM
	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo		50,0	50,0	JPY 801 354	MEE / EM
	Ueda Tradition Holdings Ltd, Tokyo ⁽¹⁾		60,0	60,0	JPY 1 000	IG / FCM
	Ueda Tradition Derivative Ltd, Tokyo		100,0	60,0	JPY 5 000	IG / FCM
	Ueda Tradition Securities Ltd, Tokyo		100,0	60,0	JPY 2 823 000	IG / FCM
Philippines Philippines	Tradition Financial Services Philippines Inc., Makati		100,0	100,0	PHP 515 000	IG / FCM
Singapour Singapore	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour		100,0	100,0	SGD 300	IG / FCM
	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour		100,0	99,9	USD 700	IG / FCM
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour ⁽¹⁾		100,0	100,0	SGD n/s	IG / FCM
Thaïlande Thailand	Tradition Brokers (Thailand) Ltd, Bangkok		100,0	64,5	THB 12 000	IG / FCM
	Tradition Siam (Brokers) Ltd, Bangkok		100,0	64,5	THB 5 000	IG / FCM

⁽¹⁾ Société holding. ⁽²⁾ Société de services. IG : Intégration globale. MEE : Mise en équivalence.

⁽¹⁾ Holding company. ⁽²⁾ Service company. FCM: Full consolidation method. EM: Equity method.

32. IMPACT RELATIF À LA PREMIÈRE APPLICATION DE NORMES COMPTABLES

Le Groupe applique la nouvelle norme IFRS 16 de manière rétrospective au 1^{er} janvier 2019 mais a choisi de ne pas retraiter les chiffres comparatifs de la période précédente qui sont présentés selon la norme IAS 17.

A la date de transition, le Groupe a choisi d'appliquer cette nouvelle norme uniquement aux contrats précédemment identifiés comme des contrats de location en application de la norme IAS 17 et IFRIC 4. En outre, les contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les douze mois au 1^{er} janvier 2019 ont été comptabilisés comme des contrats de location à court terme. Les paiements de loyers associés à ces contrats ont été enregistrés en charge relative aux contrats de location à court terme dans le compte de résultat de la période.

Les contrats de location du Groupe concernent essentiellement des bureaux utilisés par les employés dans le cadre de leurs activités. Les rubriques suivantes du bilan consolidé ont été impactées par l'adoption de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 :

Augmentation /(diminution) / Increase/(decrease) (en milliers de CHF) / CHF 000	1 ^{er} janvier 2019 1 January 2019
ACTIF ASSETS	
Actifs liés au droit d'utilisation Right-of-use assets	66 632
Total actif non courant Total non-current assets	66 632
TOTAL ACTIF TOTAL ASSETS	66 632
PASSIF LIABILITIES	
Obligations locatives Lease liabilities	60 227
Produits différés Deferred income	-7 127
Total passif non courant Total non-current liabilities	53 100
Obligations locatives Lease liabilities	15 610
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	-2 078
Total passif courant Total current liabilities	13 532
TOTAL PASSIF TOTAL LIABILITIES	66 632

Les actifs liés au droit d'utilisation ont été évalués au montant des obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019, réduits de tous les avantages incitatifs à la location reçus présentés dans les rubriques Produits différés et Fournisseurs et autres créanciers.

32. IMPACT OF INITIAL APPLICATION OF ACCOUNTING STANDARDS

The Group applied the new IFRS 16 retrospectively at 1 January 2019 but elected not to restate the comparative figures of the previous year, which are presented in accordance with IAS 17.

At the transition date, the Group elected to apply this new Standard only to contracts that were previously identified as leases applying IAS 17 and IFRIC 4. Moreover, leases for which the lease term will end within twelve months of 1 January 2019 were accounted for as short-term leases. Lease payments associated with those leases were recognised as a short-term lease expense in the income statement for the period.

The Group's leases mainly concern offices used by employees for their business activities. The following consolidated balance sheet items were impacted by the adoption of IFRS 16 at 1 January 2019:

The right-of-use assets have been measured at the amount of the lease liabilities recognised at 1 January 2019, less any lease incentives received, reported under Deferred income and Trade and other payables.

Le rapprochement entre les engagements de location au 31 décembre 2018 et les obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019 se présente comme suit :

Reconciliation of lease commitments at 31 December 2018 to lease liabilities recognised at 1 January 2019 is as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	
Engagements découlant de contrats de location simple au 31 décembre 2018 Operating lease commitments at 31 December 2018	97 832
Montant actualisé au taux d'emprunt marginal au 1^{er} janvier 2019 Discounted present value using the incremental borrowing rate at 1 January 2019	82 426
Contrats de location à court terme Short-term leases	-6 589
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019 Lease liabilities recognised at 1 January 2019	75 837
<i>Présentées au bilan comme suit :</i> <i>Stated on the balance sheet as follows:</i>	
<i>Obligations locatives à long-terme</i> <i>Long-term lease liabilities</i>	60 227
<i>Obligations locatives à court-terme</i> <i>Short-term lease liabilities</i>	15 610

Lors de l'évaluation initiale des obligations locatives au 1^{er} janvier 2019, le Groupe a utilisé un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3,93 %.

On the initial measurement of lease liabilities at 1 January 2019, the Group used a weighted average incremental borrowing rate of 3.93%.

Des informations complémentaires sur les contrats de location au 31 décembre 2019 sont présentées en note 26.

Additional information on leases at 31 december 2019 is presented in Note 26.

Les méthodes comptables appliquées pour l'exercice comparatif 2018 sont décrites ci-dessous :

The accounting policies applied for the 2018 financial year are disclosed below.

Contrats de location

Un contrat de location est comptabilisé en tant que contrat de location-financement lorsqu'il transfère au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple lorsque ce transfert n'a pas lieu.

Leases

A lease is recognised as a finance lease if it transfers substantially all the risks and rewards incidental to ownership to the Group. It is classified as an operating lease if this transfer does not take place.

Les immobilisations financées par des contrats de location-financement sont constatées au bilan à la valeur la plus basse entre la juste valeur de l'actif loué et la valeur actualisée des loyers minimum dus au début du contrat de location et amorties, en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles, sur la durée la plus courte de la durée du bail ou de leur durée de vie utile. Les engagements qui en découlent sont présentés dans les dettes financières.

Fixed assets acquired under finance leases are recognised on the balance sheet at the lower of the fair value of the leased asset and the present value of the minimum rents payable at the start of the lease. They are depreciated over the shorter of the term of the lease or the useful life of the assets, in accordance with Group valuation principles for property, plant and equipment. Related liabilities are presented under financial debts.

Les engagements futurs résultant de contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur la durée du contrat.

Future liabilities arising from operating leases are recognised as an expense in the income statement over the term of the lease.

COMPTES ANNUELS

COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

149 / 151

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

152

COMPTE DE RÉSULTAT / INCOME STATEMENT

153 / 154

BILAN / BALANCE SHEET

155 / 162

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
NOTES TO THE COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

163

PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI
DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN
PROPOSED APPROPRIATION OF AVAILABLE EARNINGS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

SUR LES COMPTES ANNUELS

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

ON THE FINANCIAL STATEMENTS

À l'Assemblée générale de Compagnie Financière Tradition SA,
Lausanne, le 12 mars 2020

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Compagnie Financière Tradition SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 152 à 163), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

To the General Meeting of Compagnie Financière Tradition SA,
Lausanne, 12 March 2020

As statutory auditor, we have audited the financial statements of Compagnie Financière Tradition SA, which comprise the balance sheet, income statement and notes (pages 152 to 163), for the year ended 31 December 2019.

Board of Directors' responsibility

The Board of Directors is responsible for the preparation of the financial statements in accordance with the requirements of Swiss law and the company's articles of incorporation. This responsibility includes designing, implementing and maintaining an internal control system relevant to the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error. The Board of Directors is further responsible for selecting and applying appropriate accounting policies and making accounting estimates that are reasonable in the circumstances.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Swiss law and Swiss Auditing Standards. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free from material misstatement.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilité de l'organe de révision» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels ci-joint.

Évaluation des participations

Risque

Le total des participations comptabilisées au bilan s'élève à CHF 168,5 millions au 31 décembre 2019 (2018 : CHF 168,5 millions). Ce compte est principalement composé des participations dans TFS SA et Tradition Service Holding SA pour respectivement CHF 50,1 millions et CHF 105,2 millions.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers the internal control system relevant to the entity's preparation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control system. An audit also includes evaluating the appropriateness of the accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements for the year ended 31 December 2019 comply with Swiss law and the company's articles of incorporation.

Report on key audit matters based on the circular 1/2015 of the Federal Audit Oversight Authority

Key audit matters are those matters that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the financial statements of the current period. These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on these matters. For each matter below, our description of how our audit addressed the matter is provided in that context.

We have fulfilled the responsibilities described in the Auditor's responsibility section of our report, including in relation to these matters. Accordingly, our audit included the performance of procedures designed to respond to our assessment of the risks of material misstatement of the financial statements. The results of our audit procedures, including the procedures performed to address the matters below, provide the basis for our audit opinion on the financial statements.

Valuation of equity investments

Risk

Total balance of equity investments recorded on the balance sheet amounts to CHF 168.5 million as at 31 December 2019 (2018: CHF 168.5 mios). The account is primarily composed of investments in TFS SA and Tradition Service Holding SA for an amount of CHF 50.1 million and CHF 105.2 million respectively.

Les participations sont évaluées au coût d'acquisition. Chaque année, la Direction effectue un test de dépréciation sur les participations détenues. Nous considérons ce domaine comme un élément clef de l'audit parce que l'évaluation des participations implique des jugements subjectifs de la part de la Direction sur les différentes hypothèses d'évaluations utilisées pour effectuer les tests de dépréciation.

Se reporter à la note II.1 des états financiers individuels.

Nos procédures d'audit

Notre approche d'audit afin de répondre à ce risque inclut les procédures suivantes :

- Nous avons évalué les hypothèses et la méthodologie utilisées par la Direction pour les tests de dépréciation,
- Nous avons testé l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation effectués par la Direction.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des participations.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Milena De Simone
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Michael Carneiro
Expert-réviseur agréé

Ernst & Young Ltd

Milena De Simone
Licensed audit expert
(Auditor in charge)

Michael Carneiro
Licensed audit expert

Equity investments are valued at acquisition cost. Each year, management performs impairment testing for all investments held. We considered this area as a key audit matter because the valuation of investments involves subjective judgements made by management on the different valuation assumptions used when conducting impairment testing.

See note II.1 to the financial statements.

Our audit response

Our audit response to address this Key Audit Matter included the following:

- We evaluated the assumptions and methodology used by management for the impairment test.
- We tested the clerical accuracy of the impairment test performed by Management.

Our audit procedures did not lead to any reservations regarding valuation of equity investments.

Report on other legal requirements

We confirm that we meet the legal requirements on licensing according to the Auditor Oversight Act (AOA) and independence (article 728 CO and article 11 AOA) and that there are no circumstances incompatible with our independence.

In accordance with article 728a para. 1 item 3 CO and Swiss Auditing Standard 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of financial statements according to the instructions of the Board of Directors.

We further confirm that the proposed appropriation of available earnings complies with Swiss law and the company's articles of incorporation. We recommend that the financial statements submitted to you be approved.

COMPTE DE RÉSULTAT

INCOME STATEMENT

(en milliers de CHF) CHF 000	Notes	2019	2018
Produits des participations Income from equity investments		28 685	32 409
Autres produits Other income		28 033	26 489
Produits financiers Financial income		10 638	4 052
Dissolution de la provision pour pertes sur participations Reversal of provision for impairment of equity investments		-	3
Total des produits Total income		67 356	62 953
Charges de personnel Staff costs		-7 067	-7 007
Autres charges Other expenses		-8 319	-8 145
Charges financières Financial expense		-7 638	-6 943
Dotation à la provision pour pertes sur créances Provision for impairment of receivables		-797	-710
Dotation à la provision pour pertes sur participations Provision for impairment of equity investments		-56	-
Amortissements Depreciation and amortisation		-74	-63
Total des charges Total expenses		-23 951	-22 868
Résultat avant impôts Profit before tax		43 405	40 085
Impôts sur le bénéfice Income tax		-1 442	-892
Résultat net de l'exercice Net profit for the year		41 963	39 193

BILAN

BALANCE SHEET

ACTIF / ASSETS (en milliers de CHF) CHF 000	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Actif circulant Current assets			
Trésorerie Cash and cash equivalents		83 955	18 695
Créances à court terme sur les sociétés du Groupe Short-term receivables from Group companies		23 483	13 785
Créances à court terme envers les actionnaires Short-term receivables from shareholders		160	159
Autres créances à court terme Other short-term receivables		1 963	2 055
Actifs de régularisation Prepayments and accrued income		1 510	1 412
Total de l'actif circulant Total current assets		111 071	36 106
Actif immobilisé Non-current assets			
Créances à long terme sur les sociétés du Groupe Long-term receivables from Group companies		331 783	289 450
Autres créances à long terme Other long-term receivables		1 601	1 601
Autres immobilisations financières Other long-term investments		1 627	1 627
Participations Equity investments	II.1	168 544	168 500
Immobilisations corporelles Property equipment		921	855
Immobilisations incorporelles Intangible assets		58	63
Total de l'actif immobilisé Total non-current assets		504 534	462 096
TOTAL DE L'ACTIF TOTAL ASSETS		615 605	498 202

BILAN

BALANCE SHEET

PASSIF / LIABILITIES (en milliers de CHF) CHF 000	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Capitaux étrangers à court terme Current liabilities			
Dettes à court terme portant intérêts envers les sociétés du Groupe Short-term interest-bearing liabilities to Group companies		69 462	76 327
Dettes à court terme portant intérêts Short-term interest-bearing liabilities	II.4	129 300	-
Dettes à court terme envers les sociétés du Groupe Short-term liabilities to Group companies		1 225	4 927
Dettes à court terme envers les actionnaires Short-term liabilities to shareholders		43	-
Autres dettes à court terme Other short-term liabilities		2 355	2 375
Passifs de régularisation Accruals and deferred income		6 749	5 811
Total des capitaux étrangers à court terme Total current liabilities		209 134	89 440
Capitaux étrangers à long terme Non-current liabilities			
Dettes à long terme portant intérêts Long-term interest-bearing liabilities	II.4	240 000	239 300
Total des capitaux étrangers à long terme Total non-current liabilities		240 000	239 300
Total des capitaux étrangers Total liabilities		449 134	328 740
Capitaux propres Shareholders' equity			
Capital-actions Share capital	II.2	18 566	18 228
Réserve légale issue du capital Legal reserve from capital contributions		16 443	16 443
Réserve légale issue du bénéfice Legal reserve from retained earnings		3 034	3 034
Réserve pour propres actions Reserve for treasury shares	II.3	23 984	34 148
Bénéfice résultant du bilan Available earnings		128 428	131 757
Propres actions Treasury shares	II.3	-23 984	-34 148
Total capitaux propres Total shareholders' equity		166 471	169 462
TOTAL DU PASSIF TOTAL LIABILITIES AND SHAREHOLDERS' EQUITY		615 605	498 202

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

NOTES TO THE COMPANY

FINANCIAL STATEMENTS

I. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels 2019 de Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne ont été établis conformément aux dispositions du droit suisse en matière de présentation des comptes (titre trente-deuxième du Code des obligations). En vertu de l'article 961d alinéa 1 du Code des obligations, Compagnie Financière Tradition SA renonce à présenter un tableau de flux de trésorerie ainsi qu'aux mentions supplémentaires à l'annexe car la société établit des comptes consolidés selon les normes internationales d'information financière (IFRS).

II. NOTES SUR LE BILAN

II.1 Participations

Compagnie Financière Tradition SA détient des participations significatives dans les sociétés suivantes :

I. BASIS OF PREPARATION

The 2019 annual accounts of Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne, were prepared in accordance with Swiss law on accounting and financial reporting (Part Thirty-two of the Code of Obligations). As provided by Section 961d(1) of the Code of Obligations, Compagnie Financière Tradition SA has dispensed with the presentation of a cash flow statement and additional information in the notes to the annual accounts, since the Company prepares consolidated accounts in accordance with the International Financial Reporting Standards (IFRS).

II. NOTES TO THE BALANCE SHEET

II.1 Equity investments

Compagnie Financière Tradition SA holds significant interests in the following companies:

	Capital en milliers Share capital In thousands	Pourcentage de détention ⁽¹⁾ Percentage held ⁽¹⁾		Prix d'acquisition en milliers de CHF Acquisition cost CHF 000	
		2019	2018	2019	2018
Tradition Service Holding SA, Lausanne	CHF 21 350	100,0	100,0	105 222	105 222
TFS SA, Lausanne	CHF 3 916	99,9	99,9	50 114	50 114
Tradifocom International SA, Lausanne	CHF 200	100,0	100,0	200	200
StreamingEdge.com Inc., New Jersey	USD n/s	80,0	80,0	2 872	2 872
Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen	CNY 50 000	33,0	33,0	2 610	2 610
C. M. Capital Markets Holding S. A., Madrid	EUR 379	30,0	30,0	9 984	9 984
Trad-X Holding SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	100	100
ParFX Holding SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	100	100
Autres participations Other equity investments				1 054	954
TOTAL BRUT GROSS TOTAL				172 256	172 156
Provisions pour dépréciation Impairment allowance				-3 712	-3 656
TOTAL NET NET TOTAL				168 544	168 500

⁽¹⁾ Le pourcentage de droits de vote est égal au pourcentage de détention du capital à l'exception de la société C.M. Capital Markets Holding SA, Madrid pour laquelle le pourcentage de droits de vote est de 32,4 % au 31 décembre 2019 sans changement par rapport à l'exercice précédent.

⁽¹⁾ The percentage of voting rights is equal to the percentage of equity ownership, with the exception of C.M. Capital Markets Holding SA, Madrid, in which the percentage of voting rights was 32.4% at 31 December 2019, unchanged from the previous year.

Tradition Service Holding SA, TFS SA, Trad-X Holding SA et ParFX Holding SA sont des sous-holdings qui détiennent à leur tour des participations importantes dans des sociétés actives dans l'intermédiation de produits financiers et non financiers auprès d'une large clientèle principalement constituée d'établissements financiers et de grandes sociétés. La liste des participations importantes est présentée en note 31 des comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA.

La valeur d'actif net, en fonction de laquelle ont été estimées les provisions économiquement nécessaires, a été déterminée sur la base des états financiers annuels ou, le cas échéant, consolidés des filiales arrêtés aux 31 décembre 2019 et 2018, valeur convertie aux cours de change applicables à ces dates.

II.2 Capitaux propres

Capital-actions

Au 31 décembre 2019, le capital-actions s'établit à CHF 18 566 000, soit 7 426 218 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Durant l'exercice, 135 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 338 000.

Au 31 décembre 2018, le capital-actions s'établit à CHF 18 228 000, soit 7 291 218 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Durant l'exercice 2018, 101 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 252 000.

Au 31 décembre 2017, le capital-actions s'établit à CHF 17 976 000, soit 7 190 218 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Durant l'exercice 2017, 138 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 345 000.

Au 31 décembre 2016, le capital-actions s'établit à CHF 17 631 000, soit 7 052 218 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2019, la société Financière Vermeer NV, Amsterdam détient 70,50 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA contre 69,81 % au 31 décembre 2018.

Tradition Service Holding SA, TFS SA, Trad-X Holding SA and ParFX Holding SA are sub-holding companies, which in turn hold significant interests in companies broking financial and non-financial products for a wide range of clients consisting mainly of financial institutions and large corporations. The list of significant holdings is presented in Note 31 of the Group's consolidated financial statements.

The net asset value, used for estimating appropriate provisions, was determined on the basis of the annual or, where applicable, consolidated financial statements of the subsidiaries at 31 December 2019 and 2018, translated at the exchange rates prevailing on those dates.

II.2 Shareholders' equity

Share capital

The share capital at 31 December 2019 was CHF 18,566,000, consisting of 7,426,218 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

Following the conversion of subscription rights during the year, 135,000 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased the share capital by CHF 338,000.

The share capital at 31 December 2018 was CHF 18,228,000, consisting of 7,291,218 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

In 2018, following the conversion of subscription rights, 101,000 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased capital by CHF 252,000.

The share capital at 31 December 2017 was CHF 17,976,000, consisting of 7,190,218 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

In 2017, following the conversion of subscription rights, 138,000 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased capital by CHF 345,000.

The share capital at 31 December 2016 was CHF 17,631,000, consisting of 7,052,218 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

Major shareholders

Financière Vermeer NV, Amsterdam held 70.50% of the share capital of Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2019 (2018: 69.81%).

La société Financière Vermeer NV, Amsterdam, est détenue à 100,00 % par VIEL & Cie, Paris elle-même détenue à 60,19 % par Viel et Compagnie-Finance au 31 décembre 2019 contre 57,08 % au 31 décembre 2018.

Capital autorisé

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 5 758 327 (représentant 31,02 % du capital-actions existant) par l'émission au maximum de 2 303 331 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Le Conseil d'administration fixera le prix d'émission des actions et la date à compter de laquelle les nouvelles actions donneront droit à des dividendes. Cette autorisation est valable jusqu'au 23 mai 2021.

Le Conseil d'administration est autorisé à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires actuels pour permettre des acquisitions ou des prises de participation. Les droits de souscription des actions pour lesquelles un droit préférentiel de souscription est accordé mais non exercé sont à la disposition du Conseil d'administration qui les utilise dans l'intérêt de la Société.

Capital conditionnel

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 1 829 055 (soit 9,85 % du capital-actions existant) par l'émission d'un maximum de 731 622 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration.

390 167 options de souscription consenties par la Société aux collaborateurs du Groupe sont en vigueur au 31 décembre 2019 (427 167 options au 31 décembre 2018), représentant une augmentation de capital potentielle de CHF 975 918 (CHF 1 067 918 au 31 décembre 2018). Ces options donnent droit à la souscription d'une action de CHF 2,50 de valeur nominale.

En outre, le Conseil d'administration peut décider une augmentation du capital-actions d'un montant maximum de CHF 3 600 000 (soit 19,39 % du capital-actions existant) par l'émission d'un maximum de 1 440 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Les nouvelles actions seront entièrement libérées.

L'augmentation s'opère :

- A concurrence de CHF 2 500 000 par l'exercice d'un droit de conversion accordé en relation avec l'émission sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux d'obligations ou de titres de créance similaires convertibles par la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé.

Financière Vermeer NV, Amsterdam, is wholly owned by VIEL & Cie, Paris, in which Viel et Compagnie-Finance held a 60.19% interest at 31 December 2019 (2018: 57.08%).

Authorised capital

The Company's share capital may be increased by up to CHF 5,758,327, representing 31.02% of the existing share capital, through the issuance of up to 2,303,331 new bearer shares with a par value of CHF 2.50. The Board of Directors will set the issue price and the date from which the new shares are to carry dividend rights. This authority is valid until 23 May 2021.

The Board has authority to disapply or limit current shareholders' pre-emptive rights to enable acquisitions or equity investments. Subscription rights for which a pre-emptive right is granted but not exercised are available to the Board to be used in the Company's interest.

Conditional capital

The Company's share capital may be increased by up to CHF 1,829,055, or 9.85% of the existing share capital, through the issuance of up to 731,622 bearer shares with a par value of CHF 2.50. The increase would take place through the exercise of a pre-emptive right by Company employees. The pre-emptive rights of existing shareholders would be disapplied. The eligibility requirements for employee share ownership will be defined by the Board of Directors.

There were 390,167 employee share options outstanding at 31 December 2019 (2018: 427,167), representing a potential capital increase of CHF 975,918 (2018: CHF 1,067,918). These options entitle the holder to subscribe one share with a nominal value of CHF 2.50.

In addition, the Board of Directors may decide to increase share capital by up to CHF 3,600,000, or 19.39% of the existing share capital, through the issuance of up to 1,440,000 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The new shares will be fully paid-up.

The increase would be carried out as follows:

- up to CHF 2,500,000 through the exercise of a conversion right, granted in relation to the Company's issuance of bonds or similar convertible debt securities on national and international capital markets. The pre-emptive rights of existing shareholders would be disapplied.

Les conditions de l'émission de tels emprunts seront définies par le Conseil d'administration, avec une faculté de conversion sur la base d'un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à la moyenne des cours de bourse des vingt séances précédant l'émission. Le droit des actionnaires de souscrire par préférence à de tels emprunts est supprimé. Les droits de conversion ne pourront être exercés que pendant une durée de cinq ans au maximum à compter de la date de leur émission, après quoi ils seront échus.

The conditions of issue of such borrowings will be defined by the Board of Directors, with a conversion right based on an issue price of no less than the average market price during the twenty days preceding the issue. Shareholders' pre-emptive right to subscribe such borrowings will be disapplied. Conversion rights must be exercised within five years of the issue date, after which they expire.

→ A concurrence de CHF 1 100 000 par l'exercice d'options indépendantes de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation antérieure au capital-actions. Les conditions d'attribution et d'exercice des options de souscription par les actionnaires ou par les titulaires ultérieurs des options (options cessibles) seront définies par le Conseil d'administration.

→ Up to CHF 1,100,000 through the exercise of options independent of share subscriptions granted free of charge to shareholders pro rata to their existing holdings of share capital. The terms and conditions for allotting and exercising share options by shareholders or future option holders (transferable options) will be defined by the Board of Directors.

Les détenteurs de droits de conversion et/ou d'options sont autorisés à souscrire des actions nouvelles.

Holders of conversion rights and/or options may subscribe new shares.

II.3 Propres actions

II.3 Treasury shares

	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	Prix d'acquisition ou de réalisation en milliers de CHF Acquisition or redemption price CHF 000	Nombre d'actions de CHF 2,50 de nominal Number of shares of CHF 2.50 nominal
Au 1^{er} janvier 2018 At 1 January 2018	26 599	26 599	379 897
Acquisitions Acquisitions	7 762	7 762	75 451
Cessions Disposals	-213	-290	-2 906
Plus-values réalisées Realised gains	-	77	-
Au 31 décembre 2018 At 31 December 2018	34 148	34 148	452 442
Acquisitions Acquisitions	5 892	5 892	57 490
Cessions Disposals	-1 014	-1 372	-12 986
Actions distribuées Share distribution	-15 042	-20 433	-196 572
Plus-values réalisées Realised gains	-	5 749	-
Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019	23 984	23 984	300 374

En 2019, une plus-value de CHF 5 391 000 a été constatée lors de la distribution d'actions propres. Celle-ci a été enregistrée en produits financiers au compte de résultat.

A gain of CHF 5,391,000 was recognised on the distribution of treasury shares in 2019. This was reported as financial income in the income statement.

Un montant correspondant à la valeur d'acquisition des propres actions a été affecté à la réserve pour propres actions dans les capitaux propres.

An amount corresponding to the acquisition value of the treasury shares was transferred to the reserve for treasury shares under shareholders' equity.

II.4 Emprunts obligataires

II.4 Bond issues

Emetteur Issuer	Année d'émission et d'échéance Year of issue and maturity	Valeur nominale résiduelle en milliers de CHF Outstanding face value CHF 000	Coupon Coupon	Taux d'intérêt effectif Effective interest rate	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	
					31 décembre 2019 31 December 2019	31 décembre 2018 31 December 2018
Compagnie Financière Tradition SA	2019-2025	CHF 130 000	1,750 %	1,850 %	130 000	-
Compagnie Financière Tradition SA	2016-2022	CHF 110 000	1,625 %	1,726 %	110 000	110 000
Compagnie Financière Tradition SA	2015-2020	CHF 129 300	2,000 %	2,118 %	129 300	129 300
TOTAL					369 300	239 300
<i>Dont montant remboursable dans les 12 mois Of which amount redeemable within 12 months</i>					129 300	-

III. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III. ADDITIONAL DISCLOSURES

III.1 Nombre de collaborateurs

III.1 Headcount

Le nombre d'employés n'est pas supérieur à 50 emplois à plein temps en moyenne annuelle pour les exercices 2019 et 2018.

The number of employees did not exceed 50 full-time jobs on average in each of the years 2019 and 2018.

III.2 Garanties et engagements conditionnels donnés

III.2 Guarantees and contingent liabilities

La Société a émis des lettres de confort en faveur de certaines de ses filiales, détenues indirectement, dans le cadre de leurs activités.

Comfort letters were issued in favour of some of the Company's indirect subsidiaries, in connection with their activities.

Engagements locatifs

Lease commitments

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Durée contractuelle résiduelle moins de 1 an Remaining term of contract less than 1 year	960	960
Durée contractuelle résiduelle entre 1 et 5 ans Remaining term of contract between 1 and 5 years	1 920	2 880
Durée contractuelle résiduelle plus de 5 ans Remaining term of contract more than 5 years	-	-
Total	2 880	3 840

Ces engagements non portés au bilan concernent des bureaux que loue la Société. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable.

These off-balance sheet commitments relate to office space leased by the Company. The amounts shown relate to the non-cancellable period only.

III.3 Garanties et engagements conditionnels reçus

III.3 Guarantees and contingent assets

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, VIEL & Compagnie Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes

When VIEL and Compagnie Finance purchased the shares of Compagnie Financière Tradition SA held by Banque Pallas Stern, it undertook to pay Compagnie Financière Tradition SA the difference between aggregate receivables due from Comipar and Banque Pallas Stern

de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition SA au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par Viel et Compagnie-Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition SA lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total de EUR 14 032 000. Viel et Compagnie-Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2019, Compagnie Financière Tradition SA a reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, portant le total des dividendes chirographaires perçus depuis la liquidation de Banque Pallas Stern et de Comipar à 92,5 % des créances déclarées. Les créances résiduelles de Compagnie Financière Tradition SA s'établissent ainsi à CHF 1 601 000 au 31 décembre 2019, sans changement par rapport à l'année précédente.

III.4 Droits d'option pour les organes et le personnel

Les droits d'option suivants ont été attribués aux organes de direction et d'administration ainsi qu'aux employés de Compagnie Financière Tradition SA pendant les exercices 2019 et 2018 :

	2019		2018	
	Nombre Number	Valeur (en milliers de CHF) Value CHF 000	Nombre Number	Valeur (en milliers de CHF) Value CHF 000
Droits d'option attribués aux organes de direction et d'administration Options granted to directors and executive management	5 000	56	25 000	290
Droits d'option attribués aux employés Options granted to staff	3 000	34	3 000	35
Total	8 000	90	28 000	325

La valeur des droits d'option ci-dessus est déterminée selon les principes reconnus par les normes IFRS.

III.5 Participations et droits de conversion et d'option des membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale

Les participations ainsi que les droits d'option au 31 décembre 2019 et 2018 de chacun des membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale sont présentés ci-dessous conformément aux prescriptions de l'article 663c du Code des Obligations. Il n'existe pas de droits de conversion au 31 décembre 2019 et 2018.

and the liquidation dividends to be received by Compagnie Financière Tradition SA in respect of such receivables. The total balance of these receivables, guaranteed by Viel et Compagnie-Finance, parent company of VIEL & Cie, was counter-guaranteed by VIEL & Cie.

This undertaking concerns receivables of EUR 14,032,000 declared by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at the time Comipar and Banque Pallas Stern went into receivership. Viel et Compagnie-Finance will carry out this undertaking when these two entities pay the final liquidation dividend in connection with these receivables.

Between 1999 and 2019, Compagnie Financière Tradition SA received partial repayments from Banque Pallas Stern and Comipar, bringing total unsecured dividends received since the liquidation of these two entities to 92.5% of declared receivables. This brought Compagnie Financière Tradition SA's remaining receivables to CHF 1,601,000 at 31 December 2019, unchanged from the previous year.

III.4 Share options for directors, executive management and employees

The following share options were granted to directors, executive management and employees of Compagnie Financière Tradition SA in 2019 and 2018:

The value of the above options is determined in accordance with IFRS principles.

III.5 Shareholdings, conversion rights and share options of directors and Executive Board members

Pursuant to the requirements of Section 663c of the Swiss Code of Obligations, the shareholdings and share options held by each director and Executive Board member at 31 December 2019 and 2018 are disclosed below. No conversion rights were held at those dates.

Participations et droits d'option des membres
du Conseil d'administration au 31 décembre 2019

Directors' shareholdings and share options
at 31 December 2019

Nom / Fonction Name / Position	Participations Shareholding	Droits d'option Share options
(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) / (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)		
P. Combes Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	5 235 393	-
F. Carrard Vice-Président du Conseil d'administration / Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors/Chairman of the Remuneration Committee	10 936	1 000
H. de Carmoy Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	4 610	1 000
J.M Descarpentries Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	8 650	1 000
C. Goecking Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	2 436	1 000
E. Solvet Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	-	1 000
R. Pennone Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	13 194	1 000
U. Schneider Administrateur Director	6 171	1 000
Total	5 281 390	7 000

Participations et droits d'option des membres
de la Direction Générale au 31 décembre 2019

Shareholdings and share options of Executive
Board members at 31 December 2019

Nom / Fonction Name / Position	Participations Shareholding	Droits d'option Share options
(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) / (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)		
A. Bell Directeur Général Opérationnel Asie - Pacifique COO Asia-Pacific	140 152	50 000
F. Brisebois Directeur Financier Chief Financial Officer	20 697	10 000
M. Leibowitz Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	219 613	66 667
L. Rosenshein Directeur Général Opérationnel de Tradition Amériques COO Tradition Americas	6 514	20 000
D. Velter Directrice du Marketing Stratégique Strategic Marketing Director	5 142	6 000
Total	392 118	152 667

Participations et droits d'option des membres
du Conseil d'administration au 31 décembre 2018

Directors' shareholdings and share options
at 31 December 2018

Nom / Fonction Name / Position	Participations Shareholding	Droits d'option Share options
(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) / (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)		
P. Combes Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	5 089 966	-
F. Carrard Vice-Président du Conseil d'administration / Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors/Chairman of the Remuneration Committee	10 649	1 000
H. de Carmoy Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	4 482	1 000
J.M Descarpentries Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	8 619	1 000
C. Goecking Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	3 369	1 000
E. Solvet Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	-	1 000
R. Pennone Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	12 829	1 000
U. Schneider Administrateur Director	6 000	1 000
Total	5 135 914	7 000

Participations et droits d'option des membres
de la Direction Générale au 31 décembre 2018

Shareholdings and share options of Executive
Board members at 31 December 2018

Nom / Fonction Name / Position	Participations Shareholding	Droits d'option Share options
(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) / (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)		
A. Bell Directeur Général Opérationnel Asie - Pacifique COO Asia-Pacific	136 253	50 000
F. Brisebois Directeur Financier Chief Financial Officer	10 400	20 000
M. Leibowitz Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	93 785	191 667
L. Rosenshein Directeur Général Opérationnel de Tradition Amériques COO Tradition Americas	6 334	20 000
D. Velter Directrice du Marketing Stratégique Strategic Marketing Director	5 000	6 000
Total	251 772	287 667

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN

PROPOSED APPROPRIATION OF AVAILABLE EARNINGS

(en milliers de CHF) CHF 000	2019	2018
Bénéfice disponible Available earnings		
Report à nouveau Retained earnings carried forward	76 301	100 113
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	41 963	39 193
Variation de la réserve pour propres actions Movements in the reserve for treasury shares	10 164	-7 549
Bénéfice disponible au bilan Available earnings	128 428	131 757
Emploi du bénéfice au bilan 2018 et proposition d'emploi du bénéfice disponible 2019 Appropriation of 2018 available earnings and proposed appropriation of 2019 available earnings		
Dividende ⁽¹⁾ Dividend ⁽¹⁾	-35 629	-55 456
Report à nouveau Retained earnings carried forward	92 799	76 301

⁽¹⁾ hors propres actions détenues par la société au 31.12.19.

⁽¹⁾ Excluding treasury shares at 31 December 2019.

Le dividende relatif à l'exercice 2018 d'un montant de CHF 55 456 000 a été versé le 4 juin 2019, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 23 mai 2019, comme suit :

The dividend for 2018 totalling CHF 55,456,000 was paid on 4 June 2019 in accordance with the resolution of the Annual General Meeting of 23 May 2019, as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2019
Versement sous la forme d'actions propres Payment in shares	20 434
Versement en espèces Cash payment	35 022
Total	55 456

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2020, la distribution d'un dividende en espèces de CHF 5,00 par action de CHF 2,50 de valeur nominale provenant du bénéfice disponible au bilan, soit une distribution d'un montant estimé de CHF 35 629 000 au titre de l'exercice 2019 sur le capital-actions ouvrant droit au dividende. Ainsi aucun dividende n'est versé sur les propres actions détenues par la société à la date du paiement. En outre, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution d'une action ancienne pour 50 actions détenues.

At the Annual General Meeting of Compagnie Financière Tradition SA to be held on 19 May 2020, the Board of Directors will be seeking shareholder approval for a cash dividend of CHF 5.00 per share to be paid from available earnings, for an estimated distribution of CHF 35,629,00 for the 2019 financial year on the share capital conferring entitlement to a dividend. No dividend is to be paid on treasury shares held by the Company on the payment date. The Board will also be seeking shareholder approval for the distribution of one treasury share for every 50 shares held.

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée par l'Assemblée générale annuelle, le dividende sera payé le 29 mai 2020.

If the Annual General Meeting approves the Board's proposal, the dividend will be paid on 29 May 2020.

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

REMUNERATION REPORT

165 / 166

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LA VÉRIFICATION
DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION
REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR
ON THE REMUNERATION REPORT

167 / 170

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION
REMUNERATION REPORT

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LA VÉRIFICATION DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE REMUNERATION REPORT

À l'Assemblée générale de Compagnie Financière Tradition SA,
Lausanne, le 12 mars 2020

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de Compagnie Financière Tradition SA, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Notre audit s'est limité aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) détaillées dans le rapport aux pages 167 à 170.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

To the General Meeting of Compagnie Financière Tradition SA,
Lausanne, 12 March 2020

We have audited the remuneration report of Compagnie Financière Tradition SA for the year ended 31 December 2019. The audit was limited to the information according to articles 14-16 of the Ordinance against Excessive Compensation in Stock Exchange Listed Companies (Ordinance) contained in the pages 167 to 170.

Board of Directors' responsibility

The Board of Directors is responsible for the preparation and overall fair presentation of the remuneration report in accordance with Swiss law and the Ordinance. The Board of Directors is also responsible for designing the remuneration system and defining individual remuneration packages.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Ernst & Young SA

Milena De Simone

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Michael Carneiro

Expert-réviseur agréé

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on the remuneration report. We conducted our audit in accordance with Swiss Auditing Standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the remuneration report complies with Swiss law and articles 14-16 of the Ordinance.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence on the disclosures made in the remuneration report with regard to compensation, loans and credits in accordance with articles 14-16 of the Ordinance. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatements in the remuneration report, whether due to fraud or error. This audit also includes evaluating the reasonableness of the methods applied to value components of remuneration, as well as assessing the overall presentation of the remuneration report.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Opinion

In our opinion, the remuneration report for the year ended 31 December 2019 of Compagnie Financière Tradition SA complies with Swiss law and articles 14-16 of the Ordinance.

Ernst & Young Ltd

Milena De Simone

Licensed audit expert
(Auditor in charge)

Michael Carneiro

Licensed audit expert

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION 2019

REMUNERATION REPORT 2019

Le présent rapport de rémunération présente les informations sur les indemnités et crédits accordés aux membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale de Compagnie Financière Tradition SA conformément aux articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb).

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les indemnités versées en espèces sont évaluées à leur valeur nominale et réparties entre les exercices selon la méthode de la comptabilité d'engagements.

Les indemnités versées en devises étrangères sont converties en francs suisses au cours de change moyens de l'exercice. Les prêts et autres crédits en cours libellés en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change de clôture.

Tous les montants sont présentés en brut avec en outre la part de l'employeur aux contributions de sécurité sociale indiquée séparément.

Les options de souscriptions octroyées sont évaluées à la juste valeur à la date de l'octroi selon les principes reconnus par les normes IFRS. Ce montant est inclus dans le montant des indemnités versées à la date de l'octroi.

This Remuneration Report presents information on compensation, loans and credits to members of the Board of Directors and the Executive Board of Compagnie Financière Tradition SA, in conformity with Articles 14 to 16 of the Ordinance against Excessive Compensation in Publicly Listed Companies (ORAb/VegüV).

VALUATION PRINCIPLES

Compensation paid in cash is measured at nominal value and allocated to financial years using the accrual method.

Compensation paid in foreign currencies is translated into Swiss francs at the annual average exchange rate. Outstanding loans and other credits denominated in foreign currencies are translated into Swiss francs at the year-end exchange rate.

All amounts are presented gross with the employer's share of social security contributions shown separately.

Share options are measured at fair value on the grant date in accordance with IFRS principles. This amount is included in the compensation amount paid on the grant date.

Indemnités et crédits accordés aux membres
du Conseil d'administration pour l'exercice 2019

Compensation, loans and credits
to directors for the 2019 financial year

Nom / Fonction Name / Position	Honoraires versés Fees paid	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credits outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000			
P. Combes Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	-	-	-
F. Carrard Vice-Président du Conseil d'administration / Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors/Chairman of the Remuneration Committee	40,0	40,0	-
H. de Carmoy Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	46,0	46,0	-
J.M Descarpentries Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	50,0	-
C. Goeking Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	40,0	40,0	-
E. Solvet Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	50,0	-
R. Pennone Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	50,0	50,0	-
U. Schneider Administrateur / Director	30,0	30,0	-
Total	306,0	306,0	-

Indemnités et crédits accordés
aux membres de la Direction Générale
pour l'exercice 2019

Compensation, loans and credits
to Executive Board members
for the 2019 financial year

Nom et fonction Name / Position	Salaires et bonus Salaries and bonuses	Options de souscription d'actions Share options	Avantages en nature Benefits in kind	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credits outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000					
M. Leibowitz Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	5 252	-	-	5 252	3 944
Autres membres Other members	7 925	-	-	7 925	7 073
Total	13 177	-	-	13 177	11 017

Aucune indemnité n'a été versée au directeur général du Groupe au cours de la période concernée.

Les charges qui fondent ou augmentent les prétentions à des prestations de prévoyance des membres de la Direction Générale s'élèvent à CHF 367 000 pour l'exercice 2019.

Aucune autre indemnité, cautionnement ou honoraires supplémentaires n'ont été versés à un membre, actuel ou ancien, du Conseil d'administration ou de la Direction Générale au cours de la période concernée.

Aucune indemnité, prêts ou autres crédits en cours n'ont été octroyés à des proches du Conseil d'administration ou de la Direction Générale.

No compensation was paid to the Group's Chief Executive Officer during the reporting period.

Expenditures giving rise to or increasing occupational benefit entitlements of Executive Board members amounted to CHF 367,000 for 2019.

No other compensation, sureties or additional fees were paid to existing or former directors or Executive Board members during the reporting period.

No compensation, loans or other credit facilities were granted to persons closely associated with the Board of Directors or Executive Board.

Indemnités et crédits accordés aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2018

Compensation, loans and credits to directors for the 2018 financial year

Nom / Fonction Name / Position	Honoraires versés Fees paid	Options de souscription d'actions Fees paid	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credits outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000				
P. Combes Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	-	-	-	-
F. Carrard Vice-Président du Conseil d'administration / Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors/Chairman of the Remuneration Committee	40,0	11,6	51,6	-
H. de Carmoy Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	47,5	11,6	59,1	-
J.M. Descarpentries Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	11,6	61,6	-
C. Goecking Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	40,0	11,6	51,6	-
E. Solvet Administrateur / Director	15,0	11,6	26,6	-
R. Pennone Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	50,0	11,6	61,6	-
U. Schneider Administrateur / Director	30,0	11,6	41,6	-
Total	272,5	81,2	353,7	-

**Indemnités et crédits accordés
aux membres de la Direction Générale
pour l'exercice 2018**

**Compensation, loans and credits
to Executive Board members
for the 2018 financial year**

Nom et fonction Name / Position	Salaires et bonus Salaries and bonuses	Options de souscription d'actions Share options	Avantages en nature Benefits in kind	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credits outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000					
M. Leibowitz Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	5 277	-	-	5 277	3 457
Autres membres Other members	7 897	963	-	8 860	5 170
Total	13 174	963	-	14 137	8 627

Les charges qui fondent ou augmentent les prétentions à des prestations de prévoyance des membres de la Direction Générale s'élèvent à CHF 356 000 pour l'exercice 2018.

Aucune autre indemnité, cautionnement ou honoraires supplémentaires n'ont été versés à un membre, actuel ou ancien, du Conseil d'administration ou de la Direction Générale au cours de la période concernée.

Aucune indemnité, prêts ou autres crédits en cours n'ont été octroyées à des proches du Conseil d'administration ou de la Direction Générale.

Expenditures giving rise to or increasing occupational benefit entitlements of Executive Board members amounted to CHF 356,000 for 2018.

No other compensation, sureties or additional fees were paid to existing or former directors or Executive Board members during the reporting period.

No compensation, loans or other credit facilities were granted to persons closely associated with the Board of Directors or Executive Board.



Compagnie Financière Tradition



Compagnie Financière Tradition

Compagnie Financière Tradition SA
11, rue de Langallerie, CH 1003 Lausanne
T. : +41 21 343 52 87
F. : +41 21 343 55 00